MOTEURS AUX HUILES LOURDES
BALLOT
LES PLUS ÉCONOMIQUES
37 et 39, Bd BRUNE
PARIS-14e

5 HEURES DU MATIN

LE JOURNAL

LE NUMERO : 25 c. (N° 14353) PARIS- 100, RUE DE RICHELIEU Tél. Gut. 81-54, 81-55, 81-56, 81-57, 81-58, 81-59 MERCREDI 3 FEVRIER 1932

Les CULS TERREUX par ROLAND CHARMY
6 fr. L'ÉTREINTE DES RACES par JOSÉ GERMAIN
Editions BAUDINIÈRE, 27 bis, r. du Moulin-Vert, Paris

II

LE "JOURNAL" A GENÈVE

La conférence du désarmement s'ouvre après une séance imprévue que le Conseil de la S.D.N. a consacrée au conflit sino-japonais

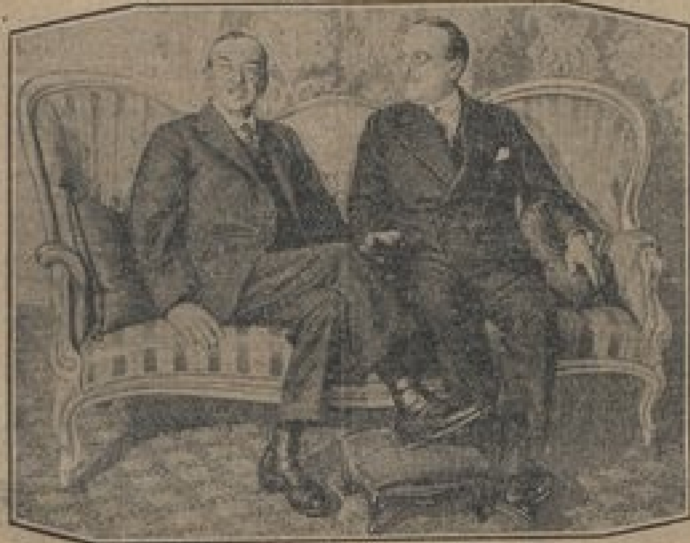

MM. HENDERSON ET ANDRÉ TARDIEU

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

GENÈVE, 2 février. — L'imprévu a fait son apparition à Genève, avant même l'ouverture de la Conférence du désarmement. Et c'est un imprévu avec lequel il ne s'agit pas de badiner, puisqu'il s'annonce à coups de canon.

Il avait été convenu que, pour ne pas troubler ce que la confusion des événements laisse de sérénité aux délégués de la Conférence du désarmement, la journée serait exclusivement réservée à la séance d'ouverture. Cette séance elle-même se bornerait au discours du président Henderson et à la nomination de trois comités : le premier, chargé de la vérification des pouvoirs des délégués ; le second, chargé d'établir le règlement de travail ; le troisième, chargé de préparer un rapport sur les innombrables pétitions venues des quatre coins du monde.

On s'était résigné d'autant plus facilement à ajourner le conseil de la Société des nations pour le moment que M. Paul-Boncour, qui préside ce conseil, se trouvait retenu à Paris par une légère indisposition et ne pourra être de retour à Genève que demain jeudi.

La séance d'ouverture de la Conférence du désarmement avait été fixée à 15 heures 30, pour faciliter la reproduction du discours présidentiel aux Etats-Unis en tenant compte du décalage des heures.

Ainsi s'annonçait une journée relativement calme, prélude d'un certain nombre d'autres journées extrêmement creuses puisque toute la fin de la semaine doit être consacrée à la procédure. Demain, les comités doivent s'organiser. Jeudi, ils doivent préparer leurs rapports qui seront remis vendredi. Samedi, on discutera les pétitions et c'est, d'après les prévisions, au début de la semaine prochaine que commencera la discussion générale.

C'est donc sur ces perspectives rien moins qu'agréables que nous avons débarqué, ce matin, dans une Genève peu matinale, où l'on aurait eu bien de la peine à découvrir la moindre trace des quelque trois mille hôtes attirés là par la conférence.

Une surprise

Cependant, sur le coup de 13 heures, la situation a changé du tout au tout. Nous avons appris qu'une réunion extraordinaire du conseil était convoquée pour 14 heures 30 et que la séance d'ouverture de la Conférence du désarmement était reportée d'une heure. La séance du conseil devait se réunir sous la présidence de M. André Tardieu, qui remplaçait M. Paul-Boncour.

M. J.-H. THOMAS
(Croquis de MATT.)

Que se passe-t-il ? Certes, ce ne sont pas les explications qui manquent pour motiver une réunion du conseil. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les énormes placards de tous les journaux de Genève qui proclament, en lettres colossales, que les Japonais ont bombardé Nankin à l'instant même où s'ouvre la conférence de la paix. Ce nouvel épisode pouvait-il laisser la Société des nations indifférente ?

Restait cependant à savoir dans quelles conditions survenait l'intervention. Etait-ce sur l'initiative de la Chine, désireuse de lancer un suprême cri d'alarme et de faire appel à l'assistance internationale, au nom de l'article 16 du Covenant ? Ne s'agissait-il pas plutôt de devancer cette manœuvre dangereuse en montrant que l'action internationale n'a pas attendu un appel des Chinois pour s'exercer dans un sens moins compromettant et plus pratique ?

La réponse allait être donnée dès l'ouverture de la session du conseil qui a fait, nous n'avons pas besoin de le dire, salle comble et qui s'est présentée sous le signe de l'émotion la plus intense. Cette réponse n'a pas surpris les initiés. Ceux-là, avant même d'être arrivés à l'hôtel National, savaient que dans la nuit, sur l'initiative du gouvernement britannique — initiative immédiatement approuvée par les Etats-Unis, la France et l'Italie — les représentants des grandes puissances ont fait à Tokio et à Nankin une démarche beaucoup plus énergique et plus pressante que les précédentes.

Ultimatum de paix

Il ne s'agit plus, cette fois, simplement de donner des conseils discrets de modération, de signaler les graves répercussions qui peuvent porter préjudice aux intérêts étrangers, de dénoncer les risques de complications internationales. La nouvelle démarche a un caractère autrement catégorique. Elle invite formellement les deux puissances à en finir avec les actes d'hostilité, attirant leur attention sur les lourdes responsabilités qui seraient encourues par la nation qui prolongerait une situation, qui a tout l'air de tourner en dérision les efforts faits pour maintenir au moins les apparences de la paix.

Cette démarche tient à garder les dehors de la stricte impartialité en s'adressant à la fois à la Chine et au Japon. La réalité est, évidemment, assez différente, puisque c'est d'un seul côté qu'il existe un gouvernement capable de faire respecter son autorité et d'assumer des responsabilités.

Les dirigeants de Nankin peuvent prodiguer toutes les bonnes paroles que l'on voudra ; ils manquent complètement des moyens les plus élémentaires de contenir les initiatives irresponsables de leurs nationaux. Ce n'est pas le côté le moins troublant de l'affaire. Le gouvernement japonais, au contraire, doit avoir le contrôle le plus absolu sur ses forces militaires et navales ; c'est à lui, à coup sûr, qu'il appartient de donner l'exemple de la modération et de la sagesse. C'est bien ainsi, du reste, que l'entendent les puissances.

M. Tardieu préside

La réunion du conseil a donc été convoquée en principe pour communiquer à la Société des nations le résultat d'une démarche faite par les grandes puissances et pour associer la Société des nations à ce nouvel effort d'apaisement.

Cette séance a été très courte et sans incident, ce qui prouve que l'organisation du secrétariat de la Société des nations s'entend parfaitement à régler la marche des délibérations, même quand il s'agit d'une réunion improvisée.

M. Tardieu présidait, en l'absence de M. Paul-Boncour, dont il a commencé par présenter les excuses. Il a aussitôt donné la parole au représentant de la Grande-Bretagne.

M. Thomas a exposé comment le gouvernement britannique, en raison de l'aggravation continuelle des événements de Chine, avait été amené, d'accord avec les Etats-Unis, à prendre l'initiative d'une nouvelle démarche diplomatique.

SAINT-BRICE.

(La suite en 3e page)

PLUS D'UN MILLION
telle est la recette
réalisée cette nuit à l'Opéra, par
Le BAL des PETITS LITS BLANCS
organisé par l'*Intransigeant*
(Lire les détails en 3e page.)

EN 2e PAGE :
La Chambre a adopté le projet relatif à la revision des baux à ferme.
EN 4e PAGE :
C'est demain qu'expire le délai pour la revision des listes électorales.
Première au théâtre des Arts, par G. DE PAWLOWSKI.
La Vie sportive.
EN 5e PAGE :
Les Courses.

L'ITALIEN qu'on croyait assassiné se présente à la police
Le mort de Clichy Italien, lui aussi, était muni de faux papiers

Un homme qui a dû éprouver une émotion peu banale, c'est l'Italien Giuliano Usubelli, dont tous les journaux relataient hier le mystérieux assassinat, dans la nuit de dimanche à lundi, sur le territoire de Clichy-sous-Bois...

Son cousin était venu hier à la première heure présenter aux proches parents de la prétendue victime ses condoléances. Et c'est... le mort lui-même qui le reçut !

Le cousin se frottait les yeux...

— Je ne m'explique pas plus que toi ce macabre quiproquo, répondit Giuliano Usubelli à ses questions.

On décida d'aller soumettre à la police cette nouvelle énigme. Et c'est M. Pierrot, secrétaire du commissariat de Charenton, qui recueillit peu après l'effarant témoignage du « ressuscité » :

— On m'a fait lire ce matin dans le *Journal*, dit-il, le récit du crime de Clichy-sous-Bois. Or, voici mon passeport et mes papiers. Je suis bien Giuliano Usubelli, né le 18 juin 1899, à Albino (Italie), résidant en France depuis 1923. Actuellement, je travaille comme cimentier, et j'habite 16, Grande-Rue, à Maisons-Alfort.

— Mais, interrogea M. Pierrot, vous avez bien été inscrit sur les registres de la mairie d'Abrest, dans l'Allier ?

— Oui, j'y ai travaillé deux ans.

— N'avez-vous jamais égaré vos papiers... ou n'a-t-on pu vous les voler ?

— Jamais !

Il fallut cependant se rendre à l'évidence. M. Giuliano Usubelli, le vrai, fut prié de se rendre le plus tôt possible devant M. Andréani, commissaire de police du Raincy, dans la circonscription duquel est englobée la commune de Clichy-sous-Bois. A 11 heures, il se présentait au magistrat, qui ne fut pas le moins surpris de ne trouver chez son interlocuteur aucune ressemblance avec le masque du cadavre de l'Allée-Nouvelle...

Cependant, grâce à certaines particularités et aux mensurations du corps, les recherches entreprises, sur l'ordre de M. Pihier, juge d'instruction, dans les archives de la police, ont rapidement permis d'identifier exactement la véritable victime, un autre Italien, Orsi Guido, né le 2 mai 1896, à Plaisance. Il exerçait la profession de blanchisseur, et avait vécu de nombreuses années en France. Arrêté le 19 février 1925 pour vol, car il appartenait à une bande de cambrioleurs italiens parfaitement organisée, Orsi fut, à la 13e chambre, condamné à 6 mois de prison et à 5 ans d'interdiction de séjour. Mais sa peine purgée, notre homme ne voulut pas quitter la France ce qui lui valut, en 1926, d'être à nouveau arrêté et reconduit jusqu'à la frontière belge.

ORSI GUIDO

Détail qui a peut être son importance, Orsi Guido déclarait bien haut qu'il avait dû quitter l'Italie en raison de ses opinions politiques et fut, à Paris, lié avec des anarchistes notoires, camarades ou complices du fameux bandit Pellastro...

Revenu récemment en France, sa présence avait été jugée indésirable, il s'attachait à ne pas attirer l'attention sur lui et vivait retiré. Ceci explique qu'il ait voulu se procurer des faux papiers, et on comprendra qu'on ait trouvé dans ses poches ceux de M. Giuliano Usubelli, quand on saura que Guido avait séjourné à Vichy, non loin d'Abrest, et que la photo de la carte d'étranger qu'il avait sur lui avait été décollée, comme l'a montré un examen attentif de la pièce.

Où et quand l'interdit de séjour a-t-il pu se procurer le document ? C'est la première question qu'aura à résoudre l'enquête. On se demande aussi ce que Orsi Guido était revenu chercher dans le pays, et s'il n'était pas chargé d'une mission particulière, ou dépositaire d'un secret touchant des personnages qui n'auraient pas hésité à jouer du revolver pour consommer leur vengeance.

Une scène pathétique aux assises du Rhône
Mme Podinielli demande aux jurés de venger la mort de son fils et accuse Gabrielli d'être le meurtrier

[DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL]

LYON, 2 février. — Ah ! qu'il fut donc d'un pittoresque étonnant, le défilé des témoins qui, à l'audience d'hier, précéda la grande joute oratoire dont la plaidoirie de Me de Moro-Giafferri doit être le couronnement ! Comme on les écoutait avidement, ces rudes bergers de la montagne corse, à la silhouette et à l'accoutrement dignes de tenter le pinceau d'un peintre ! Ils étaient émouvants, non seulement par ce qu'ils disaient, dans un langage précautionneux, à la fois lent et prudent, mais aussi et surtout par tout ce qu'ils taisaient, par tout ce qu'on sentait de mystérieux et de caché dans cette affaire dont les jurés lyonnais et la justice ne connaissent certainement qu'une face.

Du moins fut-il acquis un point capital pour la défense, à savoir que c'est Mosziconacci qui tira le premier sur les émissaires du bandit Bartoli lorsque ceux-ci se présentèrent chez lui pour lui remettre la lettre lui enjoignant de renoncer à l'acquisition du terrain de Pandolfi.

De haut en bas, le président HAUW, M. DOMMER, *juge, et le greffier*
(Croquis de TEYVAR.)

Le geste de Napoléon

La défense tira aussi argument de ce que les trois accusés, avant de se présenter chez Mosziconacci, avaient rendu visite à Pandolfi, le vendeur du fameux terrain. Or cette visite chez Pandolfi fut toute pacifique. M. Pandolfi fils, premier témoin entendu aujourd'hui, le déclare formellement.

C'est un jeune homme à l'aspect étrangement calme et énergique, qu'on a fait citer parce que son père est trop vieux et trop malade pour effectuer le long voyage de Portigliolo à Lyon. Aussi bien a-t-il lui-même assisté à la remise de la lettre. Ecoutons-le. Il ne prononce que des mots utiles.

Pandolfi fils. — Deux hommes sont entrés chez nous en disant : « Voilà une lettre du bandit Bartoli ». Mon père, avant d'ouvrir la lettre, s'enquit : « Est-ce une lettre de menaces ? » L'un des deux hommes répondit : « Non ».

Les deux visiteurs étaient Santoni et Gabrielli. Et M. Pandolfi fait observer que Gabrielli avait la main passée dans l'ouverture de sa veste.

Pandolfi (imitant le geste). — Comme ceci.

Le président Hauw. — Mais c'est le fameux geste de Napoléon ! (*Rires.*)

Pandolfi. — J'allais le dire. (*Nouveaux rires.*)

L'ombre de la mort

M. Pandolfi explique ensuite que la lettre du bandit Bartoli, quoi qu'en prétendissent les émissaires, était conçue en termes assez effrayants.

Pandolfi. — Le bandit écrivait à mon père : « Si vous ne vendez pas le terrain à Nieri, vous subirez le même sort que Giovanni ».

Le président Hauw. — Et quel fut le sort de Giovanni ?

Pandolfi. — Il a été tué par le bandit Bartoli, à Jonm.

Ayant lu cette lettre, Pandolfi père la rendit à Santoni, qui se retira fort poliment avec Gabrielli, en saluant tout le monde à la ronde.

Paraît ensuite à la barre le berger Antoine Alfonsi, un témoin qui fit à l'instruction certaines déclarations, se rétracta et devint tout à fait muet lorsque les « pourparlers de paix », engagés par certaines notabilités corses pour que cette affaire ne vînt pas devant la justice, eurent commencé.

GEO LONDON.

(La suite en 4e page)

LES VICISSITUDES de la réforme électorale à la Chambre et au Sénat
Le débat reprendra ce matin au Palais-Bourbon

La Chambre doit reprendre ce matin et poursuivre ce soir, en séance de nuit, le débat sur la réforme électorale.

Nous allons assister encore à des tentatives d'obstructions, puis à des manœuvres d'une stratégie savante pour empêcher que soit mis en délibération le projet de la commission qui supprime, on se le rappelle, le second tour de scrutin quand l'un des candidats a obtenu dès le premier tour 40 % au moins des suffrages exprimés.

Il reste tout d'abord à entendre dans la discussion générale les orateurs inscrits : MM. Sixte-Quenin et Frossard ; les orateurs mandatés : MM. Renaudel, Aimé Berthod, François Albert, Mistler et Béron, puis les orateurs non mandatés que nous ne citerons pas, car ils sont trop. Indépendamment de M. Engerand, qui appartient au parti modéré, tous les membres du groupe socialiste — ils sont plus de cent — ont, en effet, annoncé leur intention de prendre la parole.

Cette obstruction surmontée, on votera sur le passage à la discussion des articles. Ce sera ensuite l'examen des contre-projets en commençant par ceux qui diffèrent le plus du texte de la commission. Il y a, dans les cartons, pas mal de projets de représentation proportionnelle en sommeil. On les réveillera pour les jeter dans le feu du débat. Nouvelle obstruction, nouveau scrutin sur la prise en considération du principe de la R. P. Si celle-ci est votée, la commission du suffrage universel n'aura plus qu'à élaborer un autre texte tenant compte de la volonté de la Chambre ; si elle ne l'est pas, on passera à la discussion d'un autre contre-projet émanant de M. de Tastes et qui supprime radicalement le second tour de scrutin, l'élection étant, comme cela se passe en Angleterre, acquise à la simple majorité dès le premier tour.

Supposons que le contre-projet de Tastes ou celui de la commission soit finalement voté, il faudrait obtenir l'aval du Sénat. Or, comme on le verra ci-dessous, les pères conscrits n'attestent pas à cet égard des dispositions très conciliantes.

L'hostilité du Sénat

Quatre bureaux du Sénat ont été convoqués hier pour compléter la commission du suffrage universel qui aurait éventuellement à examiner la proposition de réforme électorale en instance devant la Chambre.

Au premier bureau, M. Justin Godart, hostile à la réforme, a été élu à l'unanimité ; au deuxième bureau, M. Pelisse, hostile, a été élu ; au septième bureau, M. Marraud, hostile, a été élu à l'unanimité ; au huitième bureau, M. Henry Chéron, hostile, a été élu par treize voix contre une à M. François Saint-Maur, et un bulletin blanc.

Sur une question qui lui a été posée, M. Henry Chéron a déclaré n'être pas défavorable, en principe, au mandat de six ans, mais à la condition que cette réforme ne puisse s'appliquer qu'à une législature ultérieure.

(La suite en 4e page)

UN GRAND MARIAGE

Hier a été célébré, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, le mariage de M. MAXIME VAILLANT *avec* Mlle MONIQUE BUISSON, *fille du président du tribunal de commerce de la Seine.* (Lire l'article en 2e page.)

LE "JOURNAL" EN CHINE

L'heure du couvre-feu dans les rues de Changhaï où l'on s'est encore battu hier

SCÈNE DE L'EXODE DES POPULATIONS CHINOISES A CHANGHAÏ

Câblogramme d'Albert Londres

CHANGHAÏ, 2 février (*via Eastern*). — Changhaï attend ! Son cœur est suspendu ! Deux millions de citoyens du monde entier vivant sur ce monstrueux radeau comptent les heures. Soixante transports japonais portant vingt mille hommes ont atteint l'embouchure du fleuve Bleu. Encore dix-huit kilomètres et ils seront ici ! L'aspect de la ville est dramatique. Les Américains ne cachent plus leur colère contre les Japonais :

« Allez-vous-en, proclament leurs journaux. Dehors ! dehors ! vous en avez déjà trop fait. »

Branle-bas nocturne

Cette nuit, pour la première fois, le couvre-feu fut ordonné. A dix heures, les rues devaient être vidées. Un million de Chinois étaient justement dans ces rues, campant. L'ordre était sans réplique. Qu'allait-il se passer ?

Si le branle-bas qui s'ensuivit avait eu lieu en Europe, on eût relevé dix mille morts sur le terrain, la marée une fois passée. Ici, il ne resta rien.

Sans service d'ordre ni direction, la foule chinoise se travailla elle-même.

Les poulets dans leur cageot, eux aussi en route pour l'exil, n'eurent pas une seule de leurs plumes froissée. Aucun des œufs bourrant ces innombrables poches n'entendit craquer sa coquille. C'était là un spectacle prodigieux. Ventre à ventre, dos à dos, épaule contre épaule, les Chinois se levèrent d'abord du sol où, déjà, ils étaient couchés. Un moment, ce vaste champ d'êtres humains oscilla, puis s'infléchit ainsi que des blés hauts courbés sous le vent. Puis, tout se redressa ; chacune des cellules du vaste monstre, dans un effort où se concentraient tous ses moyens, cherchait presque doucement à se dégager de l'effrayant ensemble. Le mouvement commença par une lente giration, puis les bords cédèrent et, peu à peu, espace par espace, tout s'éparpilla.

Les amiraux japonais RYOZO NAKAMURA *et* KATSUMENNIU YAMANASHI, *qui commandent les escadres de Changhaï et de Nankin.*

S'engouffrant dans le labyrinthe des ruelles, ils envahissaient les maisons. Les premiers gagnaient le plus haut étage, les autres suivaient et l'assaut de l'immeuble ne cessait qu'au moment où l'entrée vomissait les derniers. Une fois les immeubles pleins comme une bouteille dont le liquide déborde, plus un Chinois n'était dans les rues.

Mais, au matin, il fallait également être là. Aux premières lueurs, les maisons se vidèrent et l'exode reprit. Vers où? Le savent-ils? Cette ahurissante masse tourne dans Changhaï ; elle fait des ronds, puis elle s'étire avec ses malles, ses cages, ses instruments de porcelaine, ses terribles matelas et d'un coup, à pied, les femmes sur leurs petits pieds, en rickshaws, sur des brouettes, en voiture, elle file et se faufile comme un dragon poursuivi. Quel jour enfin s'arrêtera-t-elle ?

M. NAGAOKA
le nouvel ambassadeur du Japon à Paris

Dollars en panique

Pour corser la situation, certains dollars sont entrés en panique. Emis par des banques chinoises, ces banques ont fermé leurs portes. Elles ne cédaient pas à des difficultés finan-

Tous droits de reproduction réservés par le JOURNAL.

MON FILM

M. Edouard Herriot, qu'il n'est cependant pas permis de traiter de « belliciste » et que les Gaudissarts de canards déchaînés dans l'anarchie n'oseraient pas injurier et calomnier, M. Edouard Herriot vient d'écrire dans le *Démocrate* de Lyon :

« J'entends de braves gens qui disent : Finissons-en avec les réparations ! Soyons généreux ! Il se produira dans toute l'Allemagne une réaction favorable à la paix ! C'est la fameuse théorie du coup d'éponge. Je voudrais y croire... Je n'y crois pas ! »

M. Edouard Herriot n'est pas pour la revision des traités : il déclare que « l'ordre ne peut reposer que sur le respect des signatures ». Il montre l'Allemagne se redressant de plus en plus exigeante et menaçante et se garde bien, en honnête homme qu'il est, de dénoncer chez les Français, chez n'importe quel Français, la moindre jactance, le moindre ferment de haine pouvant justifier l'attitude de nos gentils voisins d'outre-Rhin. Quelle leçon pour ceux qui cherchent en France des coupables ou des responsables, sans pouvoir d'ailleurs en découvrir, en nommer un seul ! Mais déjà M. Edouard Herriot les avait traités de « niais »... Il leur appliquera sans doute bientôt un qualificatif plus sévère.

Le maire de Lyon a écrit aussi dans le *Démocrate* :

« Je visitais récemment le petit fort de Loncin, près de Liége, ce petit triangle de béton qui, en résistant pendant neuf jours, en empêchant le passage des armées ennemies, a sauvé la France. Je pensais à ces hommes qui, pendant neuf jours et neuf nuits, ont subi un bombardement de trente coups par minute. Je voyais la coupole sous laquelle reposent aujourd'hui plus de trois cents cadavres. *Il ne faut plus qu'on revoie cela !* »

Il semble que la récente visite faite à Liége par M. Edouard Herriot l'ait fortement ému... L'évocation de ces trois cents Spartiates des vraies Thermopyles de la France a précipité chez lui une évolution dont, plusieurs fois déjà, par la parole et par la plume, il a marqué, avec sa saisissante et si humaine éloquence, l'ampleur, la force irrésistibles. Ce retour du pays d'Utopie est d'ailleurs un des drames psychologiques de notre époque et M. Herriot ne revient pas seul de là-bas : Paul-Boncour et d'autres l'accompagnent... Ils restent des idéalistes, ils croient toujours — je les envie — au progrès moral de l'humanité, ils n'ont pas renoncé à leurs beaux rêves, mais enfin la réalité les presse et ils ont le rare courage de dire de rudes vérités à ceux qui pourraient leur en vouloir de ne pas les entretenir dans d'agréables illusions.

« Il ne faut plus qu'on revoie cela », s'exclame M. Herriot... Non certes ! Mais comment empêcher cela ? L'article du maire de Lyon porte un titre qui est la réponse à cette question tragique : *Vigilance*. Oui, vigilance... Seulement qui donne ce mot d'ordre ne peut rien avoir de commun avec les apôtres du renoncement, de l'abandon, du pacifisme intégral, de l'antimilitarisme, du désarmement : être vigilant, c'est être calme, dénué de tout esprit de provocation, mais c'est aussi être fort, ou alors à quoi bon ?

Et voilà qui précise mieux encore la véritable ligne du partage des eaux politiques : il ne devrait plus y avoir, en France, que deux partis, celui de la vigilance, mère de la sécurité et de la paix, et celui de la dangereuse niaiserie. — CLÉMENT VAUTEL.

Le client. — *Allons ! je vous le prends à moitié prix, et profitez-en, c'est une occasion, ça va encore baisser.*
(Dessin de HAUTOT.)

cières, mais à la contagion de l'heure. Il n'en fallut pas davantage pour que leurs billets ne valussent plus rien. La moitié de vos bons dollars que vous aviez payés de votre bon argent, messieurs les commerçants, maintenant, n'en veulent plus. Avant tout achat, vous devez procéder à une opération de triage dans votre portefeuille. Les coolies-pousse eux-mêmes entendent choisir dans le creux de votre main la pièce d'argent non encore démonétisée. N'était-on pas déjà assez occupé par ailleurs ?

On a déménagé les fous : je les ai vus, avenue Edouard-VII, passer dans des camions ; ils regardaient. Que devaient-ils penser des gens tenus pour sensés ?

Ce matin, l'amiral Shiozawa, le très honorable commandant de la marine japonaise, eut l'extrême courtoisie de faire remettre à tous les consuls une note non moins honorable.

Le très honorable amiral, qui, le 28 janvier dans la nuit, alors qu'il lâchait ses fusiliers dans Chapei, n'avait pas cru devoir tirer sa casquette aux représentants du monde, tient aujourd'hui à porter à leur connaissance qu'il enverra tout à l'heure trois avions se promener sur Changhaï, mais se promener seulement.

Cette fois, se moquerait-il de nous ?

ALBERT LONDRES.

Lire, en 3e page, nos autres dépêches sur le conflit.

Un discours de M. Lucien Saint sur la politique économique du gouvernement général

RABAT, 2 février. — M. Lucien Saint, résident général, en ouvrant la séance du conseil du gouvernement, a prononcé un discours dans lequel, évoquant les vertus françaises qui ont permis à notre pays de résister aux ébranlements de la crise économique, il a déclaré :

— Quel que soit le champ qui s'ouvre devant nous, nous devons nous garder de brûler les étapes. Point d'improvisations hâtives, point d'obstination non plus à courir sur de fausses routes, où les circonstances auraient pu nous engager.

» Il importe, avant tout, d'éviter des errements si coûteux à réparer et réaliser à coup sûr, si possible, la totalité de nos espérances. »

La ville de Bar-le-Duc rend hommage à la mémoire de Maginot

BAR-LE-DUC, 2 février. — Ouvrant la session ordinaire du conseil municipal de Bar-le-Duc, M. Henri Fandosel, maire, a prononcé l'éloge funèbre de M. André Maginot, député, mort ministre de la guerre. Toute l'assistance a écouté debout.

Le docteur Wagner, seul socialiste S.F.I.O., a tenu, quoique adversaire politique de M. Maginot, à s'associer à l'hommage qui lui était rendu.

A la reprise, le conseil a adopté une proposition de M. Pol Chevalier, sénateur de la Meuse et ancien maire de Bar-le-Duc, tendant à donner à une rue de la ville le nom d'André Maginot.

Notons que pendant la guerre, en 1916 lors du violent bombardement de la ville par les avions allemands, cette rue fut presque complètement détruite et une horrible tuerie y eut lieu, précisément en présence de M. Maginot, qui se trouvait à Bar-le-Duc ce jour-là.

L'affaire de la Transatlantique à la commission des finances du Sénat

La commission sénatoriale des finances a entendu son président, M. Jeanneney et son rapporteur général, M. Abel Gardey, lui rendre compte des entretiens qu'ils ont eus avec le président du conseil et le ministre des finances au sujet des projets de loi relatifs à la Compagnie générale transatlantique.

Les représentants du gouvernement ayant demandé à être entendus cet après-midi, à 16 heures, par la commission, celle-ci a décidé de leur demander des explications sur les incidents qui se sont produits à Saint-Nazaire et qui ont ému un très grand nombre de membres du Sénat.

M. de Chappedelaine reçoit les délégués de Saint-Nazaire

M. de Chappedelaine, ministre de la marine marchande, a reçu hier les délégués de Saint-Nazaire qui sont venus lui exposer leurs doléances.

Cette délégation était composée de M. Blancho, député, maire de Saint-Nazaire ; de M. Joubert, président de la chambre de commerce ; des présidents et secrétaires des groupements commerciaux et syndicaux, et des délégués des chômeurs. En tout, vingt-cinq personnes auxquelles s'étaient joints M. Tasso, député de Marseille, et M. Rio, sénateur, représentant les commissions parlementaires de la marine marchande.

Au ministère du travail

La délégation s'est également rendue auprès de M. Landry, ministre du travail. Elle a fait valoir que la crise menaçait une moyenne de 8.000 chômeurs sur 40.000 habitants de la région et que les secours de chômage atteindraient 25 millions alors que le budget de la ville de Saint-Nazaire ne dépasse pas 12 millions.

Chez les anciens combattants

L'Amicale des anciens combattants des 133e, 333e R. I. et 56e R. I. T. et les jeunes du « Souvenir » donneront, le 6 février, à 20 heures, dans les salons du *Journal*, 100, rue de Richelieu, leur banquet, suivi de bal de nuit.

Adhésions, 237, rue Saint-Denis, chez M. Jullien.

ÉCHOS

Pour être heureux chez soi, il faut habiter un intérieur gai : posez les jolis papiers peints de « La Décoration Moderne », 90, rue Lamarck, Paris. Album 32, franco sur demande.

Le Renard d'Alaska, réputé pour ses ventes de renards, vient de recevoir du Canada un choix considérable d'argentés ne provenant pas d'élevage et garantis naturels. En février, vente spéciale d'avant-saison à prix très réduits depuis 700 francs. Un lot important de pékans sera vendu aux mêmes conditions. — 15, rue Fontaine (9e).

PAIX SUR LA TERRE
ou « La Guerre Impossible »
Roman
de LOUIS ARTUS
avec une lettre dédicace à Adolf Hitler

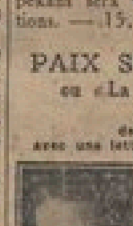

Louis Artus

Un beau roman qui passionne l'opinion et où foisonnent les épisodes dramatiques. C'est, écrit par un patriote clairvoyant, le drame d'une conscience de femme déchirée entre le plus sincère amour du pays natal et le sens chrétien de la paix et de l'humanité.

Actuellement chez Hortense, 25, rue des Capucines, soldes de couture et tissus de ses ateliers : 100 manteaux lainage chiné, 225 francs ; robes crêpe de laine à boléro, 185 francs. Douillettes, 99 francs. Blouses dentelle laine, 59 francs ; pulls depuis 45 francs ; culottes fil et soie, 13 francs 75 ; en laine, 19 francs. Gants chamois lavable, 17.50 ; fantaisies crispin, 35 francs. Bas soie naturelle, 19 francs ; carrés de Chine, 29 francs ; cols Claudine gro, 19 francs. Tabliers d'enfants et pulls, 19 francs. Drap pur fil ajouré 180×325, 59 francs ; la taie, 19 francs.

H. R. KNICKERBOCKER
COMMERCE ROUGE

Par ses menées économiques, l'U. R. S. S. veut-elle la mort de l'Europe ? Ce problème si considérable méritait une enquête approfondie. H.-R. Knickerbocker nous l'apporte avec une clarté d'exposition et une richesse documentaire qui font de Commerce rouge un livre indispensable. (Flammarion, 12 fr.)

Pour les bals et réceptions de février, Elmina, 11, boulevard de Clichy, vous offre un choix de robes du soir, à 150 et 250 francs, et des modèles haute couture, de 400 à 900 francs.

FRANCIS AMBRIERE
LA VIE SECRÈTE DES GRANDS MAGASINS

Comment les grands magasins créent la mode, séduisent les clientes, poursuivent les voleurs et les sadiques, vous saurez tout cela en lisant ces pages passionnantes, où Francis Ambrière déploie un brio étincelant. (Flammarion, 12 fr.)

Nouvelle mode, nouvelle ligne, nouvelle gaine. Mais, avant tout essai de votre nouvelle gaine chez la corsetière, une série de 12 bains au sel amaigrissant Clarks s'impose. 42 francs la série franco. Se trouve partout et chez Clarks, 16, rue Vivienne, Paris.

PIERRE LELY-POUJOL
L'HOMME DE TOUS LES JOURS

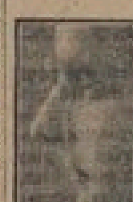

Roman de la trahison conjugale la plus inattendue et la plus dramatique. Qui peut se vanter d'échapper à pareille aventure. Que les maris satisfaits prennent garde. L'étrange passion qui peut ruiner leur bonheur rôde dans le cœur et dans les sens de toutes les femmes. (Éditions Montaigne, 12 fr.)

« La Cour Batave » prolonge, comme chaque année, jusqu'à fin février, son exposition de blanc. N'attendez pas la hausse pour acheter. Voici des prix que nous ne reverrons peut-être pas : draps métis, 240×350, 49 francs ; pur fil, 74 francs ; jours Venise, 95 francs ; toile Vimoutiers, 115 francs. Taies d'oreillers métis jour échelle, 11 francs 75 ; pur fil, 18 francs 25. Serviettes fantaisie couleur, 45 francs la douzaine ; nappe, 160×160, 28 francs. Serviettes éponge, 32 francs la douzaine. Mouchoirs batiste pur fil, 19 francs. Chemises de jour dames, 18, 19.75 et 21 francs ; en couleur, 26, 28 et 32 francs. Culottes, mêmes prix. Culottes courtes fil et soie rosés, 14.75. Gilets croisés tricot laine, 32 francs. Robes bébés brodées main, 21 francs. Blouses Vichy, 28 francs. Chemises hommes toile ballon 2 cols, 23.50. Vitrages guipure, 25 francs ; en tulle, 32 francs.

Catalogue franco sur demande.

43, boulevard de Sébastopol, et 15, rue Royale.

Comme chaque année après inventaire, Flandin (Au Touriste), 36 bis, avenue de l'Opéra, solde des articles de voyage et de maroquinerie pendant quelques jours seulement.

N'est pas gourmand qui veut, mais peut le devenir celui qui habitue son estomac à bien digérer. Eno's « Fruit Salt » vous en donne le moyen : une cuillerée à café, matin et soir, dans un verre d'eau, de ce « Sel de Fruit » incomparable, entretient le bon état de l'estomac, du foie, de l'intestin, refait les organes digestifs surmenés, les rend aptes aux joies de la bonne chère. Dans toutes les pharmacies, 15 francs.

Le mariage de Mlle Monique Buisson avec M. Maxime Vaillant

Une très nombreuse assistance, aux premiers rangs de laquelle on remarquait Mme Pierre Laval et Mlle José Laval et qui comprenait des personnalités du monde politique, de la diplomatie, de la magistrature, de l'industrie et du commerce, se pressait, hier, à midi, dans l'église de Saint-Honoré d'Eylau : Mlle Monique Buisson, fille de M. Albert Buisson, président du tribunal de commerce de la Seine, grand-officier de la Légion d'honneur, et de Mme Albert Buisson, épousait M. Maxime Vaillant, fils de M. Ernest Vaillant, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Ernest Vaillant.

Ce fut le cardinal-archevêque de Paris qui donna la bénédiction nuptiale et prononça l'allocution rituelle.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Pierre Laval, président du conseil des ministres, ministre des affaires étrangères, et M. Eugène Boyer, membre de la chambre de commerce de Paris, commandeur de la Légion d'honneur ; pour le marié, le professeur Emile Perrot, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, et M. Maurice Moisset, président de la Société des amis des arts, chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie, à laquelle le président de la République s'était fait représenter par le commandant Neizot-Nerin, de sa maison militaire, fut suivie d'un très long défilé à la sacristie et d'une brillante réception.

Au conseil des ministres

Les ministres se sont réunis hier matin en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Paul Doumer.

Outre MM. André Tardieu, Dumesnil, Charles Dumont et Oignoux, en ce moment à Genève, plusieurs autres membres du gouvernement, MM. Fould et Léon Bérard, retenus à la Chambre, n'ont pu assister à la délibération.

Les conversations diplomatiques en cours

M. Pierre Laval, président du conseil et ministre des affaires étrangères, a mis ses collègues au courant des conversations diplomatiques qui sont actuellement en cours.

Le budget

M. François Piétri, ministre du budget, a mis ses collègues au courant de l'état des travaux de la commission des finances de la Chambre.

Le reste de la séance a été consacré à l'examen des affaires courantes.

A l'Académie de médecine

La protection contre la variole. — Spirochètes et gangrène pulmonaire. — L'inhumation prématurée. — Elections.

Le rapport de M. Camus sur l'importation et la dissémination de la variole contient une série de recommandations qu'il est utile de rappeler. Elles concernent les marchandises et les personnes. Les marchandises ne doivent pas être embarquées sans un certificat de désinfection. Au débarquement, on doit les désinfecter en surface et le personnel des usines auxquelles elles sont destinées doit être immunisé. Les personnes venant d'un pays infecté doivent aussi être porteuses d'un certificat. Leurs bagages à main doivent être stérilisés. Enfin, pour empêcher la dissémination des germes, il est nécessaire que le médecin signale immédiatement tout cas de variole aux autorités et que les mesures opportunes soient prises : vaccination, isolement des contacts suspects, désinfection des vêtements et des objets touchés.

MM. Besançon et Echegoin ont fait une communication intéressante sur le rôle des spirochètes dans la gangrène pulmonaire. Dans les 11 cas qu'ils ont étudiés, ils ont mis en évidence l'association de ce microbe avec des microbes anaérobies, au moins dans les lésions non récentes. Les spirochètes se rassemblent au pourtour.

Emue de certains cas d'inhumation précipitée, l'Académie avait nommé une commission pour étudier les précautions à prendre lorsqu'un décès est annoncé. Le rapporteur, M. Balthazard, vient de conclure : 1° Qu'un délai de 24 heures au moins est nécessaire entre la mort et la mise en bière ; 2° Qu'aucune mise en bière ne doit avoir lieu avant la vérification médicale du décès ; 3° Que cette vérification doit être effectuée par des médecins de l'état civil. La commission demande qu'au moins dans les grandes villes ces médecins aient la compétence voulue tant au point de vue du diagnostic clinique qu'à celui des procédés modernes de contrôle de la mort.

L'Académie a enregistré le décès de M. Labat, de Toulouse, correspondant national de médecine vétérinaire. Elle a élu deux associés nationaux : MM. Remlinger, de Tanger, et Nicloux, de Strasbourg.

RENÉ SUDRE.

L'assemblée générale des surintendantes

L'assemblée générale des surintendantes d'usines et de services sociaux aura lieu le 9 février, à 15 heures, au Musée social, 5, rue Las-Cases.

LA CHAMBRE
a adopté le projet relatif à la revision des baux à ferme

La Chambre en a terminé avec le projet relatif à la revision des baux à ferme de longue durée : un moment, on put croire à l'éventualité d'un nouveau renvoi. « A demain ! », demandaient quelques voix éparses... Mais, sur d'énergiques récriminations des « jusqu'auboutistes », la discussion reprit et, à 19 heures, le dernier article était adopté...

On avait réglé, au cours des séances précédentes, la question de la recevabilité de la demande de revision : c'est autour des modalités de la procédure que l'on a bataillé hier... Les agriculteurs souhaitaient, pour la fixation des nouveaux prix de bail, la juridiction de commissions paritaires ; les juristes inclinaient naturellement en faveur du tribunal... On finit par se décider en faveur de commissions paritaires comprenant le président du tribunal ou un juge délégué par celui-ci et deux assesseurs choisis par le président pour la circonscription du tribunal, l'un sur une liste de six propriétaires bailleurs, l'autre de six fermiers exploitants.

Là-dessus, et après une intervention décisive de M. Léon Bérard on supprima l'article 10 qui prévoyait la possibilité de résiliation du bail en cas de non-acceptation de la sentence arbitrale : on exonéra encore les conventions nouvelles des droits de timbre et d'enregistrement, puis l'ensemble du projet fut, comme nous le disions plus haut, adopté à main levée...

Questions et interpellations

Question de M. Maupoil : ne serait-il pas urgent d'augmenter le montant de la retraite des vieux ouvriers mineurs ?

Réponse pertinente de M. Landry : le relèvement est pour le moment impossible par le simple jeu de versements ou de crédits budgétaires ; mais, si une nouvelle table de mortalité propre aux ouvriers mineurs est établie, le vœu de M. Maupoil pourra être réalisé sans douleur...

Et voici que M. de Castellane donne lecture de six demandes d'interpellation relatives au chômage et dont il s'agit de fixer la date de discussion... Echange de vues entre les « interpellants » et le président du conseil... Finalement, on décide qu'elles se substitueront vendredi après-midi à celles qui concernent l'aviation... Et la séance est levée à 19 h. 30.

Ajoutons enfin que dans la première partie de la matinée, l'Assemblée avait adopté un projet de loi tendant à relever, jusqu'à concurrence d'un crédit de 3 milliards, le maximum des avances que l'Etat est autorisé à consentir en application de la loi du 13 juillet 1928 sur les habitations à bon marché et les logements moyens.

Ce matin et cette nuit, débat sur la réforme électorale.

DOMINIQUE CANAVAGGIO.

La commission des finances termine l'examen du budget dont la discussion publique est imminente

La commission des finances de la Chambre approche du terme de son effort. Sera-t-elle en mesure de déposer et de faire imprimer à temps le rapport général pour que la discussion en séance publique puisse commencer avant la fin de la présente semaine ? M. Piétri en a donné l'espérance, hier, à ses collègues du conseil des ministres, mais les vieux routiers de la vie parlementaire estimaient que cette discussion ne pourrait guère être abordée que dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Quoi qu'il en soit, la commission a tenu, hier, sous la présidence de M. Malvy, deux séances. Au cours de celle du matin, elle a adopté ferme divers articles additionnels à la loi de finances qui ont pour auteur M. Bedouce et, en principe, un autre article, le plus intéressant, proposé également par le député de la Haute-Garonne, et qui concerne le cumul des fonctions d'administrateur, directeur ou gérant des sociétés d'entreprises subventionnées ou concédées par l'Etat, avec les fonctions de directeur ou gérant des filiales de ces sociétés subventionnées par l'Etat.

L'après-midi, examen encore d'articles additionnels ou d'amendements portant sur la création d'une caisse publique des calamités agricoles englobant les risques de grêle, de gelée printanière, de mortalité du bétail, etc... sur le chiffre des centimes additionnels à demander chaque année au principal de l'impôt foncier des propriétés non bâties, sur la transformation de l'allocation du combattant en retraite du combattant, sur le montant des dépenses qui pourront être engagées pour la construction et la constitution des stocks du nouveau croiseur de ligne, etc...

Une longue discussion s'est engagée sur un article additionnel présenté par le gouvernement et précisant les conditions dans lesquelles des avances pourraient être accordées sur les disponibilités du Trésor à des gouvernements étrangers ou à des établissements privés.

MM. Germain-Martin, de Lasteyrie et Vincent-Auriol ont été chargés d'étudier une nouvelle rédaction de cet article.

Enfin, la commission, examinant en seconde lecture l'article 14 relatif au prélèvement de 700 millions sur le fonds des alcools, a décidé de réincorporer cet article dans le budget, par 17 voix contre 9.

Il ne reste plus qu'à trouver 300 millions environ pour réaliser l'équilibre budgétaire. M. Piétri, ministre du budget, sera entendu aujourd'hui à ce sujet, par la commission.

CONTE DU « JOURNAL »

Un meurtre

Par rangées, les faisans s'alignaient dans la cour du château, devant les gardes qui comptaient les pièces, sous le regard satisfait des chasseurs. Je n'avais pas pris part au massacre. Ce jour-là, surtout, la vue de toutes ces bêtes jonchant le sol, comme une rousse récolte d'automne, mais blessées, raidies, maculées de taches sanglantes, toutes ces pattes brisées, ces gorges ouvertes, ces yeux vitreux qui semblaient garder l'étonnement de leur agonie, m'emplissait d'indignation. Puis, soudain, une autre image chassa de mon esprit celle-ci, le souvenir d'un meurtre ancien qui m'apparente, malgré moi, à ces chasseurs que je condamne. Certes, ce n'est pas le goût du sang qui me fit agir, mais une lâcheté plus basse peut-être, une de ces vilenies qui n'ont de nom en aucune langue, que nulle loi ne réprime, mais dont, à vingt ans de distance, le remords continue de projeter son ombre sur ma vie.

∴

C'était à Saïgon en 1912. J'occupais alors un poste d'inspecteur dans une exploitation de rizières. L'avouerai-je, pourtant, la vie coloniale me pesait. Je me lassai très vite de cette existence uniforme, avec ses petites intrigues féminines, ses rivalités, ses jalousies, ses éternelles parties de bridge ou de poker, son sport, son wisky et sa danse. Dès les débuts, je vécus donc assez retiré, n'ayant guère pour compagnie et pour distraction que les animaux, auxquels j'ai toujours porté un amour très vif et l'opium, dont je ne tardai pas à vénérer l'apaisante sagesse. Aussi, à peine rentré de mon bureau, aux heures chaudes de la sieste, allumais-je ma lampe, préparais-je ma pipe, me laissant bientôt aller à cet état d'exquise paresse où le corps ne s'immobilise que pour permettre à l'esprit de vagabonder plus librement.

Les hôtes ordinaires de ces fumeries étaient, outre mes chiens qui dormaient harassés en un coin du bungalow, mes deux singes ou plutôt une grande guenon d'Amérique : Sivah, et Quick, un petit chimpanzé. Sivah ne présentait en soi rien d'exceptionnel, mais le petit singe était, par contre, l'animal le plus étonnant, le plus remarquablement évolué que j'aie jamais connu. D'étranges clartés brillaient dans le bleu limpide de ses yeux, son front plissé avait parfois de véritables frissons de méditation et d'intelligence, et le cri dont il m'accueillait, un « mah ! mah » tour à tour plaintif, enjoué, tendre, rêveur ou taquin évoquait par sa seule modulation toutes les nuances de l'esprit ou du sentiment. Et maintenant arrivons au souvenir abominable. C'était au début de la saison des pluies. Pour quiconque a vécu aux colonies, ce seul mot évoque les heures atroces qui précèdent la terrible averse quotidienne. Le moment où le soleil brûle dans un ciel blanchâtre, un ciel de lèpre argentée, où la chaleur vide le crâne de toute intelligence, le cœur de toute sensibilité, opprime, épuise, écrase, où tout l'être n'est plus que lassitude et moiteur. C'est à ces heures meurtrières au dehors que, dans la tiédeur débilitante du bungalow, je demandais à l'opium un peu de réconfort. Dès midi, mes boys rentraient les chiens, enfermaient avec moi Sivah et Quick, dont la matinée s'était passée sur une terrasse du premier étage, favorable à leurs jeux jusqu'à ce que le soleil la rendît inhabitable. Et alors, tous stores baissés, tous ventilateurs en action, nous sombrions peu à peu, mes bêtes et moi, dans une insurmontable torpeur.

Je ne sais pourquoi je fumai ce jour-là plus qu'à mon ordinaire. Vingt, trente ou quarante pipes ?... je l'ignore. Bref, je fumai jusqu'à ce que la pipe me tombât des mains. Là-dessus, je ne m'endormis pas, mais je voguai longuement au hasard de rêves étranges. Des papillons sortant d'une énorme fleur se transformaient en danseuses, des « coolies » montaient et descendaient indéfiniment le même escalier. Pourtant — j'insiste sur ce fait — je ne dormais pas. Je percevais au contraire avec une extraordinaire acuité tout ce qui se passait autour de moi. Mon ouïe, surtout, affinée sous l'influence de la drogue, démêlait chaque son, jusqu'aux plus ténus, aux plus lointains. C'est ainsi que, dans ce véritable écrasement de ma volonté et de cette demi-paralysie de mes membres, tandis que je notais l'absence inattendue de la guenon et du chimpanzé, le « mah » habituel du Quick parvint à mon oreille. Habituel n'est pas le mot, car il n'était, ce jour-là, ni joyeux, ni taquin comme à son ordinaire, mais angoissé, plaintif, suppliant, tel un appel de détresse. J'écoutai, à demi soulevé sur ma natte. Il y eut un court arrêt, durant lequel j'entendis aussi les grognements désespérés de la guenon, puis à nouveau cette imploration douloureuse, en même temps que me parvenait le bruit de leurs ongles griffant le bois de la porte. Alors, soudain, je compris. Les boys avaient, dans leur précipitation, oublié Quick et Sivah sur la terrasse. Et maintenant, exposés à la chaleur mortelle, les deux malheureuses bêtes grillaient véritablement dans leur fournaise, râlaient de souffrance et d'angoisse au péril de l'insolation.

Il se passa alors en moi une lutte dont vingt années n'ont pas effacé le souvenir, dont j'éprouve encore la sensation aiguë, l'effet de cet antagonisme atroce entre ma lucidité et mon ivresse, ma conscience et ma lâcheté, ma volonté et mon inertie. Je savais que les deux animaux étaient sur la terrasse, qu'ils souffraient, appelaient, se défendaient contre la mort. Cette certitude était aussi réelle et évidente pour moi que l'existence de la natte sur laquelle j'étais étendu, de ma pipe tombée à mes côtés, de la lampe qui eût brûlé mes doigts de sa flamme. Mais si la natte, la pipe et les cris des animaux étaient réels, les papillons, les danseuses, les « coolies » sur l'escalier ne l'étaient-ils pas aussi ? Ma conscience délimitait le rêve, mais le rêve empiétait à tout instant sur ces limites. Où finissait la lucidité, où commençait l'hallucination ? Et de même que je savais, tout en ne sachant pas, je voulais, sans parvenir à réaliser ma volonté. Mon désir de me lever et de marcher se brisait contre l'apathie de mes membres, mon courage cédait devant la lâcheté de mon instinct. Les cris du petit singe, d'abord répétés, allèrent peu à peu s'atténuant. Ce ne fut plus bientôt qu'un vagissement douloureux, un pauvre râle étouffé, le « mah » de désolation souffreteuse dont, en sa frêle âme de bête, il accueillait son agonie. Et qui sait ? Plus que la terrible morsure, le dard brûlant enfoncé dans ce cerveau fragile, mon indifférence, ma trahison ne le meurtrissaient-elles pas, cet abandon de l'homme auquel il avait cru, cette fuite, cet évanouissement du dieu à l'heure révélatrice du calvaire !... Puis il y eut encore un cri, un seul, le dernier... Et après, le silence, un silence plus pesant que la chaleur, avec bientôt, au loin, les premiers grondements de l'orage.

Alors, dans un effort de tout mon être, comme en doit avoir parfois pour forcer le miracle l'infirme étendu devant la source, je bondis de ma natte, courus vers la porte de la terrasse et l'ouvris toute grande. Une clarté blafarde m'aveugla, un souffle de fournaise me brûla le visage...

Et, soudain, vrai tableau d'épouvante, derrière le voile rouge de mes yeux, je vis, ses lèvres gonflées d'un rictus féroce, découvrant ses gencives et ses dents, indignée, haineuse, implacable, fixant sur moi ses prunelles grises encore meurtries par la clarté, la guenon qui, de ses mains flétries, me tendait le cadavre du petit singe.

GEORGES IMANN.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Sont nommés :

Conseillers à la cour d'Aix, M. Masel, procureur de la République près le tribunal d'Aix ; de Limoges, M. Fombès, juge d'instruction à Limoges.

Présidents du tribunal de Chinon, M. Bertrand, juge à Melle ; de Falaise, M. Le Blond, président à Pont-Audemer ; de Pont-Audemer, M. Olivier, président du tribunal de Falaise ; de Montélimar, M. Politi, substitut du procureur de la République près le tribunal de Toulon.

Juges au tribunal de Limoges, M. Guillemin, substitut près ledit tribunal ; de Saint-Etienne, M. Mayniel, procureur près le tribunal de Condom ; de Tours, M. Deschaux, président du tribunal de Chinon ; de Melle, M. Daton, notaire, docteur en droit ; d'Annecy, M. Bouhier, avocat ; de Châlons-sur-Marne, M. Prapier, attaché titulaire au ministère de la justice ; de Guéret, M. Potier, juge suppléant du ressort de Limoges ; de Thiers, M. Bel, juge suppléant du ressort de Riom ; de Vienne, M. Curnet, juge à Montbéliard ; d'Yssingeaux, M. Pasquier, juge suppléant du ressort de Riom ; d'Auxerre, M. Beaucain, juge suppléant du ressort de Paris ; de Fontainebleau, M. Dior, ancien avocat, ancien avoué, docteur en droit ; de Remiremont, M. Lamard, juge d'instruction à Vervins ; de Vervins, M. Nussy-Saint-Saëns, attaché titulaire au ministère de la justice ; de Blois, M. Fontana, avocat.

Promotions dans la marine

Sont promus : capitaine de vaisseau, le capitaine de frégate d'Ornano ; capitaines de frégate, les capitaines de corvette Rousselin et Perrière ; capitaines de corvette, les lieutenants de vaisseau Duroché, Meiber et Dupouget ; lieutenants de vaisseau, les enseignes de vaisseau Hannezo et Bougon.

Ingénieur mécanicien en chef de première classe, M. Lavigne ; ingénieur mécanicien en chef de deuxième classe, M. André ; ingénieur mécanicien principal, M. Corée ; ingénieurs mécaniciens de première classe, MM. Page, Le Flem et Gossein.

Pour avoir une situation d'avenir devenez sténotypiste

La Sténotypie Grandjean permet de « prendre » vite, sans signe, et de transcrire fidèlement. Sans elle, pas de véritable secrétariat. Pour vous documenter sur la belle carrière de secrétaire-sténotypiste, demandez sa brochure grat. F. 642 à l'Ecole Normale de Sténotypie et de Secrétariat, 5, rue Saint-Augustin, Paris. Cours jour, soir, par correspondance, à toute époque.

LE JOURNAL

100, rue Richelieu. Fondé en 1892, par F. Xau

Abonnements :	Un an	6 mois	3 mois
Seine, Seine-et-Oise	80	42	21
France et Colonies	82	43	22
Etranger : Tarif A (Pays accordant une réduction de 50 % sur les tarifs postaux)	140	75	38
Tarif B (autr. pays)	200	100	50

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

INFORMATIONS

AUJOURD'HUI

3 fév. 34e jour ann. Dem. : S. Gilbert. Sol. : lev. 7 h. 22, couc. 16 h. 47. Lune p. le 6.

La Flamme du Souvenir : 18 h. 30 : 1er et 41e B.C.P., 20e et 60e B.C.P., anciens chasseurs des 4e et 5e groupes cyclistes.

Expositions : Grand-Palais, Salon des Indépendants, Salon des arts ménagers.

Salle du « Journal » : 21 heures, 100, rue de Richelieu, soirée artistique organisée par « Les Normands de Paris ».

Banquet : 19 h. 30, 3, rue Rouget-de-l'Isle, chambre syndicale des débitants de vins de Seine et Seine-et-Oise.

Vente de charité : de 10 à 18 heures, 20, rue Saint-Victor, l'Abri.

Soirée : 21 h., 79, avenue des Champs-Elysées, les Amis des Champs-Elysées.

Anciens combattants : 20 h. 30, 7, boulevard Denain, 41e R.I. — 21 h., 23, rue de Sèvres, les Poilus d'Orient. — 21 h., 23, rue des Fontaines, 14e B.I. — 21 h., 11, rue de la Pépinière, 26e R.I. — 21 h., 3, rue Saint-Laurent, 117e R.I. — 21 h., 4, rue des Petits-Champs, 2e hussards, assemblée générale. — 21 h., 17, rue du Pont-Neuf, 356e et 160e R.I.

DIVERS

— M. Pierre Cathala, ministre de l'intérieur, retenu à la Chambre des députés par les débats parlementaires, ne pourra recevoir ce matin mercredi.

Carnet mondain

NECROLOGIE

— On nous prie d'annoncer le décès, à Aix-en-Provence, de Mme veuve Victor Leydet, femme de l'ancien vice-président du Sénat.

REMERCIEMENTS

— Mme Charles Chaumet et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux innombrables marques de sympathie qui leur sont parvenues à l'occasion du décès de M. Charles Chaumet, sénateur, ancien ministre, prient de trouver ici l'expression de leurs bien vifs et très sincères remerciements.

Exposition internationale d'art moderne en 1937

Le comité d'études pour l'exposition internationale d'art moderne à Paris, en 1937, constitué en novembre dernier, sur l'initiative de la Société des artistes décorateurs, vient d'élire son bureau. M. Frantz Jourdain a été président, M. Louis Bonnier premier vice-président.

La Foire technique de Paris

Pas plus que le cultivateur n'achète un cheval sans l'avoir vu, l'industriel ne peut acquérir en toute sécurité une machine quelconque sans l'avoir examinée soigneusement au repos et en marche ; les catalogues les mieux composés ne peuvent lui donner qu'une idée imparfaite du matériel offert.

Il faut voir là la raison du succès des sections techniques de la *Foire de Paris*. En mai 1932, plus de 200.000 mètres carrés leur seront consacrés, et elles constitueront, en fait, comme chaque année, la plus grande manifestation périodique de toute l'industrie française.

Les applications de plus en plus nombreuses de l'électricité, le bâtiment, dont la technique a été entièrement renouvelée depuis quelques années, le matériel de travaux publics, la fonderie, le matériel de soudure, le matériel pour l'industrie alimentaire continuent leur progression.

Mais la section de la mécanique mérite une mention spéciale. Tout ce qui a été imaginé pour diminuer le travail de l'homme, pour abaisser les prix, pour rendre plus parfaite la fabrication de chaque objet y figurera. Les machines exposées, des plus simples aux plus complexes, mais toujours représentant le maximum de progrès technique, permettront aux nombreux visiteurs pour lesquels la *Foire de Paris* est devenue un lieu de rendez-vous annuel de se mettre très rapidement au courant des derniers perfectionnements et de choisir un nouvel outillage qui, remplaçant le matériel usagé, les mettra en mesure de lutter contre toutes les concurrences, malgré les difficultés si grandes de l'heure présente.

Pour le baptême de Bébé... offrez des dragées Martial !

Sans vous déranger, demandez échantillons, l'album des boîtes de baptême et surtout les prix de gros à la Fabrique de Dragées Martial, 11, rue Raspail, Ivry (S.). Expédition impeccable en 24 h.

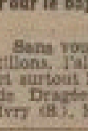

MANGEZ de la MORUE !

Voici une bonne recette : *Filets de morue à l'Andalouse* : Prendre des filets de morue, garnir l'intérieur de la farce suivante : oignons, tomates, persil, ail, câpres, un anchois, le tout haché. Ficeler les filets et les faire cuire au four en les arrosant d'huile d'olive. Retirer les filets et délayer dans le jus deux cuillerées de sauce tomate. N'oubliez pas de mettre dessaler la morue pendant 24 à 36 heures. Ne jamais la faire bouillir.

SANS-FILISTES
SI VOUS AVEZ LE SECTEUR
CONTINU ou ALTERNATIF
Nos alimentations totales et nos postes vous intéresseront par leur prix et leur qualité.
SI VOUS NE L'AVEZ PAS, voyez nos postes sur batteries. Marque A.T. qualité. Cat. gratis Agents demandés.
A. THINEY, Constructeur
102, RUE MARTRE - CLICHY
Magasin d'exposition :
72, rue Truffaut, 72 — PARIS

N° 13 — FEUILLETON DU *JOURNAL* 3-2-32

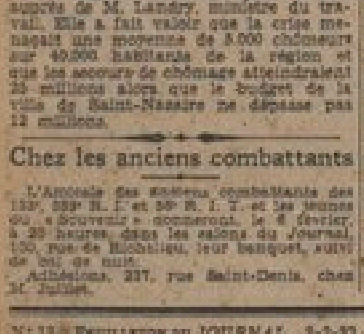

Roman inédit

PAR

Huguette GARNIER

Ils marchaient, se tenant la main, au-devant des vagues. Elles les soulevaient, les bousculaient ou les renversaient ensemble.

— Ce que c'est amusant !

Il la poursuivait, malade maladroite et qui perdait pied, la serrait contre lui avant qu'elle reprît l'équilibre ! Elle haletait, s'ébrouait, heureuse :

— Ah ! non, laissez-moi !

Mais elle ne s'arrachait qu'à regret de ces bras dans lesquels elle était si bien.

— Ça suffit pour un premier bain, trancha Boris. Vous pourriez prendre froid.

Il la conduisit jusqu'au rivage où ils s'étendirent côte à côte. Lily n'avait jamais ressenti une telle impression de bien-être, de liberté : c'était comme s'il faisait frais en elle. Elle étirait ses membres souples et, face au ciel, regardait, rougeoyant, glorieux, le soleil descendre sur la mer.

— Que c'est beau !

Elle prit du sable entre ses doigts, les ouvrit pour entendre s'écouler cette petite pluie fine, rêvant... Un jour elle avait dû partir pour Berck, avec une colonie de vacances. Ça ne s'était pas arrangé et elle avait beaucoup pleuré. A présent elle s'en réjouissait.

— A quoi pensez-vous ?

Elle se secoua, fut vite debout.

— A ceci : il va falloir se rhabiller.

Seule dans sa cabine elle essayait de s'apercevoir nue, dans le bout de miroir suspendu. Tout à l'heure... Déjà elle goûtait le plaisir de l'attente et, reprenait toute enfiévrée, ses vêtements.

Ils choisirent pour dîner, un restaurant renommé. Il n'y avait, quand ils pénétrèrent, que des Anglais, bâillant devant leur potage. Personne ne fit attention à eux.

Grisée par cette journée de plein air, par la présence de son compagnon, Lily parlait vite, très vite, comme une qui a mille choses à dire et craint de n'arriver, faute de temps, au bout de son récit. Elle tenait à se montrer sous un beau jour, intelligente, adroite, curieuse, se mettait en frais. Ils penchaient leurs têtes l'un vers l'autre, par-dessus la table. Boris souriait, elle respirait, avec son haleine, une odeur de tabac fin, voyait de tout près se foncer ses prunelles claires.

— Dire que j'aurais pu ne pas vous rencontrer !

Cette éventualité lui semblait sinistre.

Il commanda des liqueurs, fit plusieurs fois remplir leurs verres. Avec la chaleur qui montait en elle, un besoin d'expansion gagnait Lily. Elle éprouvait l'impérieux besoin de raconter sa vie à cet amoureux au beau visage, comme s'il fallait absolument qu'il n'ignorât plus rien d'elle. Mais elle « transposait » cette vie, la romançait. Le caporal Charles Bouquet prenait du galon et devenait, grâce à sa fille, le lieutenant Bouquet. Vincente faisait un procès aux parents avares qui la dépossédaient de ses terres. Quant à elle, Lily, son existence n'avait pas été toujours drôle. Enfin !... Elle ne serait pas la première qui se fût sacrifiée pour les siens...

Il l'écoutait, pensif, comme elle l'avait écouté alors qu'il décrivait les splendeurs passées, les réceptions à la cour, les robes de Nadia Philippovna. Chacun, à son tour, croyait à la sincérité de l'autre. Lily s'émouvait presque sur son propre sort.

— On s'en va ?

Elle le suivit, le cœur tout gonflé encore, ne sachant plus très bien, déjà, ce qu'elle avait raconté. Une rasade de plus et — qui sait ? — Mâcre le suborneur prenait figure d'odieux satyre ne reculant devant aucun moyen.

Dehors, la fraîcheur nocturne la saisit. On n'entendait que le court halètement rythmé des vagues, comme si battait, à grands coups sourds, le cœur du monde. Un bras autour de la taille de Lily, Boris la guidait.

Il ferma la fenêtre de leur chambre ; un des rideaux se décrocha. On apercevait à intervalles réguliers, par la vitre nue, le phare qui faisait de l'œil à la nuit.

X

Pendant deux mois, ils se virent presque chaque jour. Une maison discrète abritait leurs rencontres. De la jeune femme qu'il avait éveillée, de la paisible élève d'Etienne, Boris faisait une femme experte aux caresses, lui inculquait le goût de l'amour.

Elle déplorait qu'il n'eût point une garçonnière. On ne sait jamais qui l'on peut rencontrer dans ces établissements tarifés. L'ombre de Dorimont ou de Pécune — de Pécune surtout — se profilait devant elle ; cela mêlait une sorte d'appréhension à son plaisir. Elle se glissait, comme une voleuse, à la suite de son amant, se faisait toute petite, cependant qu'il acquittait le prix de ce logis de fortune. Tous ces détails lui étaient affreusement pénibles et elle suivait, oppressée, le garçon au tablier blanc.

— Pourquoi ne me reçois-tu pas chez toi ? avait-elle demandé à Boris.

Il lui avait expliqué que cela n'était pas possible. Il partageait sa chambre avec un camarade d'orchestre, recueilli par charité, Michel Barimoff, ancien officier, comme lui, au régiment Préobrajensky. Les Russes sont ainsi, les lois de l'hospitalité leur sont sacrées — surtout en exil.

Lily enrageait. Ce n'était point le moment d'offenser M. Mâcre. Heureux de la voir contente de son sort, de l'entendre rire, chanter, il la comblait de cadeaux. Jamais il ne s'était montré si généreux. Elle faisait briller à son doigt le solitaire offert pour le cinquième anniversaire de leurs libres noces. Cinq ans déjà ! Et elle ne le trompait que depuis un trimestre ! Que de temps à rattraper ! Elle n'était pas loin de se décerner un brevet de vertu.

— Un homme qui me donne des « diams », voyons, Boris !

Boris souriait et, comme toujours, racontait une histoire.

— Pour les vingt-quatre ans de la comtesse, figure-toi, j'avais acheté vingt-quatre brillants, à peine plus gros que celui-ci. Suspendus à un fil de platine, ils faisaient un pendentif très moderne, comme des gouttelettes d'eau pure. Moi-même, j'avais composé le dessin qu'avait exécuté le plus grand joaillier de Pétersbourg. Quand je lui portai ce présent : « Quelle folie ! » dit Nadia. Mais c'est en vain qu'elle essayait de sermonner. Plutôt, elle avait envie de sauter de joie, et battait des mains comme une enfant... On aime à parer celle qu'on aime, n'est-ce pas, lorsqu'on en a les moyens ?

Lily, du coin de l'œil, lorgnait sa bague et n'était plus aussi sûre de la munificence du donateur.

— Trois carats à peine, estimait Boris en lui rendant le bijou qu'elle avait, à sa prière, retiré de son doigt.

Et il paraissait s'y connaître en diamants.

— Qu'est-ce qu'il est devenu, le collier de la comtesse ?

Il avouait, avec un détachement parfait, ne pas le savoir.

— Quelque servante l'aura emporté, sans doute, ou un garde rouge, pendant une perquisition.

Nitchevo !

Nitchevo, c'est tout de même vite dit ! Tous pareils, ces grands seigneurs !...

— Ça aurait fait une jolie somme au cours du jour.

Elle supputait ce qu'aurait pu rapporter la vente des joyaux. Avec cela, Boris aurait facilement meublé un petit coin pour elle. Il en convenait, mais, fataliste, découvrait des raisons de ne point le regretter.

— Vois-tu, chérie, ce n'est pas un logement que j'aurais voulu louer pour toi : c'est un palais. Je le vois si bien. Au centre, une grande vasque avec un jet d'eau. Des étoffes précieuses au mur, presque sombres. Sur le divan, des fourrures rares. Dans une volière d'or, des oiseaux de tous les pays.

Elle demeurait éberluée, cependant qu'il dénombrait ces splendeurs imaginaires. Il accumulait, pour les mettre en rêve à ses pieds, des trésors gratuits. La conclusion ne tardait guère : dès l'instant qu'il ne pouvait faire vivre son aimée dans ce cadre choisi, seul digne d'elle, qu'importait le lieu de leur réunion ? La féerie n'était-elle pas en eux ?

— Elle n'y serait pas moins, observait judicieusement Lily, dans un petit rez-de-chaussée à nous.

(A suivre.)

Copyright by Huguette Garnier, 1932.
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

L'ouverture de la conférence du désarmement après la réunion improvisée du Conseil de la S.D.N.

Deux des hommes qui ont joué des rôles de tout premier plan dans les laborieuses discussions préparatoires de la conférence de limitation des armements sont absents des discussions de Genève. L'événement est de ceux qui ne sauraient passer inaperçus et dont il faut tâcher de trouver l'explication.

Le premier absent n'est rien moins que lord Robert Cecil, cet étrange fils du marquis de Salisburg, le dernier grand ministre conservateur de l'ère victorienne, qui est devenu le plus ardent champion du pacifisme et de la Société des nations, tout en gardant cependant quelques traits d'atavisme qui donnent à son tempérament une allure assez trouble.

Celui que Mme de Noailles a appelé le « vautour faisant la chasse aux papillons » n'a pas reculé devant les variations d'attitude imposées par les changements de la politique anglaise selon que le la était donné par les conservateurs ou par les travaillistes. Même on a pu le voir abandonner avec éclat la thèse de la limitation des réserves instruites quand l'Angleterre a jugé convenable de faire à la France cette concession. Dieu sait pourtant si lord Robert Cecil avait rompu des lances contre la conscription !

L'homme est donc de ceux que l'on pouvait croire assez souples pour se prêter à toutes les évolutions. Pourtant n'est-ce pas lui qui s'est retiré de la délégation britannique parce qu'il lui paraît impossible de soutenir les instructions données à cette délégation ? Est-il vrai que les dirigeants anglais se sont aperçus, à la lumière des événements de l'Inde et de Chine, que leur armée n'est pas assez forte ? C'est une thèse évidemment assez difficile à soutenir par lord Robert Cecil qui n'admet pas de réduction de moins de 25 % pour tout le monde.

La disparition du comte Bernstorff indiquerait-elle également un revirement de l'Allemagne ? Ce serait singulièrement important car le comte Bernstorff est l'homme qui n'a cessé de proclamer que les travaux préparatoires ne valaient rien, que l'Allemagne les jetterait par terre pour réclamer l'égalité des armements.

On voudrait espérer voir l'Allemagne revenir à une appréciation plus exacte du respect des engagements du traité de Versailles. Les discours retentissants du général Groener ne permettent pas de le croire. Alors, faut-il admettre que le comte Bernstorff reste dans la coulisse uniquement pour permettre à la délégation allemande de reculer l'offensive jusqu'au moment le plus favorable pour les élections en Allemagne et en France ? N'est-ce pas encore une manœuvre qui se prépare ?

La séance du Conseil de la Société des Nations

[SUITE DE LA 1re PAGE]

M. Thomas a donné ensuite lecture d'une communication assez alarmiste qui a été faite à la Chambre des communes, dans la journée, par le gouvernement britannique.

Deux points sont intéressants à retenir dans la proposition britannique. Le premier est celui qui vise l'interdiction de mouvements de troupes annonçant la reprise des hostilités. Il ne faut pas oublier, en effet, que les incidents peut-être les plus sérieux ont été provoqués par la nouvelle que Tchang Kai Chek mobilise les forces chinoises pour reprendre l'offensive du côté de Changhaï. C'est cette nouvelle qui paraît avoir créé, du côté des Japonais, une nervosité particulière. L'autre point à retenir est le projet de création d'une zone neutre occupée par des détachements internationaux. L'idée est certainement excellente ; elle risque seulement d'exposer les détachements internationaux à se trouver pris entre le marteau et l'enclume et mêlés aux opérations.

Dès que M. Thomas a eu terminé sa communication, M. André Tardieu a déclaré que le gouvernement français avait, dès hier, envoyé à son ambassadeur à Tokio et à nos ministres à Nankin les instructions nécessaires pour appuyer énergiquement la démarche anglo-américaine.

M. Grandi a fait une déclaration analogue au nom de l'Italie et exprimé le vœu d'un prompt règlement pacifique.

Le délégué de l'Allemagne a déclaré que son gouvernement s'associait à la démarche.

Chinois et Japonais sont satisfaits

L'intérêt s'est éveillé quand on a vu que le représentant de la Chine demandait la parole. M. Yen, qui s'exprime avec autant d'élégance et d'adresse que son prédécesseur, M. Sze, a renoncé à prendre l'offensive au nom de la Chine. Il s'est contenté, tout au contraire, de remercier les puissances de leur intervention. L'action émolliente a donc de ce côté au moins, produit un résultat. La Chine ne cherche pas à précipiter les coups.

M. Sato a parlé, à son tour, au nom du Japon. Il a fait une déclaration assez diplomatique, constatant que la démarche des puissances allait au devant des désirs du Japon, que le ministre des affaires étrangères japonais avait déjà fait appeler les représentants de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la France pour exprimer son intention d'organiser une coopération collective destinée à mettre fin à une situation très regrettable.

M. Sato a donné ensuite lecture d'une communication de son gouvernement qui indique que les autorités japonaises ont été constamment en rapport avec les commandants des forces internationales et de la police municipale de Changhaï. Naturellement, l'exposé historique japonais assure que l'initiative des hostilités a toujours été prise par les Chinois.

M. Sato a ajouté quelques explications qui tendent à réduire sensiblement l'importance des événements de Nankin. A l'en croire, les événements de Nankin se seraient produits de la manière suivante : les forts chinois auraient tiré plusieurs coups de canon, à la suite desquels une fusillade aurait été dirigée par les Chinois contre un petit détachement de marins japonais qui occupaient un ponton appartenant à la grande compagnie de navigation nippone. Les navires japonais auraient envoyé des renforts par embarcations, et, comme on tirait sur ces embarcations, ils auraient envoyé quelques salves d'obus, non pas contre la ville, mais autour du ponton pour appuyer l'envoi des marins. Ceux-ci auraient d'ailleurs été très rapidement retirés.

Nous avons eu alors l'incident comique. Le secrétaire général du conseil de la Société des nations, sir Eric Drummond, après avoir rappelé que la commission d'enquête constituée par les puissances à Changhaï va entrer en fonctions immédiatement, et qu'un délégué du secrétariat, M. Haas, qui se trouve actuellement à Changhaï, servira de rapporteur, il a signalé qu'il fallait trouver de l'argent pour couvrir cette dépense. Le budget de la S.D.N. contient une réserve de 300.000 francs pour l'imprévu. Sir Eric Drummond demande que l'on prélève 25.000 francs seulement sur ce fonds pour couvrir les frais de la commission. Ce n'est certainement pas là une dépense exagérée !

Heureusement, M. Tardieu a conclu sur la note sérieuse et vraiment importante, en constatant que la réunion du conseil avait obtenu tout le résultat attendu, en applaudissant à l'intervention énergique des grandes puissances et en associant le conseil de la Société des nations à cette action.

Mais le désir de montrer l'activité du conseil dans les affaires sino-japonaises a-t-il été le seul qui ait inspiré la convocation précipitée de la séance extraordinaire du conseil ? N'a-t-on pas voulu aussi couper court à une manœuvre des Soviets ? Le bruit s'était répandu, en effet, dans la matinée, que M. Litvinof voulait profiter des affaires de Chine pour tenter une manœuvre dès la première séance en tâchant de rallier la plupart des puissances à une manifestation démagogique de protestation contre le Japon. Ce projet a-t-il vraiment existé ou bien encore a-t-il été simplement préventif ?

Ce qui est indiscutable, c'est que, même si le délégué soviétique avait eu des velléités de provoquer un incident intempestif, l'état soporifique dans lequel le discours d'ouverture de M. Henderson avait plongé l'assemblée et l'assistance aurait suffi à l'amortir beaucoup plus que toutes les petites manœuvres du conseil.

M. Henderson ouvre la conférence du désarmement

Il est difficile de concevoir quelque chose de plus morne que la première séance de la conférence du désarmement, où assistait un public vraiment clairsemé. Nous avons connu d'autres salles à l'assemblée des nations et aussi d'autres foules par exemple quand M. Briand prenait la parole.

Puisque le nom du grand artisan de la réconciliation des peuples vient sous notre plume, nous regrettons d'être immédiatement obligés de constater l'ingratitude des foules. Non seulement l'assemblée n'a pas eu le moindre geste de rappel à l'égard d'un président assez notoire, mais elle n'a même pas cru devoir souligner d'un moment d'attention le passage du discours où M. Henderson nommait M. Briand en rappelant une déclaration de lui, faite, il y a un an, pour constater tout le chemin parcouru vers l'organisation de la paix. Pourquoi cette allusion est-elle tombée dans le vide ? Est-ce parce que les événements ont donné d'étranges échos à ces déclarations ? Est-ce plutôt par suite de lassitude causée par une heure de lecture monocorde, distillant un accablant ennui ?

Il faut pourtant rendre à M. Henderson cette justice qu'il a fait un grand effort quand on a annoncé, il y a quelques semaines, qu'il était sérieusement malade. L'homme n'est plus véritablement que l'ombre de lui-même. Il a fondu comme Stresemann. Le changement aurait même eu quelque chose d'assez émouvant si tout sentiment d'émotion n'avait été incompatible avec l'atmosphère de dépression de la séance d'hier.

Le programme de la Conférence

La plus grande partie de la harangue de M. Henderson n'a pas été autre chose qu'un grand rapport de conseil d'administration sur les péripéties de la laborieuse préparation de la conférence.

L'introduction, après une allusion très brève et très prudente au conflit sino-japonais, fixe le programme de la conférence qui doit :

1° Chercher à établir un accord précis sur la limitation et la réduction des armements.

2° Veiller à ce qu'aucune forme d'armement n'échappe à cet accord.

3° Préparer de nouvelles étapes d'avenir.

Puis M. Henderson aborde le terrain scabreux de la conception d'où est née la conférence du désarmement.

La mention faite par M. Henderson du point de départ de la conférence a été moins scabreuse qu'on ne le redoutait et que ne le permettaient même de le supposer certaines interprétations. M. Henderson n'a fait aucune allusion à l'introduction de la partie 5 du traité de Versailles, sur laquelle les Allemands s'appuient pour réclamer la suppression des clauses militaires. Il s'est borné à parler de l'article 8 de la charte de la Société des nations qui stipule que tous les membres de la ligue s'engagent à réduire leurs armements au minimum compatible avec leur sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales.

M. Henderson prétend qu'il faut rompre le cercle vicieux dans lequel on tourne. L'insécurité conduit aux armements, et la course aux armements augmente l'insécurité. Il y a bien un cercle vicieux, mais ce n'est pas celui-là. Voici quel est exactement le vrai cercle vicieux : l'impunité laissée aux fauteurs de troubles provoque l'insécurité, et on ne ferait qu'augmenter l'insécurité en augmentant cette impunité par la réduction des armements.

Dans sa péroraison, M. Henderson est revenu à son idée favorite du désarmement d'abord, ajoutant aux arguments sentimentaux des arguments économiques.

Quels étranges arguments il a invoqués ! Les armements coûtent, a-t-il dit, une centaine de milliards par an aux nations du monde. C'est très fâcheux assurément, mais M. Henderson déclare que ces dépenses sont totalement improductives. Quelle erreur ! Combien de millions d'hommes vivent de ces dépenses, dont bien peu passent en matière inerte. Combien, plus encore, échappent à la misère et à la ruine parce que vient une prime d'assurance qu'il convient de rendre aussi légère que possible, ce qui serait plus dangereux d'établir avant d'avoir diminué les risques.

Pour arriver à cette réduction effective des risques, M. Henderson est obligé de reconnaître que l'organisation collective est indispensable. Il indique que le sommet qu'il faut atteindre est la réalisation de la paix par la coopération.

C'est tout simplement renverser l'ordre des facteurs. M. Henderson fait de la coopération le couronnement d'un édifice construit dans les nuées puisqu'il ne lui donne aucun fondement.

La thèse est, au contraire, que l'organisation de la sécurité par l'organisation collective doit être la base fondamentale du désarmement.

A peine si quelques maigres applaudissements soulignent cette conclusion. On applaudit bien davantage l'élection de M. Mota à la présidence d'honneur et le petit speech par lequel le président de la confédération suisse formule des vœux pour le succès d'une conférence dont l'œuvre est indispensable au rétablissement de la confiance.

Puis on enlève au galop la nomination de trois comités chargés d'examiner, le premier, les pouvoirs de la Société; le deuxième, le règlement du travail; le troisième, les pétitions soumises à la conférence. Dès maintenant, il est entendu qu'il y aura, samedi matin, séance solennelle pour la remise d'un certain nombre de ces pétitions. — S.-B.

Les entretiens de M. André Tardieu

GENÈVE, 2 février. — M. André Tardieu a conféré successivement aujourd'hui avec MM. Zaleski, Marinkovitch et Benès, ministres des affaires étrangères de Pologne, de Yougoslavie et de Tchécoslovaquie.

Le président de la délégation française a reçu également M. Gibson, délégué des Etats-Unis. — (Havas.)

M. Macdonald va subir une opération à l'œil gauche

LONDRES, 2 février. — M. Ramsay Macdonald, qui souffre depuis quelque temps de troubles de la vue, va entrer dans une clinique pour y subir une opération. Trois médecins, qui ont examiné le premier ministre, ont signé le bulletin suivant :

Le premier ministre a éprouvé récemment une diminution légère et progressive de la fonction d'un œil. Nous sommes d'avis qu'une opération est immédiatement nécessaire pour améliorer son état et supprimer la cause du mal. L'état de l'œil n'est pas la conséquence d'un mauvais état général; la santé du premier ministre est tout à fait satisfaisante.

C'est l'œil gauche qui est affecté, mais on fait remarquer que M. Ramsay Macdonald portait depuis peu des lunettes. Ce mauvais état de l'œil gauche provoquait des maux de tête et c'est ce qui a décidé les médecins à ordonner l'opération.

Le premier ministre présidera demain matin le conseil de cabinet et se fera, après la réunion, immédiatement conduire à la clinique, où il sera opéré.

Sir John Simon quittera Londres vendredi pour Genève

LONDRES, 2 février. — Sir John Simon quittera Londres vendredi pour aller assister à la Conférence du désarmement à Genève. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères prendra la parole à la réunion de samedi. — (Journal.)

Mission aérienne française à Londres

LONDRES, 2 février. — Une mission française d'études aéronautiques est arrivée à 23 heures à Londres. Elle est composée de M. Caquot, directeur du service technique au ministère de l'air, de M. Martinneau-Lagarde, directeur de la section des moteurs, et d'un officier d'état-major.

Ces techniciens se rendent dans la capitale anglaise à la suite de l'invitation qui leur a été adressée par le ministère de l'air britannique.

Sans nouvelles de 7 avions perdus aux Etats-Unis dans le brouillard ou des orages

NEW-YORK, 2 février. — On est sans nouvelles de sept aéroplanes transportant vingt personnes qui ont été pris dans le brouillard ou dans des orages, durant ces derniers jours, aux Etats-Unis. Le *Century Pacific*, qui avait huit personnes à bord, est porté manquant.

Depuis lundi, des avions envoyés en reconnaissance ont aperçu, au nord de Rio Vista (Californie), des débris calcinés d'un avion que l'on croit être un appareil postal qui s'est perdu hier. — (Journal.)

MARCHÉ DE NEW-YORK

L'ouverture est ferme et le sentiment général assez optimiste en raison de la fermeté exprimée par le blé, l'entrée en fonctions du consortium de reconstruction financière, enfin la reprise d'hier est considérée comme de bon augure. Les expériences marquent cependant une certaine faiblesse tandis que les déclarations de dividendes et de bénéfices produisent un assez mauvais effet. La cote à partir de ce moment commence à accuser un léger fléchissement. A ce recul ne tarde pas de succéder une faiblesse plus marquée en raison de la lourdeur persistante des cuprifères et des ferroviaires. Celles-ci ont presque entièrement reperdu le terrain gagné hier. En fin de compte on s'est aperçu que la réduction des salaires apportait certes une amélioration à la situation des chemins de fer mais que ce n'est certainement qu'une reprise des mouvements du fret qui remettra les choses en ordre.

On termine au-dessous des cours d'hier.

CHANGES A NEW-YORK

NEW-YORK, 2 février. — Câbles transferts, 345 3/4; Changes sur Paris à vue, 393 3/16; Change sur Berlin, 2366; U.S. Liberty 3 1/2 0/0, 94 5/16; U.S. Liberty 4 1/4 0/0, 99 5/16; Royal Dutch, 17 1/4; Shell, 3 1/2. — Argent en barres : Minéral étranger, 29 7/8; Affaires totales (titres), 1.150.000.

Sucres (Clôture)

NEW-YORK, 2 février. — Centrifuge Cuba 96° droits payés prompte livraison, 302. A terme : mars, 101; mai, 109; juillet, 109; septembre, 114; octobre, 117; décembre, 120; janvier, 121.

Ventes approximatives : 22.000 tonnes.

Dernière Heure

LE JAPON repousse la proposition anglo-américaine de créer une zone neutre à Changhaï

CHANGHAÏ, 2 février. — *Les nouvelles de Tokio annoncent que le Japon aurait repoussé la proposition de création d'une zone neutre à Changhaï.* — (Ag. Indo-Pacifique.)

Cinq points avaient été proposés à Tokio et à Nankin

LONDRES, 2 février. — Sir John Simon, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a répété aux Communes la déclaration faite, quelques heures auparavant, par M. Neville Chamberlain. Sir John Simon a donné l'énumération des demandes formulées par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis aux gouvernements chinois et japonais :

1° Cessation immédiate de tout acte de violence, d'un côté comme de l'autre ;

2° Suspension de la mobilisation et de tous les préparatifs amorcés en vue d'hostilités nouvelles ;

3° Les forces chinoises et japonaises évacueront tous les points où elles se trouvent en contact à Changhaï ;

4° La concession internationale sera protégée par l'établissement d'une zone neutre ;

5° Après l'acceptation des conditions ci-dessus, des négociations s'engageront immédiatement en vue du règlement des questions controversées entre Chine et Japon, cela dans l'esprit du pacte Kellogg et avec l'assistance d'observateurs et de membres des puissances neutres.

Ces propositions ont été remises aux gouvernements chinois et japonais par les représentants anglais et américain à Nankin et à Tokio. — (Journal.)

Contre-propositions japonaises

TOKIO, 2 février. — M. Yoshizawa, ministre des affaires étrangères, a répondu par des contre-propositions aux suggestions des ambassadeurs américain et britannique à Tokio.

Le Japon propose notamment la nomination d'une commission spéciale internationale, au sein de laquelle il serait représenté, et qui aurait le pouvoir de prendre des sanctions contre toute violation de la part des Chinois des droits des résidants étrangers en Chine.

En outre, le Japon demanderait que les troupes chinoises rassemblées aux environs de Changhaï, se retirent à 45 kilomètres à l'ouest de cette ville.

Optimisme à Washington

WASHINGTON, 2 février. — Le département d'Etat exprime une grande confiance dans le succès de la proposition de cessation des hostilités que les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et l'Italie ont présenté conjointement au Japon et à la Chine, et Washington attend avec l'espoir d'une rapide réponse des belligérants.

On remarque qu'il serait difficile pour le Japon de rejeter les termes de la proposition puisque l'initiative provient nettement de ce pays. La démarche faite à Tokio a été réitérée hier par Washington.

Les milieux de la Maison-Blanche ont déclaré que les forces américaines sont uniquement désireuses de protéger la vie des nationaux américains à Changhaï, mais que le gouvernement américain propose ses bons offices pour le règlement de toutes les questions importantes qui divisent les antagonistes. — (Havas.)

LES COMBATS A CHANGHAI

CHANGHAÏ, 2 février. — A 15 h. 45 (heure locale), de violents combats ont de nouveau mis aux prises Chinois et Japonais dans le district de Chapeï. A 16 h. 5, l'artillerie chinoise a ouvert le feu contre un important groupe de Japonais se trouvant dans la concession internationale.

Les combats continuent avec furie dans le faubourg de Chapeï et à Hong-Kiou.

Dans le district de la gare du Nord, les canons de campagne et les mitrailleuses des forces japonaises sont entrés en action contre les défenses chinoises.

Quatre canons de campagne japonais, dissimulés dans le parc de Hong-Kiou, derrière les buttes du champ de tir, bombardent violemment Changhaï.

Avance japonaise dans Chapeï

A 18 h. 30, l'artillerie lourde japonaise a commencé une canonnade dont le bruit domine celui des tirs incessants de mitrailleuses et mortiers chinois et des petits obus japonais. On ignore encore où sont placées les pièces lourdes japonaises ; mais il est probable qu'il s'agit des pièces de marine des navires qui sont en aval du fleuve.

Deux mille marins japonais ont commencé une avance générale dans Chapeï, après ce fort barrage d'artillerie.

Le refuge de la concession française

Devant la violence des combats qui se livrent sans discontinuer dans Changhaï, les Chinois se réfugient par milliers dans la concession française, demandant aide et protection. Le tumulte est indescriptible. Les rues de la concession française sont embouteillées et on n'y circule que très difficilement.

La police est débordée. La population fait tout son possible pour aider la police à protéger les femmes et les enfants.

Le bombardement a cessé

CHANGHAÏ, 2 février, 1 h. 30 du matin (heure locale). — Le bombardement de la ville par l'artillerie japonaise a cessé dans la soirée.

Les Japonais s'attendent qu'une offensive général soit déclenchée par les Chinois dans les quarante-huit heures. En conséquence plusieurs centaines de fusiliers marins nippons se sont massés aux alentours du club japonais.

Avec les 450 fusiliers marins débarqués hier, les Japonais ont à terre 5.000 hommes de troupes navales. Ces renforts doivent être envoyés à Chapeï et sur la ligne Changhaï-Woosung, où ils vont établir des points de défense.

On mande par ailleurs qu'aucune déclaration officielle n'a encore été faite de source chinoise en réponse à la demande de cessation des hostilités par les gouvernements britannique et américain. On déclare, toutefois, que, si une décision doit être prise, elle devrait être suivie d'un effet immédiat.

La situation à Nankin

LONDRES, 2 février. — On mande de Washington à l'*Agence Reuter* :

Le commandant du contre-torpilleur américain *Simpson* a annoncé que, pour le moment, les étrangers résidant à Nankin sont en sécurité et qu'en conséquence il n'y avait pas lieu d'envisager leur évacuation immédiate.

On mande de Nankin :

Suivant un communiqué officiel, le bombardement de Nankin par les Japonais aurait été provoqué par un malentendu. Quelques marins japonais s'étant rendus à terre hier soir pour se ravitailler, rencontrèrent une patrouille chinoise qui, après les avoir provoqués, tira sur eux. Les marins japonais ayant ensuite regagné leurs bâtiments et relaté cet incident, les commandants des navires japonais firent tirer plusieurs obus dont quelques-uns à blanc. Les Japonais cessèrent de tirer lorsqu'ils eurent constaté que les forts chinois ne ripostaient pas. — (Havas.)

LE SUCCÈS magnifique remporté cette nuit à l'Opéra par le Bal des Petits Lits Blancs

Paris a montré une fois de plus, la nuit dernière, ce dont il est capable quand on lui demande de mettre au service du bien ses richesses matérielles, celles de son intelligence et de sa beauté.

Au cours de cette fête unique du bal des Petits Lits Blancs que présida le premier magistrat de la République et où l'on put remarquer, parmi tant d'autres personnalités, le président du conseil, M. Laval, accompagné de Mme et Mlle Laval, l'œuvre chère au cœur de M. Léon Bailby aura connu un succès immense.

Quel plus beau résultat pour celui qui lui consacra tant d'activité et de dévouement que ce chiffre, merveilleux de recettes qui, dès minuit, circula à travers la salle noire et blanche d'habits et de robes du soir, gagna de loge en loge et trouva dans l'énorme coulisse où s'apprêtait la féerie un écho facile : plus d'un million de francs !

Dès la fin du jour, une lumière diffuse détache l'ombre des colonnades de l'Opéra, tandis que les projecteurs tendent des faisceaux d'argent sur les toits et sur les frontons.

Les portes s'ouvrent à 19 h. 30 pour le dîner de gala. 500 hôtes de marque y assistent : M. et Mme Gaston Doumergue recueillent à leur table une discrète ovation.

Puis, c'est la ruée interminable des autos. Plusieurs heures durant, le Tout-Paris monte le grand escalier d'honneur, entre deux haies de gardes en grande tenue, figés dans l'impeccable garde-à-vous.

A 23 h. 15, arrive M. Paul Doumer, président de la République, accompagné de Mme Doumer.

M. Pierre Laval, président du conseil, reçoit le chef de l'Etat qui, aux accents de la *Marseillaise*, gagne sa loge où l'attendent de nombreux ministres, dont MM. Louis Rollin, Léon Bérard, Flandin, Piétri, Blaisot, le maréchal Lyautey, etc...

Et, presque aussitôt, c'est l'éclatante féerie du pont d'argent : toutes les célébrités dont s'enorgueillissent la scène, l'écran, les arts, les livres, les sports passent dans l'éclair rose des sunlights sous le dôme magique des girandoles.

Il faut renoncer à citer toutes celles et tous ceux qui participèrent à ce défilé prodigieux, innombrable. On applaudit Lucienne Boyer, avant le jazz de Ray Ventura, et quelques minutes après Serge Lifar et le corps de ballet de l'Opéra, spécialement réglé par M. Aveline. Les as du sport succèdent à ce premier assaut des vedettes : Codos et Robida, fiers d'une gloire neuve, Chiron, Ladoumègue, Henri Cochet. Le programme, après ce triomphe du muscle et de l'intelligence, a préparé l'apothéose de la beauté. Les vingt plus belles jeunes filles de l'Europe sont là, toutes fort émues de leur premier contact avec une foule qui synthétise la gloire du monde.

Puis ce sont Marie Dubas, aux chansons endiablées, Spinelly, les enfants de la Bolle à joujoux dont Micheline Masson et le petit prodige Olympe Bradna. Raquel Meller, à son tour, passe sur la scène d'argent, et Gaby Morlay, et Lilian Harvey, toute blonde, au côté d'Henry Garat. « Jean de la Lune » avec son refrain d'enfant, est, pour Michel Simon l'occasion d'un triomphe. Muratore, Edmonde Guy, Mistinguett, entourée de la troupe du Casino de Paris, recueillent les ovations du public.

Mais la liste est encore bien incomplète. L'Union des artistes va présenter maintenant plusieurs dizaines de numéros dans une série de sketches ravissants, adaptés et créés par Mauricet.

S'il n'est pas possible de citer toutes les vedettes, qu'il vous suffise de savoir que la foule leur fit un accueil inoubliable et, malgré l'heure tardive, voulut les rappeler à tout prix.

Maintenant, sur le Pont d'argent, on amène l'étrange instrument de la tombola. La foule se serre encore autour du pont fragile. Le sort proclame les numéros des élus. Tour à tour, des bijoux et des voitures, des robes sont offertes aux gagnants.

Le beau spectacle est fini. Un autre commence dans la salle où le jazz et les orchestres mêlent les danses modernes aux rythmes d'autrefois.

Et la fête dura jusqu'aux dernières heures de la nuit, pendant que s'effectuait, à la rotonde des abonnés, la distribution des souvenirs du bal et que s'en allaient à travers Paris des milliers de couples frileux, riches de parfums et de poupées. — *René Pignères.*

L'assassin d'un vieillard condamné à mort

COLMAR, 2 février. — La cour d'assises du Haut-Rhin a jugé aujourd'hui Joseph Schoelcher, 22 ans, qui, le 13 juin dernier, sur la route de Zimmersheim, tua un vieillard pour le dévaliser des seuls 50 francs qu'il possédait.

C'est sans la moindre émotion que Schoelcher s'est entendu condamner à mort. — (Journal.)

Un message de Reginensi

L'équipage est en panne sur une piste de chameliers que l'on s'efforce de repérer

ALGER, 2 février. — Des recherches ont été entreprises ce matin afin de retrouver l'avion de Reginensi, Touge et Lenier, tombé en panne, hier, chez les Touareg.

Un avion piloté par Poulin, assisté du radiotélégraphiste Viré, est parti, ce matin, à 8 h. 45, pour le Hoggar.

L'avion du colonel Vuillemin, qui a quitté l'aérodrome d'Alger, ce matin, à 4 h. 30, pour explorer le désert à partir d'Aoulef, s'est ravitaillé à El Goléa.

D'autre part, le radio de bord Lenier a adressé un message de T. S. F., ce matin, à 9 h. 20, capté par la station de Tunis, disant que l'équipage se trouvait en panne sur une piste de chameliers et que l'on veuille bien alerter les postes radio-gonios du Maroc pour que, à la suite de recoupements, l'on puisse situer exactement la position où se trouve l'avion en panne. — (Journal.)

Un communiqué du ministère de l'air

Le ministère de l'air communique la note suivante :

En vue de retrouver l'équipage du *Saint-Didier*, en détresse dans le désert, les mesures suivantes ont été prises par le ministère de l'air :

Les recherches s'effectueront sous la direction du colonel Vuillemin, commandant l'aviation d'Afrique et spécialiste des traversées sahariennes.

Le colonel Vuillemin, accompagné de deux avions militaires du centre d'Alger et d'un avion à grand rayon d'action de la Transsaharienne, a quitté Alger aujourd'hui 2 février, dans la matinée, à destination d'Aoulef.

Il sera rejoint le 3 février par un quatrième avion transportant un poste radio-goniométrique préparé à Alger par la compagnie de navigation aérienne l'Aéropostale, dont le but est de permettre de repérer aussi exactement que possible la position de l'appareil en détresse.

Le voyage aérien de Maryse Hiltz

Maryse Hiltz, accompagnée du mécanicien Dronne, poursuit régulièrement son avance vers Madagascar. Passée lundi à Colomb-Béchar, Maryse Hiltz en repartait à bord de son avion Farman 190 à moteur Gnome-Rhône K-7, se faisait contrôler à Aïn-Sefra et en repartait pour Reggan.

Une minute importante

pour votre beauté...

celle où vous achetez votre savon

Vous savez, Madame, que votre beauté dépend surtout de la pureté de votre savon. Et ce qui fait la pureté d'un savon, ce n'est ni sa couleur ni son aspect, mais uniquement sa composition. Avant d'acheter un savon, informez-vous, par prudence, de ce qui le compose.

Palmolive est pur. Dans sa composition d'abord, car il est fabriqué avec les huiles d'olive, de palme et de coco. Dans sa couleur ensuite, car il ne contient aucun colorant. 23.723 spécialistes le recommandent.

Palmolive est toujours vendu enveloppé. Exigez la bande noire portant la marque en lettres d'or.

SAVON PALMOLIVE

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Température maxima

PARIS (2 février) : Maxima : au sol +11; sous abri +7; Minima : au sol —2; sous abri +1.

DÉPARTEMENTS (2 février) : Alger 0; Ajaccio 0; Bordeaux +3; Châteauroux +4; Brest +8; Besançon +6; Nancy +7; Le Havre +9; Lyon 5; Abbeville +9; Brébat +9; Angers +7; Orléans +8; Chartres +9; Romilly +7; Belfort +3; Pau +6; Le Puy 0; Montélimar +8.

ETRANGER (2 février) : Bruxelles +7; Ostende +8; Genève +3; Londres +8.

Probabilités pour aujourd'hui

ETAT DU CIEL. — Régions Sud-Est, Sud et Sud-Ouest : beau brumeux, éclaircies. Ailleurs : très nuageux ou couvert, bruines éparses.

TEMPÉRATURE A PARIS : Maximum +9.

Renseignements communiqués par l'Office national météorologique.

Un cultivateur blesse son valet de ferme et se suicide

RENNES, 2 février. — Un drame de la jalousie vient de jeter l'émoi parmi la population de la région de Dinan. Un cultivateur de Trélivan, Jean-Marie Vaudelet, âgé de 59 ans, père de sept enfants, a, dans un accès de jalousie, blessé grièvement son garçon de ferme, Jean-Victor Bonnemain, âgé de 23 ans d'un coup de fusil à la tête.

Tandis que l'assassin prenait la fuite la victime a été transportée dans une clinique de Dinan, où son état fut jugé très grave.

Toute la nuit la gendarmerie de Dinan enquêta, mais on ne put retrouver trace du meurtrier.

Au petit jour on découvrit dans le puits de la ferme le cadavre du cultivateur. — (Journal.)

AU PALAIS

Henri Boquet, meurtrier de sa fille, exprime des regrets

Le 23 janvier, le représentant de commerce Henri Boquet, âgé de 72 ans, tuait sa fille, Henriette, à Villemomble, d'un coup de fusil.

Interrogé hier, en présence de Mes Campinchi et Pierre Guyonnet, par M. Saunier, juge d'instruction, le meurtrier a de nouveau déclaré qu'il n'avait tiré que pour effrayer sa fille, qui s'était armée d'un revolver.

Mais la balle du fusil traversa la cloison derrière laquelle se trouvait la jeune femme et la blessa mortellement.

M. Saunier n'interrogera à nouveau le père meurtrier que dès qu'il aura en main tous les résultats de l'enquête.

Le meurtrier du receveur de l'autocar se constitue prisonnier

Nous avons relaté hier dans quelles circonstances un voyageur mécontent avait, au bois de Vincennes, mortellement blessé, d'un coup de revolver, un receveur d'autocar, M. Georges Lefèvre, à la suite d'une discussion sur le prix d'un billet.

Or, le meurtrier est venu, hier soir, à 20 h. 30, se constituer prisonnier au commissariat de Charonne. Il s'agit d'un certain René Lafosse, 26 ans, marchand forain, habitant 23, rue de Rome, à Aulnay-sous-Bois.

Il a déclaré avoir agi sous l'empire de la colère et a été envoyé au Dépôt par M. Delmas, commissaire de police du quartier de Charonne.

Une victime du devoir

La médaille d'honneur des épidémies en or est décernée à Mme Lucienne Faber, en religion sœur Gérard, sœur de Saint-Charles à l'hôpital civil de Bourbonne-les-Bains, morte victime de son dévouement.

Le nouveau maire du XVe arrondissement

M. François Bonneau, adjoint au maire du quinzième arrondissement, est nommé maire de cet arrondissement en remplacement de M. Barruel, décédé. M. Louis Millié est nommé adjoint au maire dans le même arrondissement.

NOUVELLES DIVERSES

PARIS

Aux assises. — L'Italien Luigi Pellati, qui, à Vitry, tua sa femme de deux balles de revolver, a été condamné à dix ans de bagne.

Double asphyxie. — On a trouvé asphyxiés dans leurs lits par une fuite de gaz, Mme veuve Schwartz, 50 ans, et son fils Emile, 27 ans, miroitier, 7, impasse des Trois-Sœurs. L'enquête a conclu à une asphyxie accidentelle.

D'où vient cette trousse? — Une trousse de médecin marquée aux initiales P.B.B., a été trouvée dans un édicule, avenue Montaigne. Au commissariat du Roule on suppose que cette trousse a été dérobée dans une auto en stationnement.

Une conduite d'eau éclate. — Une conduite d'eau a éclaté hier matin, boulevard Murat. La chaussée a été quelque instants inondée mais dès 17 heures, la circulation pouvait être rétablie.

BANLIEUE

COURCELLES-SOUS-JOUARRE. — *Le revolver.* — Parce qu'il lui avait caché son arrosoir, Marcel Millot, 30 ans, forain, a blessé d'une balle de revolver son voisin, Maurice Destembert, 45 ans. Il a été écroué.

MONTEREAU. — *Après le déraillement.* — Les travaux de déblaiement se poursuivent activement. On pense que le trafic normal sera repris dans trois jours.

TAVERNY. — *Noces d'or.* — Les époux Lorcery, le mari âgé de 75 ans et sa femme de 72 ans, ont, hier, célébré leurs noces d'or en présence de leurs enfants et petits-enfants.

DEPARTEMENTS

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Les époux Léo Gros et leur neveu, Léopold Gros, 12 ans, ont été intoxiqués par les émanations d'un poêle à Cavaillon. L'enfant a succombé.

NORD. — A Bang-Béguin, le contrebandier Becquart, après avoir vainement tiré sur les douaniers, s'est suicidé.

PAS-DE-CALAIS. — Mme veuve Biart-Dacobert et sa fille, Rose Biart, ont été trouvées asphyxiées chez elles, à Douvrin.

SEINE-INFÉRIEURE. — M. Hippolyte Cendrè et sa femme, à Rouen, se sont suicidés en s'asphyxiant.

L'avis des gastronomes sur le rhum

Le rhum est un parfum idéal pour les entremets ; en grogs, le rhum est un remède idéal contre les débuts de grippe; le rhum est aussi le digestif idéal pour terminer un bon repas.

Pour les connaisseurs, les rhums, comme les vins, diffèrent en saveur suivant les crus et suivant les années; il en est qui enthousiasment les gastronomes au palais le plus délicat.

« Le Rhum, a dit Paul Reboux dans une conférence à l'Exposition coloniale, le rhum compose avec le parfum du café et celui du tabac un ensemble tropical de la qualité la plus harmonieuse. »

Un aspirateur qui fonctionne sans électricité

Madame, vous avez souvent songé à un Aspirateur électrique, mais vous avez toujours hésité : l'emploi d'un tel appareil, coûteux et encombrant, se justifie-t-il dans tout intérieur ? Ne devrait-il pas être réservé pour les très grands locaux ?

On a créé pour vous l'Aspirateur « ERMA » qui marche sans électricité et qui est très bon marché parce qu'il ne comporte pas de moteur électrique ; le mécanisme qui en tient lieu, bien moins délicat qu'un moteur, est aussi moins coûteux. Léger et maniable, on peut l'actionner longtemps sans fatigue, d'autant plus que, dans un ménage, un aspirateur n'est pas en fonctionnement du matin au soir ; pour un moment de service dans la journée, est-ce la peine de s'encombrer de moteurs et de toutes les complications qu'ils entraînent : entretien, prises de courant, etc... sans compter la consommation d'électricité ?

GARANTI CINQ ANS, très bien présenté, tout en aluminium poli, cet appareil est vendu 345 francs avec les huit accessoires.

Pour l'hygiène de votre intérieur, il ne vous est plus permis de continuer à remuer la poussière en vase clos, maintenant qu'on est arrivé à vous offrir un aspirateur à un prix abordable.

Envoi franco de brochures explicatives. Ecrire à la Société « ERMA », 15, rue Laugier, PARIS (17e), où l'on peut également voir fonctionner les appareils et les essayer. (Tél. Wag. 12-11).

VISITEZ NOTRE STAND AU SALON DES ARTS MENAGERS, GRAND-PALAIS, GRANDE NEF, STAND N° C 23 D, où le meilleur accueil vous est réservé.

Enfin !! plus de poussière dans les infusions

L'ancienne manière de préparer les infusions avec des plantes en vrac est aujourd'hui de plus en plus abandonnée en faveur des « Aglo ». Les « Aglo » sont de petits comprimés de plantes choisies sans addition ni modifications. Chacun d'eux donne une ou deux tasses d'infusion exquise, riche en arome. Avec les « Aglo », plus de poussières ni de déchets. Réclamez les « Aglo » (tilleul, menthe, verveine, camomille, oranger ou thé) dans les principales pharmacies et maisons d'alimentation. La boîte pour 20 à 40 tasses : 3 fr. 50.

UN SECRET DE BEAUTE ET DE LONGEVITE

La médecine moderne a reconnu que les corps gras que nous ingérons, s'ils ne sont pas frais, naturels et légers, altèrent la santé et déforment même les traits du visage.

Le meilleur de tous, pour la table et pour la cuisine, est l'huile.

N'achetez que Huilor, fabriqué par l'huilerie de la Croix verte, avec les graines de la nouvelle récolte qui sont d'une qualité rare.

Province, 6 fr. 30. — Paris, 6 fr. 75 le litre.

MERCI

« Mon enfant ne mangeait plus même en le disputant ; il avait mauvaise mine ; il dormait mal : les Vers le travaillaient. Mon journal m'a conseillé le Bon Vermifuge Lune. J'ai essayé... je vous dis merci... ». (Signé : Mme Delisle, Elbeuf). N'hésitez plus : faites une cure de Vermifuge Lune ; en 3 jours, vous gagnerez 3 mois de santé, et vous aussi, vous nous direz merci. 5 francs la cure (dans les bonnes pharm.) Exigez le Bon Vermifuge Lune pour réussir.

BAISSE SUR LES PRIX
HAUSSE SUR LA QUALITÉ
WILMART 23, PL. VENDOME

La réforme électorale entraîne la démission du groupe radical socialiste de M. Charles Lambert

[SUITE DE LA 1re PAGE]

M. François Saint-Maur, sans admettre non plus que le mandat de six ans puisse s'appliquer à la législature actuelle, s'était déclaré partisan de la suppression du second tour de scrutin.

M. Charles Lambert, député du Rhône, vient de donner par lettre sa démission du groupe parlementaire radical et radical socialiste.

Dans cette lettre, M. Charles Lambert expose qu'il tient à reprendre sa liberté pour défendre, devant la Chambre, la proposition de loi dont il est l'auteur, et qui tend à supprimer le second tour de scrutin aux élections législatives.

Le député du Rhône indique également qu'il ne comprend pas les attaques et les critiques dont il est l'objet dans les journaux de son parti. Et, s'adressant à M. Edouard Herriot, M. Charles Lambert d'ajouter :

C'est pour avoir toute ma liberté d'action que je vous adresse ma démission de membre du groupe radical socialiste de la Chambre, désireux que je suis, notamment, de demander en temps et lieu à ceux qui me combattent — et dès que mon état de santé me permettra de me rendre à Paris — les raisons profondes qui font que l'on considère aujourd'hui comme un attentat contre le suffrage universel une proposition de loi qui n'a eu d'autre but que de dénoncer l'indépendance des partis et à laquelle, au moment de son dépôt, non seulement le président Daladier et le bureau du comité exécutif, mais aussi vous-même aviez donné une adhésion sans réserve.

La lettre de M. Charles Lambert a causé une vive sensation dans les couloirs de la Chambre où elle a provoqué de nombreux commentaires.

Une escarmouche à la Chambre au sujet de la date des prochaines élections

A quelle date les élections auront-elles lieu ?... La question commence à avoir les honneurs de l'actualité : elle a fait, hier, à la Chambre, l'objet d'un bref débat introduit par M. Renaudel sous la forme classique d'une demande d'interpellation.

Le député du Var, arguant de certaines informations de presse à la vérité assez contradictoires en même temps que de certaines convocations de réservistes pour avril, se demande si la date « limite » des 22 et 29 mai n'a pas été envisagée par le gouvernement. De toutes manières, il voudrait que M. Pierre Laval fasse connaître au plus tôt la date choisie et il s'inquiète, pour terminer, d'une éventuelle prorogation de la Chambre, dont on aurait fait courir le bruit de divers côtés...

Réponse brève et précise du président du conseil...

Après avoir rappelé que la fixation de la date des élections rentre dans les prérogatives gouvernementales, il coupe court, d'un seul mot, à tous les « on dit »...

Aucune date n'a été ni fixée ni envisagée et le gouvernement n'en a pas délibéré.

Au surplus, il n'attendra pas la signature du décret de convocation des électeurs pour faire connaître, par la voie de la presse, la date des élections...

Enfin, non sans malice, il rappelle l'assemblée à des préoccupations d'un autre genre :

Si la fixation de la date des élections appartient au gouvernement, le vote du budget appartient à la Chambre. (Applaudissements.)

Mais M. Renaudel insiste pour obtenir des précisions sur les bruits de prorogation, « véritable trahison, dit-il, du suffrage universel et des intérêts du pays... »

Riposte immédiate et décisive de M. Pierre Laval :

Je fais observer que cette « trahison », si elle a été commise, a été commise par la Chambre, et j'ai trop le respect du Parlement pour ne pas lui laisser des initiatives de ce genre.

Derechef, on bat des mains au centre et à droite; puis, à la majorité de 320 voix contre 266, sur 586 votants, le renvoi à la suite de l'interpellation est ordonné...

Le Sénat a réélu M. Fernand Rabier vice-président de la Cour de justice

Le Sénat avait, hier, à désigner le vice-président de la Cour de justice qui aurait à présider les débats en cas d'empêchement du président et à renouveler les pouvoirs de la commission d'instruction de ladite Cour.

Par 171 voix sur 190 votants, M. Fernand Rabier a été réélu vice-président. Pour la commission d'instruction, les membres titulaires et suppléants ont été réélus.

Une question est posée au ministre de l'instruction publique par M. Gaston Carrère sur l'application du règlement des examens pour l'attribution des bourses d'enseignement secondaire.

Les explications de M. Mario Roustan donnent satisfaction au sénateur de Lot-et-Garonne et l'incident est clos.

Le Sénat adopte ensuite deux projets de loi, l'un relatif aux dommages de guerre attribués aux communes, l'autre accordant la personnalité civile et l'autonomie financière au Collège de France.

Au début de la séance, on avait validé l'élection de M. Bringer dans la Lozère et décidé de fixer ultérieurement la date de discussion d'une interpellation déposée par M. Hayaux sur le rôle du gouvernement dans l'établissement en France d'un ordre économique nouveau.

HENRI LUCAS.

M. Léon Bérard échappe à un accident d'auto

Une collision s'est produite hier matin, Faubourg-Saint-Honoré, entre un taxi et une automobile dans laquelle avait pris place M. Léon Bérard, ministre de la justice, vice-président du conseil.

M. Bérard est sorti indemne de l'accident.

Les dégâts sont purement matériels.

Dunikovsky a préparé hier l'expérience définitive qu'il annonce pour demain

Les experts Guillet, Sommé et Bedot, commis pour vérifier les expériences de Dunikovsky, attendaient l'ingénieur polonais, hier après-midi, dans le laboratoire que l'Ecole centrale a mis à sa disposition.

Dunikovsky, précédé de ses avocats, Mes Pimienta, André Klotz et Tony-Truc, arrivait au rendez-vous à 2 h. 30. Il descendait du taxi, accompagné de ses deux inspecteurs habituels, en face du porche principal, tandis que sa femme, sa petite fille et une personne amie attendaient patiemment dans la loge du concierge, à l'entrée latérale de la rue Montgolfier, le moment d'avoir quelques minutes d'entretien avec lui.

A 4 h. 30, les experts quittaient les lieux. Dunikovsky se concertait avec ses avocats pendant plus d'une demi-heure, pouvait embrasser sa famille et sortait de l'Ecole centrale par la porte de la rue Conté à 5 h. 15.

« Cette courte séance a simplement eu pour objet de mettre définitivement en état l'appareil, nous a déclaré Mme Dunikovsky. Ainsi l'expérience décisive pourra avoir lieu jeudi à 1 heure de l'après-midi. »

Et une lueur d'espoir brilla dans les yeux de Mme Dunikovsky.

LA DEUXIÈME JOURNÉE DU PROCÈS des bandits corses aux assises du Rhône

[SUITE DE LA 1re PAGE]

Alfonsi est un grand gaillard barbu, aux yeux clairs et intelligents. Il est vêtu d'un costume de velours noir et tourne entre ses doigts un chapeau rond, du modèle de ceux que portent les paysans corses les jours de fête.

L'accueil que lui fait le président Hauw, d'ordinaire si courtois, n'est pas très encourageant. Le magistrat s'adresse à Alfonsi d'une voix rude.

Le président Hauw. — Faites bien attention au serment que vous allez prêter. C'est d'ordinaire une formule banale, mais quand je m'adresse à vous, je lui donne toute sa valeur. Votre attitude a beaucoup varié. Ecoutez-moi bien. Si j'ai l'impression que vous faites un faux témoignage, je n'hésiterai pas à vous faire arrêter en pleine audience.

Alfonsi (très calme). — Ay ! Ay !

Le président. — C'est entendu, n'est-ce pas ? Vous m'avez bien compris. Et maintenant, vous jurez de parler sans haine et sans crainte ?...

Me de Moro-Giafferri (l'interrompant). — Sans crainte ? A sa place, j'aurais peur. (*Hilarité.*)

Mais Alfonsi ne connaît pas la crainte. Il commence gravement à déposer, après avoir demandé la permission d'user du patois corse. Cela complique un peu les choses.

Heureusement, Me de Moro-Giafferri parle aussi bien le corse que le français, et il s'aperçoit vite que la traduction de l'interprète officiel est déficiente. L'interprète s'excuse en disant qu'il ne comprend pas très bien le patois parlé dans la région d'Ajaccio.

Me de Moro-Giafferri. — Voilà bien notre chance ! L'interprète est le seul de mes compatriotes qui ignore le patois corse ! (*Hilarité.*)

Qu'importe, puisque le grand avocat remédiera à la science insuffisante de l'interprète !

Très clairement, Alfonsi déclare qu'il se trouvait dans la maison de Mozziconacci quand Santoni et Gabrielli s'y présentèrent. Mozziconacci était au premier étage et les envoyés du bandit Bartoli furent reçus par le neveu, Podinielli.

Alfonsi. — Les deux hommes nous dirent : « Faites attention, mes amis, nous sommes venus ici par la force, et nous n'y sommes pour rien ! ». Puis, s'adressant spécialement à Podinielli, ils lui demandèrent : « Connaissez-vous le bandit Bartoli ? » Et, comme celui-ci répondait négativement, ils observèrent : « Dommage que le vieux (Mozziconacci) ne soit pas là, car, lui, le connaît et l'appelle « cher ami ».

Alfonsi rappelle ensuite que M. Mozziconacci, sur ces entrefaites, descendit du premier étage, son fusil à la main.

Alfonsi. — Un des deux hommes, en le voyant, lui cria : « Oh ! ami, ami ! ».

Me de Moro-Giafferri. — C'est un usage corse. Lorsqu'une personne rencontre une autre personne dont elle peut redouter quelque chose, elle lui crie de loin le mot « Ami, ami », pour la rassurer sur ses intentions pacifiques.

Mais, aussitôt après que les mots « Ami ! ami ! » furent prononcés, Alfonsi vit distinctement Mozziconacci tirer un coup de fusil.

Alfonsi. — J'ai vu le feu passer devant mes yeux. Aussitôt après, j'ai entendu les coups de revolver crépiter et j'ai vu Podinielli tomber blessé mortellement.

Le président. — Vous êtes sûr que Mozziconacci a bien tiré le premier ?

Alfonsi. — Oui, il a tiré *di primo* ! (sic.)

Me de Moro-Giafferri. — Il dit *di primo*, c'est-à-dire « le premier ». La locution corse est plus expressive encore que son équivalent français.

Une ultime déclaration d'Alfonsi tend à innocenter Santoni. Il affirme qu'il a vu seulement Gabrielli un revolver à la main.

Le président. — Ce qui m'inquiète, c'est que votre changement de langage coïncide avec la reddition de Santoni.

Alfonsi. — Aujourd'hui, je suis devant une cour d'assises et je dis la vérité. Voilà tout.

A Alfonsi succède Tomasi, qui lui ressemble comme un frère jumeau. La similitude est tellement hallucinante que le président Hauw s'y trompe.

Le président. — Mais vous avez déjà été entendu. Retournez à votre place !

La méprise dissipée, on entend Tomasi. Sa déposition ressemble à celle d'Alfonsi autant que ses traits eux-mêmes. A son tour, il déclare que Mozziconacci a tiré le premier.

Le président. — Vous dites bien la vérité ?

Tomasi. — A 62 ans, on est trop vieux. On ne ment pas.

Tomasi, comme Alfonsi, a déposé juché sur une haute chaise devant le président, afin de pouvoir indiquer au magistrat la position respective des acteurs du drame. Quand il a terminé, il descend de son siège et, s'appuyant sur un bâton noueux, la tête haute, s'éloigne rapidement.

On a pu sourire parfois au cours des dépositions qui précèdent.

Les cœurs se serrent à l'apparition à la barre de la vieille et douloureuse maman de Podinielli, le mort de cette sanglante affaire.

Une scène pathétique

Encadré de la *faldetta*, son pauvre et mince visage semble encore plus jauni, plus ridé, plus rétréci qu'hier. En mots simples, d'une voix haut perchée, elle conte la terreur que répandait chez les Mozziconacci le seul nom du bandit Bartoli.

Bientôt, submergée par la douleur, la pauvre femme trépigne, arrache sa *faldetta*, et, échevelée, frémissante, crie à tue-tête :

— Justice ! Justice ! Qu'on venge la mort de mon fils ! Justice ! Justice !

Un silence oppressé règne sur la salle. Le témoin sort de sa poche un linge ensanglanté, et clame :

— Voyez ! voyez ! c'est là tout ce qui me reste de mon pauvre fils.

Déposition accablante

Mais voici plus pathétique encore : Mme Podinielli rapporte les dernières paroles prononcées par son enfant mourant.

Mme Podinielli. — Mon pauvre enfant m'a dit, avant de mourir : « Celui qui m'a tiré est celui qui a été blessé à la tête par Mozziconacci ».

Ainsi définit-elle clairement Gabrielli.

Le président Hauw. — Cette déposition est grave. Elle est terrible.

Et comme Mme Podinielli s'est exprimée en patois corse, le président Hauw adjure l'interprète de souligner à la pauvre maman la gravité de sa déclaration.

Mme Podinielli. — Je dis la vérité. Je ne suis qu'une pauvre femme sans instruction, mais ce que je dis est vrai.

De nouveau, elle sanglote et trépigne. C'est atroce.

Dialogue de sourds

Mais, après cet inoubliable spectacle, une scène bien curieuse, à la fois émouvante et burlesque, va se dérouler.

Mme Mozziconacci est appelée à déposer. Femme de la seconde victime du drame entendue hier et sœur de Mme Podinielli, elle arrive à la barre et demeure muette. C'est en vain que l'interprète cherche à lui arracher quelques paroles. On apprend qu'elle est à la fois sourde et simple d'esprit.

Ce n'est toutefois pas exactement l'opinion de Me de Moro-Giafferri, avocat de Gabrielli. A l'instruction, Mme Mozziconacci a parlé ; elle a parlé longuement, accusant, non pas Gabrielli, mais Santoni, d'avoir tué Podinielli. Le silence d'aujourd'hui apparaît à Me de Moro-Giafferri une attitude. Il le dit avec netteté.

Alors Me Julien, avocat de la partie civile, se dresse.

Me Julien. — Non, cette femme infirme est sincère. Nous n'apportons dans le débat que notre douleur. Respectez-la.

Dans l'impossibilité où se trouve l'interprète d'arracher un seul mot à Mme Mozziconacci, le président Hauw a recours à un second interprète, bénévole celui-là, M. Marciani, secrétaire général du service des pupilles de la Nation à la préfecture du Rhône.

M. Marciani s'avance dans le prétoire, plein de confiance. D'une voix formidable et avec bonhomie il s'écrie :

— Je suis sourd moi-même. J'ai l'habitude de faire parler les sourds.

Mais il a trop présumé de son pouvoir. Il a beau crier, hurler, aidé brillamment par Me de Moro-Giafferri, Mme Mozziconacci continue de se taire. Si bien que Me de Moro-Giafferri s'écrie finalement, avec lassitude :

— Je renonce à alimenter un dialogue entre deux sourds.

Le serment du prêtre

Enfin voici l'heure, tant attendue, de la déposition de l'abbé Casanova, dont le rôle de médiateur dans cette affaire a été diversement apprécié. L'abbé Casanova commence par s'étonner que le président lui demande de jurer de dire la vérité.

L'abbé Casanova. — Jurer devant qui ? Il n'y a pas de crucifix dans cette salle.

Le président Hauw. — Monsieur l'abbé, Dieu est partout. Mais la loi est souveraine et je déplorerais que vous ne vous inclinicz pas devant elle.

Alors, d'une belle voix grave, l'abbé Casanova prête serment. Le président Hauw rappelle à l'abbé Casanova qu'après le meurtre il s'est employé à réconcilier la famille Mozziconacci et la famille Nieri, ces Montaigus et ces Capulets de la Corse.

Le président Hauw. — Vous avez ainsi voulu faire cesser l'effusion de sang. La noblesse de vos intentions excuse les moyens employés.

L'abbé Casanova (avec vivacité). — Ces moyens étaient tout à fait légaux. J'ai agi dans une intention humanitaire. Pour réduire le nombre des bandits, sauver des jeunes gens qui risquaient de devenir des hors-la-loi, j'ai essayé de réaliser un « traité de paix ». Or, dans tous les traités de paix il y a une clause primordiale : la réconciliation des ennemis. Je l'ai tentée.

L'abbé Casanova montre comment le bandit Bartoli intervint auprès de lui pour l'empêcher de mener à bien son œuvre de réconciliation.

L'abbé Casanova. — Il s'est présenté à moi deux fois. La première fois, il est venu me voir sous un faux nom. La seconde fois, il m'a montré son cachet sur lequel j'ai lu ces mots : « Bartoli Joseph, bandit ». Il m'a dit : « Vous avez tort de vous occuper de cette affaire. Les trois accusés ont encouru ma disgrâce, et j'ai même porté plainte contre eux auprès du procureur de la République. (*Exclamations et hilarité.*)

Me de Moro-Giafferri. — Le plus fort est que c'était vrai !

L'abbé Casanova brava le veto du bandit. Il décida Santoni à se constituer prisonnier.

L'abbé Casanova. — Ce que j'ai fait est légal. Cela l'est même tellement que le procureur de la République, lorsqu'il fut mis au courant des démarches que je tentais, m'a déclaré : « Si vous réussissez dans votre tâche de médiateur, vous mériterez qu'on vous érige une statue ! » Je ne demande pas de statue, mais je ne veux pas de reproches.

Le président. — Il est certain que vous avez, à quatre reprises, bravé le bandit Bartoli et que, par conséquent, vous avez été brave quatre fois.

Tout au plus, le magistrat observera-t-il que, si les intentions du très jeune prêtre étaient pures, celles des gens qui le faisaient agir ne l'étaient peut-être pas.

L'heure est enfin aux plaidoiries. Mais il est tard. On n'entend, ce soir, que la voix de Me Julien, député du Rhône, organe de la partie civile, réclamant justice au nom de la pauvre mère de Podinielli.

Demain, réquisitoire de l'avocat-général Gustat et plaidoiries. — G. L.

Le conseil de l'instruction publique adopte plusieurs projets

Après avoir siégé en commissions, le conseil supérieur de l'instruction publique s'est réuni, hier après-midi, en séance plénière. Il a adopté le projet de réforme de l'examen des capacitaires en droit, suivant les conclusions de M. Capitan, professeur à l'école de droit. L'examen est renforcé, mais ne donne pas d'équivalence pour l'admission à la licence en droit.

On vota ensuite un nouveau régime du baccalauréat, qui permettra aux jeunes candidats de se présenter en même temps pour les deux parties de première et de philosophie, à plusieurs sections : latin-grec, latin-langues vivantes, etc., philosophie et mathématiques. Des observations ont été formulées par MM. Fedel, président de la Société des agrégés, et Chenevière. Le projet de l'administration a été adopté par 21 voix contre 10.

Aujourd'hui, examen des affaires contentieuses et disciplinaires, et, demain, clôture des travaux du conseil.

Assemblée des présidents des chambres de commerce

Les présidents des chambres de commerce se sont réunis hier à Paris. 123 présidents étaient présents ou représentés.

Après avoir procédé à la constitution de son bureau pour les années 1932 et 1933, l'assemblée a adopté plusieurs vœux.

Recensement des inventeurs français

Le registre d'inscriptions au fichier central des inventeurs français est ouvert.

Nous rappelons qu'en prévision du prochain vote du nouveau projet de loi sur les brevets d'invention, il est actuellement procédé au recensement des inventeurs de toutes régions et toutes catégories (ouvriers, artisans, petits et moyens fabricants, employés, techniciens, fonctionnaires).

Un fichier nominatif et chronologique des inventeurs et de leurs travaux est institué pour renseigner pratiquement le public, les inventeurs et les exploitants. Il a, d'autre part, pour but de grouper, pour des fins communes, les revendications et moyens d'action intéressant l'invention.

Les indications à fournir sont : état civil, profession et résidence, titres, travaux et études, inventions et brevets déposés.

Les déclarations et inscriptions sont reçues à l'Association des inventeurs et petits fabricants français, 151, rue du Temple, Paris.

Les promenades instructives

La Société d'études historiques et géographiques de la région parisienne prépare pour la saison prochaine une intéressante série d'excursions éducatives. Le programme comprend notamment des visites avec conférences, en février et en mars, au château de Vincennes, en avril, à Beauvais, où seront invités les instituteurs et institutrices de l'Oise, en juin, à Montfort-l'Amaury et Rambouillet. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Menant, directeur d'école, rue de la Brèche-aux-Loups, à Paris (12e).

Le bal de la couture

Le bal annuel de la couture, organisé par la chambre syndicale de la couture, au profit de ses œuvres sociales, aura lieu à l'Opéra, le jeudi 11 février.

De nombreuses attractions, un défilé de mannequins, une grande tombola seront les « clous » de cette élégante manifestation.

L'union hospitalière de Seine-et-Oise

Prenant en considération l'importance croissante du rôle social des œuvres d'assistance en Seine-et-Oise, les commissions administratives des hôpitaux de ce département ont décidé de s'unir étroitement en créant une union hospitalière de Seine-et-Oise.

Aux termes des statuts de la nouvelle organisation, l'association pourra également s'étendre à tous les hôpitaux de la région parisienne.

Le Kabyle soupçonné d'être l'assassin de Mme Hell a été remis en liberté

L'enquête sur l'assassinat de Mme Hell, la rentière de Neuilly-Plaisance, a marqué hier un temps d'arrêt.

Conduit devant M. Boyer, juge d'instruction à Pontoise, Kami Messaoud ben Saïd, sur qui un instant avaient pesé les soupçons, a été remis en liberté, les charges relevées contre lui étant insuffisantes.

C'est demain qu'expire le délai pour la revision des listes électorales

S'il est des citoyens qui négligent leur devoir d'électeur, ce dont on ne saurait trop les blâmer, il en est d'autres, au contraire, pour qui le geste de laisser tomber un bulletin dans l'urne démocratique constitue une manière de sacerdoce.

Aussi depuis qu'est ouverte la période de revision des listes électorales — période qui doit prendre fin demain 4 février — nombreux sont les électeurs qui se font inscrire, vérifient leur inscription ou réclament leur changement.

Dès 8 heures, des groupes se forment devant les mairies, devisant gaiment, attendant l'ouverture des portes qui ne doit se faire qu'à 9 heures.

— Jamais je n'ai vu autant de monde depuis vingt ans que je suis ici, nous confiait un appariteur. On dirait qu'ils viennent chercher une récompense, ajoute-t-il. Ce sont des fanatiques.

En effet, à l'intérieur des salles, si ce n'est pas la cohue, il y a tout de même un défilé incessant d'ouvriers, d'employés, de bourgeois.

— Mais non, monsieur, je ne suis pas disparu sans laisser d'adresse. Je suis allé remmener un de mes confrères, malade, à Montélimar. Mon propriétaire reçoit régulièrement mon terme. J'habite toujours dans le neuvième et je tiens à y faire valoir mes droits d'électeur.

Ainsi s'exprime devant nous un jeune dentiste que sa concierge avait, d'un cœur léger, rayé du nombre de ses locataires.

— Suis-je bien inscrit avec tous mes prénoms ? demande un autre électeur. Il y a souvent confusion avec un voisin et régulièrement nos cartes effectuent un chassé-croisé.

Ceux qui bénéficient de l'amnistie sont venus fort nombreux. Il en est de timides qui, roulant maladroitement leur coiffure entre les doigts, essayent d'attirer dans un coin le préposé et lui murmurent d'une voix basse :

— J'ai été condamné à... mois de prison. C'était mon premier contact avec la justice. Ai-je droit de voter encore ?

L'employé réfléchit, examine le cas et, souvent, l'ex-détenu s'en va rassuré.

De jeunes soldats bleu horizon, libérables incessamment, ne sont pas peu fiers de faire valoir leurs droits. Ils sont maintenant des hommes. Après le devoir militaire, le devoir civique.

— Deux pièces sont indispensables et suffisantes, nous déclare un employé, pour l'inscription sur les listes électorales : l'extrait de naissance, qui indique la nationalité française, et une quittance de loyer. Trop d'électeurs l'oublient. Tel cet ancien légionnaire, qui fut un vaillant soldat et qui s'est présenté tout à l'heure avec sa carte de combattant. Or, il est né à Udine (Italie) et n'a pas perdu sa nationalité. « J'ai le droit de voter ! clamait-il. J'ai servi la France pendant la guerre et mon carton vert le prouve. » Il a fallu que je m'évertue pendant dix minutes pour lui faire comprendre que le droit de vote, en France comme dans tous les pays, est réservé aux nationaux.

Il est beaucoup de gens qui se figurent électeurs parce qu'ils ont réussi, par surprise, à se faire inscrire. Mais, en dernier ressort, joue le casier judiciaire et ils sont tout étonnés, un jour, de recevoir le non possumus de la mairie... Le brevet d'honnêteté comportait des taches trop sombres : impossible de les effacer...

En somme, il n'est que de voir les salles de fêtes des mairies où se tiennent les employés chargés de renseigner le public. On se rendra compte que le fait de mettre un bulletin dans la petite boîte brune est un privilège que les ayants droit ne délaissent pas.

Meurtrière de son neveu une septuagénaire est acquittée par le jury de Seine-et-Marne

Une septuagénaire, Mme Joséphine Wigishoff, excédée des mauvais traitements que lui faisait subir son neveu, Charles Meyleman, chez qui elle était venue finir sa vie après lui avoir confié toutes ses économies, soit 15.800 francs, le tua d'un coup de revolver dans la tête alors qu'il dormait.

Ce drame, qui se déroula le 27 juin dernier, suivit une scène violente au cours de laquelle Meyleman avait menacé sa tante de la mettre dehors sans un sou.

L'affaire venait hier devant les assises de Seine-et-Marne. L'audience fut fertile en incidents.

Au cours des débats, on présenta le revolver d'ordonnance donné à la meurtrière par une ancienne patronne. L'inculpée semble incapable de le manier. Cependant, elle s'accuse elle-même du crime.

— L'accusée peut-elle renouveler son geste devant les jurés ? demande Me J.-J. Dumoret, avocat de la partie civile.

Le président s'y oppose.

La reconstitution du crime n'ayant pas eu lieu, l'avocat dépose des conclusions.

La cour, par un arrêt, décide qu'en vertu de son pouvoir discrétionnaire le président peut refuser de poser certaines questions aux témoins.

Me J.-J. Dumoret réplique que toute la lumière doit être faite et que, ne pouvant l'obtenir, ses clients se pourvoient devant la Cour de cassation contre l'arrêt de la cour.

— Pourvoi suspensif! l'affaire doit être renvoyée, annule-t-il.

La cour passe outre. L'avocat quitte alors l'audience, avec ses clients, au milieu de l'effervescence générale.

M. Marquet, procureur de la République, ne s'oppose pas à un verdict de clémence. Me Umbo défendit l'inculpée avec beaucoup de talent et obtint du jury l'acquittement de sa cliente.

Un clochard précipite son amie dans la Seine

Un manœuvre sans travail, après de trop copieuses libations, a précipité hier dans la Seine sa maîtresse, une malheureuse dont il ne connaissait que le prénom, Augustine.

C'est vers 1 heure du matin que s'est déroulé, sur la berge du quai Saint-Michel, ce drame de l'ivresse.

André-Maurice Thibaut, 34 ans, avait bu plus que de coutume en compagnie de son amie Augustine, une pauvre fille dont il avait fait la connaissance, il y a trois mois, dans un asile de nuit.

Une dispute s'éleva entre les deux ivrognes. Des injures, on en vint aux coups. Et Thibaut, d'une bourrade, poussa son amie dans la Seine.

Mais, du Petit-Pont, un passant attardé avait vu la scène. En hâte, il prévint des gardiens de la brigade fluviale, qui arrêtèrent le meurtrier et parvinrent, après de longs efforts, à retirer du fleuve la vagabonde, que l'on ne put ramener à la vie.

L'enquête ouverte a permis, non sans mal, d'établir l'identité de la victime, Augustine François, 40 ans.

Thibaut a été envoyé au Dépôt.

Une curieuse affaire de lettre anonyme

Recevoir une lettre d'amour et réclamer encore 20.000 francs de dommages-intérêts, c'est peut-être, penseront certains, se montrer exigeant.

Telle est cependant la prétention que M. Auguste H..., honorable habitant de la petite commune de Maulers, dans l'Oise, vient de formuler devant le tribunal civil de Clermont à la suite des faits que voici :

Le 16 juillet dernier, M. Auguste H... recevait une lettre anonyme évidemment écrite par une femme. Elle était conçue en termes fort tendres et convoquait le destinataire à un rendez-vous.

Mais M. H... s'émut à la pensée qu'une telle lettre aurait pu être lue par sa femme et déposa une plainte à la gendarmerie.

L'auteur de la lettre, une dame V..., qui a la triste manie d'écrire anonymement, fut démasqué. Un procès lui fut alors intenté par M. H...

A l'audience d'hier, le plaignant a fait soutenir que la lettre était diffamatoire et lui avait causé un préjudice moral. La partie adverse a soulevé l'incompétence du tribunal civil.

Le ministère public n'a pas admis cette dernière thèse et les juges ont remis leur sentence à huitaine.

LES PREMIÈRES PARISIENNES

"Au delà du Baiser" au Théâtre des Arts

Bien qu'ayant fait, comme on le sait, ses études de chimie, Mlle Claude Dazil a commis cette fois une erreur de dosage ; cela arrive dans les meilleures pharmacies. Elle a voulu nous peindre une société pourrie et elle l'a fait avec tant d'honnêteté, de pudeur et de soin, que tout ce vice a comme un goût de pot-au-feu et qu'il suffirait bien souvent que ses personnages levassent leurs masques de théâtre pour que nous découvrions de très braves gens. Mlle Claude Dazil, par sa formation scientifique, nous paraît entièrement rebelle aux horreurs qu'elle veut décrire et nous ne saurions trop l'en féliciter.

On n'a pas oublié son triomphal succès du début, en 1926, au Théâtre du *Journal*, avec *Tu m'aimeras*: l'auteur était là dans son véritable milieu et l'atmosphère de laboratoire dont elle avait su envelopper une histoire d'amour demeurait infiniment séduisante. *Le Dieu de la jeunesse*, donné en 1929, au Théâtre des Arts, était également une pièce fort intéressante qui n'avait qu'un défaut : celui de commencer au troisième acte. Ce même défaut de préparation, trop laborieuse, nous l'avons retrouvé hier dans sa nouvelle pièce qui, elle aussi, ne commence à vivre réellement, avec l'apparition de son principal personnage, qu'au troisième acte.

Mme ANDRÉE MÉRY
(Croquis de L. DE FLEURAC.)

Tout un premier acte nous égare inutilement sur la personnalité d'une entremetteuse pour grand monde qui reçoit chez elle Hélène, la femme du « célèbre et riche poète » André Guilmant. Nous pensons que de terribles secrets, que des débauches inouïes doivent unir cette Gladys Fontès et cette grande dame ; la présence du gigolo de l'entremetteuse nous inquiète et, plus encore, la façon dont on rabat, dans ce salon interlope, une pauvre jeune fille, Eve Morel, maîtresse d'un petit peintre sans le sou. Nous tremblons à l'idée des scènes dignes du marquis de Sade qui vont suivre, lorsque nous songeons aux avant-premières qui nous annoncèrent une audacieuse comédie et aux mines effarouchées et inquiètes de Rodolphe Darzens, directeur du Théâtre des Arts, qui, cependant, depuis le Théâtre Libre en a vu bien d'autres.

Eh bien ! rassurez-vous : tout ce lourd appareil de corruption et de vice aboutira à une banale situation de roman feuilleton, qui n'est pas sans exemple dans le monde des arts.

La belle Hélène, un peu mûre, qui adore son mari le poète et ne veut sous aucun prétexte lui faire de la peine et gêner son inspiration, cherche à lui procurer comme de coutume, grâce à l'entremetteuse, une bonne petite amie, dont il se dégoûtera bien vite, comme il s'est dégoûté des autres. Quant à la « pauvre jeune fille pervertie », c'est une petite rosse sans cœur qui connaît la vie, qui ne cherche qu'à faire une bonne affaire et qui, bientôt, deviendra, non seulement la maîtresse d'André Guilmant, mais la maîtresse de la maison. Elle joue gros jeu, dépense des sommes énormes et se paie même le petit gigolo de l'entremetteuse : Georges. La pauvre belle Hélène a beaucoup de chagrin, d'autant qu'elle voit la ruine approcher à grands pas, elle somme imprudemment son poète de mari de choisir entre elle et la petite Eve Morel, et le grand poète choisit la petite dont il ne peut plus se passer.

Au troisième acte, la situation est enfin posée nettement ; elle aurait pu l'être en quelques répliques et non pas en deux actes troubles et languissants. La pauvre Hélène a quitté le domicile conjugal, le grand poète, rendu idiot par sa passion, ne fait plus de vers ; il passe ses journées et ses nuits à attendre la vilaine petite fille qui court le guilledou ; il a pris pour secrétaire le petit gigolo qu'il exècre, afin d'attirer Eve Morel au bercail. Finalement, pris de rage, il met tout ce joli monde à la porte. C'est à ce moment là que, par la porte opposée, réapparaît la pauvre Hélène, qui a vendu ses dernières fermes pour désintéresser le bijoutier qui avait porté plainte contre le grand poète pour n'avoir point payé un collier de perles déjà revendu par la demoiselle. Hélène supplie son mari de la suivre, mais comme celui-ci, affolé par sa passion, abruti par les stupéfiants, reprend son chapeau et son pardessus pour courir après la petite rosse, la femme au grand cœur, pour sauver son mari du déshonneur, le tue d'un coup de revolver.

Tout cela, on l'avouera, est conventionnel et romanesque à l'excès, sans même avoir cette grandiloquence et ces répliques exaltées que comporterait une pareille histoire. C'est seulement, je le répète, au troisième acte que l'on sent poindre le réel talent de Claude Dazil lorsqu'apparaît « le dieu de la jeunesse », qui nous rend sympathiques un instant le jeune gigolo et la jeune rosse. Ceux-ci, en effet, se chargent de dire aux vieux riches tout le dégoût qu'ils leur inspirent, et c'est dans un beau mouvement qu'ils décident tous deux de rester ensemble et de s'engager pour vivre dans un dancing comme danseur et danseuse en abandonnant leurs entreteneurs à leur fumier. C'est là qu'aurait pu commencer la pièce, c'est de là qu'elle aurait pu partir.

L'interprétation fait appel à d'excellents acteurs trop oubliés depuis longtemps sur nos grandes scènes. Blanche Toutain se montra, comme toujours, fine et bien disante dans le rôle de l'entremetteuse ; Andrée Méry, si intelligente, si compréhensive des moindres nuances, fut émouvante dans le rôle fantomatique de l'épouse délaissée ; Capellani était le poète qui ne se révèle qu'au dernier acte. Quant aux rôles des deux jeunes marchands d'amour, ils sont fort bien tenus par André Fouché, le gigolo, qui donne une impression de vérité et de modernisme exact dans cette atmosphère littéraire vieillote, et Ida Goubrine, la petite rosse vulgaire, qui ne songe qu'à se venger sur les riches de son ancienne pauvreté et fait songer, par ses jeux de physionomie, à quelque Gaby Morlay non encore dégrossie arrivant de son village.

G. de Pawlowski.

La Vie Sportive

SPORTS ATHLETIQUES

Après la suspension de Jules Ladoumègue

L'affaire Ladoumègue a eu, lundi soir, son épilogue. Et combien lamentable ! Le bureau de la F. F. A. que nous avons vu si souvent couvrir avec indulgence et absoudre, le sourire sur les lèvres, des cas terriblement douteux, a condamné, lundi, une pleine charrette d'accusés. D'un seul coup, les décisions suivantes ont été prises : radiation du Club Athlétique des Sports Généraux ; suspension pour un an du Havre Athlétic Club ; radiation de M. Puy, du C. A. S. G.; de MM. Senay et de Souza, du H. A. C.; suspension enfin, jusqu'à la fin de l'enquête, de Jules Ladoumègue.

Le motif ? M. Puy aurait demandé au H. A. C. une somme de 4.000 francs pour la participation à un meeting de Jules Ladoumègue.

Nous ferons grâce à nos lecteurs des considérants.

Voilà du beau travail. Et quelle admirable opportunité dans ce subit accès de vertu ! Notez bien que, depuis longtemps, tout le monde sait que le racolage et l'amateurisme marron sévissent à la F.F.A. ; on se doutait bien aussi que, pour faire venir Jules Ladoumègue à un meeting, le club organisateur devait prévoir, dans ses frais, une indemnité. Pour tout dire, on eût crié « bravo ! » si, voici cinq ou six ans, la Fédération d'athlétisme, adoptant une politique de fermeté, avait résolu d'en finir, par des mesures rigoureuses, avec l'amateurisme marron.

Mais non: les paupières s'abaissaient pudiquement devant les petits scandales qui, chaque semaine, surgissaient ; les dirigeants, la main sur la conscience, déclaraient que tout était pour le mieux, et requalifiaient à tour de bras des athlètes dont le professionnalisme était patent, indiscutable, avoué.

Il a fallu aux dirigeants attendre l'an de grâce 1932 — année des Jeux olympiques — pour se douter que dans leurs rangs un club, un seul, enfreignait parfois les principes de l'athlétisme, et qu'un coureur, un seul : Ladoumègue, n'était pas sans reproches.

On ne peut agir plus adroitement !

Pendant ce temps Finlandais, Américains, Allemands font ce qu'il leur plaît de faire, et préparent, sans ratiocinations inutiles, leurs globe-trotters fameux, qui ont noms Nurmi, Ritola, Peltzer et consorts pour Los Angeles.

Remercions comme il convient les puritains intermittents de la rue Rossini. Ils peuvent se vanter d'être de fameux dirigeants, malins et suprêmement habiles dans leur façon d'appliquer leurs règlements !... — *Pierre Lorme.*

TENNIS

M. Paul Doumer préside au tirage au sort de la Coupe Davis

Pour la première fois, depuis qu'il est le chef de l'Etat, M. Paul Doumer vient de se trouver mêlé, officiellement, à une cérémonie sportive. Hier après-midi, en effet, dans le salon des ambassadeurs du palais de l'Elysée, au milieu des représentants diplomatiques de vingt-sept nations étrangères, le président de la République a présidé au tirage au sort des rencontres de la Coupe Davis.

C'est le nom de la Hongrie qui sortit le premier de la coupe. Il fut suivi de ceux de la Finlande, de l'Allemagne, des Indes britanniques, etc...; en tout 27 noms, 22 ayant été classés dans la zone européenne, les 5 autres dans la zone américaine-nord.

Si l'on considère bien le tableau ainsi formé pour la Coupe Davis 1932, on s'aperçoit que la Grande-Bretagne semble en très bonne posture de remporter la première demi-finale, tandis que la seconde sera la proie soit de l'Italie, soit du Japon. Quant à la zone américaine, pour ne pas changer d'habitude, les Etats-Unis la remporteront sans mal. Une finale interzone Grande-Bretagne-Etats-Unis est donc probable pour la fin de juillet prochain. — G.-M. D.

BOXE

Ce soir, la revanche Arilla-Angelmann. — Ce soir, à la salle Wagram, Jeff Dickson fera disputer un match-revanche entre le champion d'Espagne Arilla et le meilleur espoir poids mouche français Angelmann. Les sportsmen se rappellent que celui-ci, lorsqu'il rencontra naguère le Transpyrénéen, totalement inconnu chez nous, fut pris de vitesse par des ripostes très dures et nettement battu aux points. Angelmann, affirment ses tenants, s'était mal préparé pour ce combat. Nous verrons, ce soir, s'il réussira à enlever le match-revanche qu'Arilla, très crânement, lui a accordé. Un autre beau combat est inscrit au programme de la salle Wagram: il opposera l'Allemand Walter Neusel au poids lourd italien Domenico Rivars. Ces deux pugilistes veulent, l'un comme l'autre, conquérir une réputation internationale et se livreront sûrement un combat acharné.

Le sang humain merveilleux remède

Il rend la santé aux incurables

Les techniques médicales modernes ont mis au point l'emploi du sang humain comme remède.

Les moribonds sauvés par la transfusion du sang ne se comptent plus. De même, on rencontre chaque jour, allègres et bien portants, heureux de vivre et de pouvoir travailler, quantité de sujets qui, autrefois, auraient été abandonnés de la médecine.

Il est juste de mettre en avant les résultats considérables, étonnants (pour qui ne se tient pas au courant des progrès scientifiques) qu'on obtient aujourd'hui par l'emploi judicieux et prolongé de l'autohémothérapie.

Par cette méthode où le malade donne son propre sang pour lui-même, on prépare des sérums individuels et le mal est ainsi combattu par lui-même.

Le malade est soigné, oserai-je dire, par un « sérum sur mesure », autrement efficace, on le comprend, que les remèdes préparés en « confection ».

Je viens de voir les guérisons réalisées récemment par mes amis des laboratoires du Dr Odin et je reste convaincu que les autosérums sont la grande médecine de l'avenir. Dans vingt ans on ne soignera plus que par ces procédés que l'on met sans cesse au point aux laboratoires Odin, 63, boulevard des Invalides, à Paris. Il suffit de leur écrire en joignant un simple timbre-poste d'un franc, pour recevoir gratuitement le célèbre livre de Castex sur la guérison par le sang et des documents parus dans la presse d'information médicale.

On verra avec quelle simplicité on peut rendre à la vie normale tous les malades qui toussent, maigrissent, ne mangent pas, ceux qui souffrent de maux variés, douleurs de toute sorte, eczémas rebelles, lupus, les malheureux tuberculeux, un certain nombre de cancéreux. On verra, comme je les ai vus, des paralysés marcher, agir comme s'ils n'avaient rien eu. Des syphilitiques en proie à des accidents tardifs, retrouvent le calme et voient leurs analyses de sang devenir négatives.

Comme je comprends l'exclamation de regret des malades, lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils ont souffert longtemps, qu'ils ont désespéré quand la guérison était à leur portée et qui s'écrient alors : « Ah ! Si j'avais su. Pourquoi ne fait-on pas connaître cette méthode ? » En effet ! Pourquoi ?

Mais, comme on dit, nul n'est prophète en son pays. Et c'est bien dommage pour ceux qui souffrent.

LOUIS GENET.

Des appartements pour les mutilés et les anciens combattants

En application de la loi Loucheur, la société d'habitations à bon marché « Le Foyer des Invalides et des Anciens Combattants », 15, rue des Minimes, met en vente des appartements de 2, 3 et 4 pièces, situés boulevard Masséna — entre la porte de Choisy et la porte d'Italie — et réservés aux mutilés et aux anciens combattants. (Très longs crédits, 15 à 21 années).

Pour visiter, s'adresser sur place.

Éternelle blessée

Les médecins sont tous d'accord avec le poète qui parlait de la femme : cette éternelle blessée. De fait, les époques douloureuses sont, pour la plupart, une véritable maladie qui se reproduit tous les mois et qu'annoncent une fatigue inaccoutumée, de la tristesse et des douleurs vagues dans les reins. Ces douleurs descendent jusqu'au bas-ventre, faisant perdre l'appétit, déclenchant la migraine et les vomissements. C'est que la circulation est troublée par la fonction et il importe de la « normaliser » si l'on veut éviter les troubles et les douleurs qu'elle engendre. On y parviendra facilement en prenant quatre dragées par jour de Ménovarine, deux à chaque repas. Composée de principes extractifs végétaux sélectionnés vivants et renforcés par un catalyseur : le manganèse, la Ménovarine a le pouvoir d'abaisser la tension et de diminuer la viscosité sanguine. De ce fait, elle supprime les effets douloureux et congestifs et rétablit une circulation normale du sang en agissant simultanément sur les parois des veines et des artères. C'est ce qui lui vaut son efficacité remarquable dans toutes les maladies veineuses et les troubles de la circulation : varices, hémorroïdes, malaises périodiques, retour d'âge, etc. Prescrite dans les hôpitaux et par le corps médical, la Ménovarine a fait ses preuves partout. Elle est dans toutes les pharmacies, 14 fr. 85 le flacon, et aux Laboratoires Mondolan, 41, rue Etienne-Marcel, Paris (1er) ; Herman-Labor, 22, rue des Cultivateurs, Bruxelles ; Pharmacie Junod, 4, place Neuve, Genève.

VENTE DE :
BRIQUES DE SCORIES
AGGLOMÉRÉS DE MACHEFER
POUDRE DE GADOUE-GADOUES
Pour tous renseignements, s'adresser
Traitement Industriel des résidus urbains
4, Rue Las-Cases, Paris (7e)
Téléphone : Fleurus 06-21 et 06-67

ESSUIE-GLACE
ÉLECTRIQUE EYQUEM
à simple ou double balai
Le plus silencieux
Le plus robuste
191 à 195, Bd Péreire, Paris - XVIIe

Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de SOIXANTE-QUINZE CENTIMES en timbres-poste.

CONGOLEUM
ANNONCE
A SES NOMBREUX CLIENTS ET AMIS
LA CRÉATION DE
L'ÉTOILE D'ARGENT EN 2 MÈTRES DE LARGE
LE COUVRE-PARQUET QUI S'IMPOSE
Fabriqué en France par les procédés spéciaux du Sceau d'Or
SA QUALITÉ NE PEUT ÊTRE ÉGALÉE
Il n'est vendu dans toutes les Bonnes Maisons de France que
14 frs 50 le M²
Renseignements à CONGOLEUM — CHOISY-LE-ROI

Courrier Théâtral

Comédie des Champs-Elysées
Théâtre Louis JOUVET
AUJOURD'HUI : PREMIERE DE
DOMINO
3 actes de Marcel ACHARD
avec
Valentine TESSIER
Louis JOUVET
Pierre RENOIR
Jean DEVALDE
Eugène CHEVALIER

PORTE SAINT-MARTIN
C'est un triomphe qu'a remporté
DORVILLE
dans
"PARIS"
Pièce nouvelle en 2 act. et 8 tabl. de M. René BENJAMIN
avec
Henry MAYER
. Voilà un ouvrage qui honore non seulement son auteur et le théâtre qui l'a monté, mais aussi toute la scène française.
G. de PAWLOWSKI (Le Journal).
Matin. : Jeudis, Samedis, Dimanches et MARDI-GRAS

HARRY-BAUR
ORANE DEMAZIS
CHARPIN
ALIDA ROUFFE(?)
FANNY
MARCEL PAGNOL
AU THÉATRE DE PARIS

ATHÉNÉE
Madeleine SORIA et Lucien ROZENBERG
avec Pierre STEPHEN et Charles SIBLOT triomphent dans
Les ÉVÉNEMENTS de BÉOTIE
Le grand succès de gaîté
AUJOURD'HUI MATINEE

A LA MICHODIÈRE
M. VICTOR BOUCHER, l'inoubliable créateur du rôle de Lebrèche, vient de faire sa rentrée impatiemment attendue dans la "BANQUE NEMO"
Pendant son absence, il a été remplacé avec beaucoup d'adresse par Georges Cahuzac.

CHATELET
ANDRÉ BAUGÉ
BACH
SIM VIVA
MONIQUE BERT
J. LEGRAND
La danseuse MITTY
dans
NINA ROSA
Opérette à grand spectacle de MM. MOUEZY-EON et WILLEMETZ
Musique de ROMBERG
LE SUCCÈS DONT ON PARLE
MATINEE JEUDI, DIMANCHE, LUNDI et MARDI-GRAS

L'ATELIER
LES TRICHEURS
par STEVE PASSEUR

SCALA - Relâche
pour dernières répétitions de :
"POUR UNE FOIS SAVEZ-VOUS"
Comédie belge avec les meilleurs artistes de Bruxelles
Vendredi 12, en soirée, Première

Au THÉATRE de la MADELEINE
DEMAIN PREMIERE
RAIMU DANS BATOCHE
Comédie en 3 actes de M. ROGER FERDINAND
SUZ. DANTES - DELIA-COL - L. BRULE - E. ROQUES
et dans une pièce gaie de SACHA-GUITRY
ANDRÉ BRULÉ

LES REPETITIONS D'AUJOURD'HUI :

Au groupe Aide et Protection (Théâtre de l'Avenue), à 14 h. 30, répétition générale de *Par l'autre rive*, de M. Auguste Villeroy.

— Au Grand-Guignol, à 21 h., répétition générale de *le Chevalier Comptin*, de M. Bruel Duvernois; *l'Enquête*, de M. le professeur Roger; *Outre-tombe*, de M. Claude Orval; *la Martin-Levesque*, de M. Ramel, d'après Guy de Maupassant.

LA PREMIERE DE CE SOIR :

A la Comédie des Champs-Elysées, à 21 h., première de *Domino*, de M. Marcel Achard.

OPÉRA. — Miguel Villabella, qui a chanté *Faust* mercredi dernier dans la version de 1859 avec le succès que l'on sait, a quitté Paris pour deux mois, afin de se rendre à Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse et Nice, où il doit donner une série de représentations. Il reprendra son service à l'Opéra le 1er avril.

COMÉDIE-FRANÇAISE. — Mlle Germaine Carré ayant été sérieusement souffrante hier, *Charité* a été remplacée par *Un mal de jeunesse sur l'affiche*.

— M. Léon Bernard jouera dimanche en matinée le rôle d'Isidore Lechat dans *les Affaires sont les affaires*.

TH. SARAH-BERNHARDT. — La location est ouverte pour la matinée de *Une jeune fille espagnole* qui sera donnée le mardi gras 9 février. Comme dimanche en matinée et comme chaque soir, Mme Raquel Meller jouera le rôle de Pomposa.

ORPHÉE AUX ENFERS, qui obtient tous les soirs un formidable triomphe au Théâtre Mogador, sera donné en matinée dimanche et mardi gras 9 février avec la brillante interprétation en tête de laquelle figurent M. Max Dearly, M. Lucien Muratore, Mlle Marise Beaujon, ainsi que la troupe des Ballets russes de M. Balanchine.

BIEN CURIEUSES les trois figures de femmes évoquées hier à l'Université des Annales avec un talent saisissant par M. Jacques Dité : la fille de Louis XVI, la duchesse d'Angoulême, tout orgueil, toute volonté; la reine Marie-Amélie, toute résignation, toute sensibilité; Mme Adélaïde, la sœur et l'Égérie de Louis-Philippe, tout lumière, toute diplomatie. Cette conférence, d'une vie et d'un mouvement remarquables, sera répétée vendredi, à 17 heures, et publiée dans *Conferencia*.

COMÉDIE-CAUMARTIN. — La répétition générale de *le Coup double* est remise à lundi.

30 ANS DE THÉATRE. — Ce soir à 21 h., à Excelsior-Concert (7, rue Pagon), 346e gala populaire : *le Malade imaginaire* et *English School*.

LA BOITE A JOUJOUX (Th. de Paris). — Variété, gaîté, rareté, qualité. Demain à 14 h. 30, les Fratellini, Jean Wiener, attractions et une féerie de marionnettes. Guignol revenu, qui est une merveille. Prix des places : 30, 25, 20, 15, 10. Loc Trin. 90-44.

EN PLUS D'UN PROGRAMME merveilleux et toujours renouvelé, ce qui fait le succès éclatant du Bon Petit Diable, le théâtre qui des enfants et des parents sages, c'est l'atmosphère extraordinaire de bonne humeur, de fantaisie, d'humour, de gentillesse, de joie débordante et communicative créée par Joë Bridge d'un bout à l'autre de la matinée ! Ça, c'est bien français !

PETIT MONDE (Folies-Wagram). — Le succès de *la Belle au bois dormant* s'accentue chaque semaine. Il est prudent de louer pour la matinée de demain jeudi.

C'EST A LA MATINÉE du Bon Petit Diable (10, avenue d'Iéna), demain jeudi, à 14 h. 30, que l'on applaudira les fameuses marionnettes du Théâtre Petrouchka de Marie Dhall, revenant d'une triomphale tournée à travers l'Europe et adoptées immédiatement par Joë Bridge !

POTINIÈRE. — La répétition générale de *Salade* est reportée à vendredi.

AU BON PETIT DIABLE, demain jeudi, à 14 h. 30, matinée au bénéfice de la Vie au grand air pour l'enfance malheureuse. Les marionnettes du Théâtre Petrouchka, l'illusionniste Wilbert, le petit Charlot ??? Irène de Trébert et le clown Grépi, présentés joyeusement par Joë Bridge ! Places : 15, 10 et 5 francs. Location à Passy 86-11.

SPECTACLES D'ESSAIS (Th. Montparnasse). — La répétition générale de *Chambre d'Adel*, de M. Pierre Bochet, est reportée au jeudi 11 en matinée.

BA-TA-CLAN. — Ce soir, la célèbre opérette *les 28 jours de Clairette*. Demain, *le Barbier de Séville* avec Vigneau, de l'Opéra-Comique.

TH. DES TERNES. — A 20 h. 45 y triomphe la célèbre opérette *Embrassez-moi !* (61e).

GOBELINS. — A 20 h. 45, *Comtesse Maritza* (G. Rowel, Collet, Tys, Noël, J. Fernay).

DE NICE. — M. Albert-Lambert, doyen de la Comédie-Française, créera le 11 février, au Théâtre du Palais de la Méditerranée, l'*Othello* de Shakespeare, d'après une nouvelle traduction en prose de M. René Berton.

OPÉRA, 20 h., *Tannhauser*.
FRANÇAIS, 20 h. 15, *le Songe de Danton*.
OPÉRA-COMIQUE, 20 h., *Lakmé*, *la Sicilien*.
ODÉON, 20 h. 30, *l'Embuscade*.

AMBASSADEURS, 21 h. 30, *le Cyclone*.
AMBIGU, 20 h. 45, *Marius*, de Marcel Pagnol.
ANTOINE, 20 h. 45, *Asie* (Véra Sergine).
APOLLO, 21 h., *Hector* (Bl. Mogiel, Escande).
ARTS, 20.45. *Au delà du loquet* (Méry-Capellani).
ATELIER, 21 h., *les Tricheurs*.
ATHÉNÉE, 20.45, *les Evénements de Béotie*.
AVENUE, 21 h., *Andoxie*.
BA-TA-CLAN, 20.30, *les 28 jours de Clairette*.
BOUFF.-DU-N., 20.30, *Mousse au chou*. (???)
BOUFFES-PARISIENS, 20.45, *Sous son bonnet*.
CARICATURE, 21, *Garçons... aéol p l fines*.
CHATELET, 20.30, *Nina Rosa* (A. Baugé).
CLUNY, 21 h., *le Billet de logement*.
COM. CHAMPS-ELYSÉES, 21 h., *Domino*.
COMÉDIE-MOND., 21 h., *les Amants de Paris*.
COMŒDIA, 21 h., *les Vignes du Seigneur*.
DAUNOU, 21 h., *Deux fois deux*.
DÉJAZET, 20 h. 30, *la Reine du dancing*.
FOLIES-WAGRAM, relâche.
GAITÉ-LYRIQUE, 20 30, *les Saltimbanques*.
GOBELINS, 20.30, *Comtesse Maritza* (G. Rowel).
GD-GUIGNOL, 15 h., mat.; 21 h., répét. gén.
GYMNASE, 21 h., *la Route des Indes*.
LYRIQUE XVIe, relâche, sam. : nouv. spect.
MADELEINE, rel., jeudi, nouveau spectacle.
MATHURINS, 21 h. 15, *Quand on devenir*.
MICHEL, 21.15, *les Cadets*, *Jean III* (Frenay).
MICHODIÈRE, 20 h. 45, *la Banque Nemo*.
MOGADOR, 20 h. 45, *Orphée aux enfers*.
MONCEY, 20.30, *la Veuve joyeuse* (Mazzanti).
MONTPARNASSE (Gs Baty), 21 h., *Bifur*.
NOUVEAUTÉS, 21 h., *Amitié*.
NOUV.-THÉAT., rel., sam. : nouv. spectacle.
ŒUVRE, 21 h., *le Bal de la jeunesse*.
PALAIS-ROYAL, 21 h., *Mes femmes*.
PORTE-SAINT-MARTIN, 20.30, *Paris* (Dorville).
POTINIÈRE, relâche, samedi, *Salade*.
RENAISSANCE, 20.30, *le Greffier Boulanger*.
SAINT-GEORGES, 21 h., *Mademoiselle*.
SARAH-BERN., 20.45, *Une jeune fille espagnole*.
SCALA, rel. Proch. *Pour une fois*, savez-vous.
STUDIO CH.-EL., rel., vend. *Jardinier Samos*.
TERNES, 20 h. 45, *Embrassez-moi !* opérette.
TH. ALBERT-Ier, 20 h. 30, *les Trois voyages*.
THÉATRE DE PARIS, 20 h. 45, *Fanny*.
TH. FONTAINE, 20 h. 30, *la Loi d'amour*.
THÉATRE PIGALLE, relâche.
TRIANON, 20.30, *Mousquetaires au couvent*.
VARIÉTÉS, 21 h., *Bluff*.

Les grands Concerts

Grands cycles musicaux de la Sorbonne
Le 4 Février, à 16 h. 30
CYCLE WAGNER-LISZT
Alice RAVEAU - Magda TAGLIAFERO
Guy de POURTALES

Abonnements et billets chez le concierge de la Sorbonne, 45-47, rue des Ecoles, et Durand. Tarif réduit pour Etudiants sur présentation de leur carte

CONCERTS LAMOUREUX. — M. Ivan Boukoff dirigera dimanche une symphonie inédite de J.-S. Bach.

Notes de musique

L'AMOUR QUI PASSE est le grand succès de Raquel Meller. Demandez le disque.

Spectacles et Concerts

EMPIRE
KATIA MIDGETS
dans les
CONTES de FÉES
Triomphal succès

EMPIRE
A PARTIR DE VENDREDI PROCHAIN
Le célèbre jazz français
RAY VENTURA
et ses comédiens espiègles
DANS UN NUMERO ENTIÈREMENT INEDIT

EMBASSY
DIRECTION ROGER FERRÉOL
Ce n'est pas un PONT D'ARGENT, c'est un PONT D'OR que Roger Ferréol a fait à la grande artiste MARIE DUBAS, à MAURICET, à LUCIENNE BOYER et à MISS FLORENCE and ALVAREZ pour se faire acclamer tous les soirs, à 10 heures, dans l'éblouissant programme de l'EMBASSY, 136, Champs-Elysées. Tél. Elysées 41-13. PRIX UNIQUE : 25 fr.

THEATRE de 10 HEURES (Dir. R. Ferréol)
MARTINI
MAURICET
Jean RIEUX
et la Revue
LE SPECTACLE LE PLUS GAI ! !
Loc. 36 Bd de Clichy. Tél. Marc. 07-48

Les DEUX ANES ne vous posent pas de LAPIN ils vous donnent rendez-vous pour la revue VACHE de Jeanson, ce n'est pas un CANARD !

Oui mais
dans la nouvelle revue du
CASINO DE PARIS
il y a
MISTINGUETT
et on y trouve
nous dit l'éminent critique du « Journal » (G. de Pawlowski)
cette élégance
cette recherche de la qualité
ce goût artiste
à qui
PARIS doit son prestige mondial
DEMAIN JEUDI MATINEE

NOCTAMBULES
(Quartier latin) - 7, rue Champollion
V. HYSPA, MARC-HELY, J. CAZOL, J. MARSAC, R. DEVILLIERS et R. SOUPLEX
vous prient de vous hâter, car on annonce
LES DERNIERES DU GRAND SUCCES ACTUEL

AU PAYS DES MERVEILLES sera au Cirque d'Hiver un spectacle d'une formule nouvelle. Les dizaines de milliers de spectateurs qui ont applaudi *la Chasse à courre* voudront voir *Au pays des merveilles*.

AU PAYS DES MERVEILLES, vous verrez en voguant les Fratellini danseurs; Truzzi dirigera un ballet de 40 chevaux avec deux troupes de danseuses. Un ensemble unique au Cirque d'Hiver.

AU PAYS DES MERVEILLES au Cirque d'Hiver, vous admirerez la belle Barbara La May dans la Passerelle humaine, un des huit tableaux enchanteurs.

MEDRANO. — Jamais les Andreu en leur clownerie magnifique, jamais le Charlot au cirque du trio Rivels n'ont obtenu un tel triomphe auprès du public parisien ! Pourquoi ? Allez les voir à Medrano ! Demain jeudi, matinée.

AU PAYS DES MERVEILLES au Cirque d'Hiver, vous verrez la course de l'homme-singe avec le sautillant boxeur et les clowns Ilès et Loyal avec les petits Poulbots.

AU PAYS DES MERVEILLES vous montrera l'argent en fusion par Edie Carew et ses danseuses irradiantes; vous entendrez le chanteur Fortunat et la divette Mado Lys au Cirque d'Hiver.

AU PAYS DES MERVEILLES au Cirque d'Hiver, les Wallendas, les plus stupéfiants acrobates de l'époque, dans leur promenade à 15 mètres de la piste. Louez pour *Au pays des merveilles*.

BOBINO, 20.30, Barthel, *Frey-Brockins*.
CASINO DE PARIS, 20.30, *Paris qui brille*.
CASINO ST-MARTIN, Gardoni, Cyrano 5 fr.
CIRQUE D'HIV., 20.30, les Fratellini, Wallendas.
EDEN, 20 h. 30, *Fiasse*, opérette.
EMPIRE, 20.30, les 15 Lilliputiens de Katia.
EUROPÉEN, matinée, soirée, Prior, Priolet.
FOLIES-BERGÈRE, 20 h. 30, *Nuits de folies*.
FOURMI, 15, 21 h., *A fleur de peau*, revue.
GAITÉ-ROCH., 20.30, gala chanson franç.
MAYOL, 20 h. 30, *la Folie d'amour*.
MEDRANO, 20.30, Jeudi, sam., dim. matinée.
MONTROUGE MUSIC-HALL, M. S., Damia.
MOULIN-BLEU, 15, 21.15, *le Nu en folie*.
ŒIL DE PARIS, 21 h., Eug. Buffet, Jane Bins.

CHAT NOIR, 21 à 2 h., chans., ombres, 7 fr.
COUCOU, 21 h., revue nouv. de Géo Charley.
2-ANES, 21, *Rosse ! rev.* de Jeanson. Chans.
10-HEURES, Martini, Mauricet, Rieux. Marc. 07-48.
EMBASSY (136, Champs-Elys.), Marie Dubas.
HUMOUR, 22 h., *Ah ! les bandits*, les rieurs.
LUNE-ROUSSE, 21 h., *Ça se corse ! rev.* nouv.
MISTIGRI, tous les soirs de 22 à 2 h., concert.
NOCTAMBULES (G.Lat.), 21 h., *A la maréchale !*

LE LIDO, thé, soirée dansante, attractions.
OU VA PAPA (46, r. Douai), 17 h. à 19 h.
TAV. FANTASIO, conc., gir., danse, soirée.

BULLIER, mat. dim. fêtes; Soir J., S., D. et fêtes.
COLISEUM, 1er dancing de Paris. Mat., soir.
LUNA-PARK, 21 h., dancing S.D. pure ouvert M. à
MAGIC-CITY BAL, J. S. D. 21 h. dim. mat 15 h.
MOULIN-ROUGE BAL, mat., soir. et tte la nuit.
MUSÉE DE CIRES Moulin-Rouge, 14 à 24 h.
PAL. POMPÉIEN (15, Moguéron), sam., dim. M. S.

Association orchestrale de musiciens chômeurs

A 21 h. 45 (exceptionnellement), à Magic-City, 180, rue de l'Université, quinzième concert « Pour tous » : Jacqueline Chaumont, de l'Odéon, et ses partenaires, Mlles Lucienne Sestelli, championne internationale de danses rythmiques, et Anita Champagne danseront sur des œuvres de Jean Rivier, César Franck, Beethoven, Marcelle Soulage, Louis Ganne. Mlle Simone Botrel chantera l'air d'*Idoménée* (Mozart), *l'Ile heureuse* (Emm. Chabrier), *le Temps des lilas* (E. Chausson), *l'Attente* (Saint-Saëns); M. Joseph Delcour, pianiste, exécutera le *Concerto n° 2 en fa mineur* (Chopin); M. A. Cadès-Mongin, compositeur, dirigera deux pièces de sa composition : *Nocturne et Gigue*; la *Symphonie « la Chasse »* (Haydn) et le *Rigaudon* (Saint-Saëns) seront dirigés par Lucien Wurmser. — Prix des places : 5 francs, taxes comprises.

Le conseil des musées nationaux accepte des dons importants

Le conseil des musées nationaux, réuni sous la présidence de M. David Weill, a accepté les dons suivants : un portrait de M. Segond, par le chevalier Ferréol-Bonnemaison, peintre montpelliérain, restaurateur des musées royaux sous la restauration (offert par Mlle Millaud); un très rare portrait galant du seizième siècle (offert par la princesse Boncompagni); un portrait de l'avocat valenciennois Foucart, par J.-B. Carpeaux (offert au musée de Compiègne par M. Pierre Schommer); le manuscrit d'un article de Léon Bonnat sur Barye, daté de 1889 et portant des corrections manuscrites de H. Taine.

Le conseil a voté les crédits nécessaires à la continuation, en 1932, des fouilles du Roc et de la Quina, par le docteur Henri Martin.

LES COURSES

VINCENNES

Résultats et rapports officiels
(Mutuel unifié : 5 francs)

PRIX DE CHINON
(Attelé, 10.000 fr., 2.250 m.)
1 *Fany Port* (Toberkassef)......G 14 »
à M. A.-V. Bulot..........P 7 »
2 Frontignan (Gayet)..........P 13 50
3 *Ferminy* (H. Masson)..........P 11 »
Non placés : Frédégonde II, Fatima, Fra Diavolo, Flavacourt, Foudroyant, Fine Fleur, Francières, Fémina III, Frisson II, Fragson, Fanchon, Favorite IV, Fleur de Serpolet, Famélio, Frimont. — 18 partants. — 3'37"2/5, 3'37"4/5, 3'38"3/5; au kil. : 1'31"1/10.
Fany Port, par Tout Paris ou Passeport et Addition, est entraînée par A. Bulot.

PRIX DE LOUVIERS
(Monté, 10.000 fr., 2.250 m.)
1 Gisia (Neveux)..........G 29 50
à M. L. Lecoeurre..........P 11 »
2 Genèvre (Crené)..........P 8 50
3 *Gentille Momo* (A. Forcinal)..P 16 »
Non placés : Guinée II, La Tourbière, Griselda, Glédée, Galatella, Gavarnie V, Guinguette II, Gombeauvilliane, Galbeuse, Ginette D (arr.), Gitane XIV, Gourchelles, Georgette B. — 16 partants. — 3'36"2/5, 3'36"7/10, 3'38"9/10; au kil. : 1'36"2/5.
Gisia, par Secteur et Quêteuse, est entraînée par Neveux.

PRIX DE TRESSES
(Attelé, 10.000 fr., 2.625 m.)
1 *Espoir de Verjay* (Carré)......G 10 50
à M. J. Lapoaye..........P 7 »
2 Estagel (R. Petitpas)..........P 28 »
3 Espoir de la Seuilles (Poirier)...P 11 50
Non placés : Espiègle IV, Elzéar, Emeraude VIII, Etoile Filante VII, Entrechat, Epidaure III, Excellence (dist. de P), El Cald C, Etoile Filante, Edouard F, Eric Leyburn, Evans. — 15 partants. — 4'1" 4/5, 4'4"2/5, 4'7"2/5; au kil. : 1'32".
Espoir de Verjay, par Uruguay et Thaïs, est entraîné par Carré.

PRIX DE BERNAY
(Attelé, 20.000 fr., 2.600 m.)
1 Guipara (Carré)..........G 13 50
à M. E. Arnaud..........P 8 50
2 Gardénia (A. Chesseldi)......P 39 50
3 Gin II (L. Forcinal)..........P 24 50
Non placés : Germigny, Gournay, Gitania, Gaucho, Gagnant II, Gempé, Gaby Blonde, Guy Bingen, Graine au Vent. — 12 partants. — 4'6"2/5, 4'7", 4'11"2/5; au kil. : 1'33"9/10.
Guipara, par Valentino et Nalicante, est entraîné par Carré.

PRIX DE DOMFRONT
(Monté, 10.000 fr., 2.825 m.)
1 *Foljoes* (H. Picard)..........G 11 »
à M. Ph. Lahaye..........P 7 50
2 Flamengrie (Rollin)..........P 9 50
Non placés : Faenza, Fanfan II, Fleur des Prés II, Fantasio, Farina II. — 7 partants. — 4'20"3/5, 4'24", 4'24"1/10; au kil. : 1'33"1/10.
Foljoes, par Salam et Nive, est entraînée par H. Picard.

PRIX D'ORTHEZ
(Attelé, 12.000 fr., 2.250 m.)
1 Domcierre (P. Viel)..........G 24 50
à M. F. Gamare..........P 11 »
2 Ephémère du V... (Bulbion)..P 29 »
3 Extra Dry (Tardivon)..........P 43 50
Non placés : Eclair V, Dorki, Duracuir, Donalde III, Fleur d'Amour II, Fripon, Floramy II, Don Juan III, Ever Ready, Eldeia, Disy, Friscourt. — 15 partants. — 3'25", 3'25"1/10, 3'26"; au kil. : 1'31"1/10.
Domcierre, par Salam et Sonia, est entraîné par P. Viel.

PRIX DE TOURAINE
(Monté, 20.000 fr., 2.800 m.)
1 Feld Maréchal (Lemoine)......G 37 »
à M. F.-H. de Saint-Priest....P 10 »
2 Fleur d'Avril V (H. Picard)....P 7 50
3 *Fée des Prés* (Saint Eln)......P 13 »
Non placés : Fantaisie II, Fleur Normande, Freyja, Floréal II, Fifi II. — 8 partants. — 4'21", 4'21"1/5, 4'21"4/5; au kil. : 1'33"1/5.
Feld Maréchal, par Paladin et Union Sacrée, est entraîné par Bouley.

Aujourd'hui, à CANNES (14 heures)

NOS PRONOSTICS

Prix des Héliotropes, haies, à réclamer, 8.000 fr., 3.000 m. : *REPARSAC, Malerlado*.

Prix de Mougins, steeple-chase militaire, 2e série, 2.500 fr., 3.500 m. : *MARGARET, WHIMSEY*.

Steeple-Chase d'Essai, 12.500 fr. 3.400 mètres : *TOUT VA, Mont Boron*.

Prix de l'Hôtel Miramar, haies, 20.750 francs, 2.800 m. : *COASTGUARD, Mirage III*.

Prix de la Croix des Gardes, haies, handicap, 10.000 fr., 3.300 m. : *APPIO CLAUDIO, Allemanda*.

FAILLITES

Jugements du 30 janvier

Veuve Treffet, née Michel, marchande de dentelles et ouvrages de dames, 36, Faubourg-Saint-Martin, y demeurant. — C. Robin, fabrique de tricots, ci-devant 55, rue Montmartre, et actuellement 27, rue Censier, et demeurant 24, rue Monge. — A. Delorme, articles de réclame et bimbeloterie, 1, passage du Désir, y demeurant. — R. Courtet, chaudronnerie, 44, rue Lécuyer, à Aubervilliers, y demeurant. — Société Nankin, société à responsabilité limitée, au capital de 200.000 fr., restaurant-pâtisserie et salon de thé, 34, boulevard Saint-Michel. — Stern et Kahan, vente en gros de tissus et soieries, 11, rue des Quatre-Fils. — L. Rabinovitz, dit R. Léon, fabrique de casquettes, 44, rue Vieille-du-Temple, y demeurant. — J.-P. Dupuy, teinturerie, dégraissage et pressing, 7, rue de Sévigné, à Paris, et succursale à Mézières-sur-Seine (Seine-et-Oise), et demeurant à Paris, 12, rue de Sévigné. — R. Fosnier, fabricant de casquettes, 1, rue Saint-Claude, demeurant 104, rue Lauriston. — A. Gourwich, parfumerie, sous la dénomination Parfums de luxe Verly, 9, rue de l'Aigle, à la Garenne-Colombes, y demeurant.

Liquidations judiciaires

Jugements du 27 janvier 1932

V. Cioffi, produits alimentaires, 50, rue des Jardins, à Nogent-sur-Marne, y demeurant. — Société financière et commerciale de Paris, société anonyme au capital de 2.000.000 de francs, toutes opérations bancaires, commerciales, agricoles, financières, mobilières et immobilières, 12, rue Tronchet. — J. Desaulty, constructeur-électricien, sous la dénomination « Etablissements Desaulty », 187, rue de Courcelles, y demeurant.

Jugement du 30 janvier

Société de Caisserie et Emballages, société à responsabilité limitée, au capital de 180.000 francs, fabrication et vente de caisses d'emballage, 34, rue Jean-Jaurès, à Champigny-sur-Marne.

CUIRASSEZ-VOUS
CUIRASSEZ
votre Gorge, vos Bronches, vos Poumons
en les défendant, en les préservant
par l'antiseptie volatile des
PASTILLES VALDA
contre les dangers du FROID, de l'HUMIDITÉ, des POUSSIÈRES, des MICROBES.
POUR SOIGNER EFFICACEMENT
Rhumes, Maux de Gorge, Bronchites, Grippe, etc.
EMPLOYEZ LES
PASTILLES VALDA
remède respirable antiseptique
Mais il faut AVOIR SOIN DE BIEN EMPLOYER
les Pastilles VALDA véritables
vendues seulement en BOITES
portant le NOM
VALDA

LA HERNIE
est une infirmité sérieuse.
Portez donc un appareil SÉRIEUX, qui vous garantisse contre ses grands dangers et ses petits inconvénients.
Et, avant de rien faire, lisez le magistral "Traité de la Hernie", par A. CLAVERIE, bel ouvrage de 160 pages et 150 photogravures qui vous sera envoyé gratuitement et discrètement, sur demande, par M. A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, Paris. Applications tous les jours de 9 h. à 7 h. (Métro : Louis-Blanc), et tous les mois dans les villes de Province.

LES CORS DISPARAISSENT

Après ce bain laiteux d'oxygène
Ne coupez jamais un cor. C'est dangereux. Pour s'en débarrasser sans douleur ni danger, ajoutez des Saltrates Rodell à de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait l'apparence du lait. Quand vous plongez vos pieds dans ce bain laiteux, les cors sont amollis à tel point que vous pouvez les extirper sans douleur, en entier et avec leur racine. L'enflure disparaît et vous pouvez porter des chaussures d'une bonne pointure plus petite et marcher tout le jour ou danser toute une nuit avec aisance. Les Saltrates Rodell sont recommandés et vendus partout par les Pharmaciens à un prix insignifiant.

Un pain de santé
Le pain Hovis est le seul qui contienne 25 % de germe de blé. C'est le plus riche en vitamines, sels minéraux, phosphates et matières azotées. Indispensable aux enfants en période de croissance, aux vieillards, aux adultes déminéralisés par un travail intensif, c'est un pain de santé et non de régime.
En vente chez les boulangers ; demandez-le aussi dans les bons restaurants.
HŌVIS
LE PAIN AU GERME DE BLE
HOVIS, 8, RUE DU LAOS, 8 — PARIS (XVe)

Il faut du cran pour réussir
le Quaker en donne.
Dans les affaires, le cran est toujours un élément de succès. Mais la vie sédentaire peut devenir un obstacle qu'il faut surmonter par une alimentation rationnelle. Prenez régulièrement du Quaker, Monsieur, et vous aurez résolu ce problème. Le Quaker est un aliment complet. Il équilibrera votre santé.
Pris en potages, le soir, le Quaker assure un sommeil calme et reposant, car il est très léger à l'estomac. Sa valeur nutritive est telle qu'il remplace facilement un plat de viande. C'est pourquoi il est recommandé aussi à ceux qui se dépensent beaucoup physiquement. On le trouve chez tous les épiciers et crémiers.
N'est vendu qu'en boîtes comme celle-ci.

GRATUIT : Demandez un échantillon copieux et le nouveau recueil de recettes à Quaker Oats (France) 42, rue Pasquier, Paris (8e)

N° 5 FEUILLETON DU JOURNAL 3-2-32

LA MAISON des Bois

Roman inédit

PAR

ANDRÉ ROMANE ET JEAN NOURY

J'ai retenu quelques mots qu'elle prononça pendant le trajet :

— Soyez sage ! Ce jeu-là ne nous réussit pas, vous allez nous faire dérailler !

Puis, plus tard — nous étions presque arrivés :

— Tu sais, chéri, ton camarade doit être insupportable, s'il se montre aussi excessif en amour que dans tout le reste...

Copyright by André Romane et Jean Noury, 1932.
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

IV

Le samedi suivant, j'étais l'hôte de Destanges. Son accueil fut aussi cordial que l'avait été son adieu, huit jours auparavant. En me voyant, il me témoigna presque de la gratitude.

Je coupai ses ef...sions par une plaisanterie :

— Voyons, mon vieux, j'étais forcé de venir. Et ma voiture ? Penses-tu que j'allais la laisser à demeure chez le garagiste de Saint-Graffen ?

— Non, bien sûr... Cependant, tu aurais pu être retenu à Paris ce soir et n'arriver que demain. Je redoutais la visite du facteur ou celle de la vieille femme qui porte les dépêches. Pense donc : attendre quelqu'un, c'est un événement sensationnel dans ma vie d'ermite ! Car depuis des années, nul étranger n'a couché sous mon toit.

Ainsi, dès les premiers mots, il ravivait ma curiosité. Mais cette fois, nous étions seuls, et je pouvais l'interroger sans scrupule. D'ailleurs, je le sentais prêt à s'épancher.

— Je suis flatté, mon cher, de mériter une faveur aussi exceptionnelle, prononçai-je. Mais, en vérité, ta misanthropie m'intrigue. As-tu donc commis un crime pour te cacher à ce point, ou tes semblables t'ont-ils fait tant souffrir que tu ne puisses en fréquenter aucun ?

— Ne cherche pas, répondit-il sans se dérober. Je te conterai tout à l'heure comment j'ai été amené à m' choisir cette existence. Ce n'est ni du drame ni du roman. Mais tu arrives seulement. Je vais d'abord te montrer ta chambre; ensuite, nous dînerons et je te parlerai de moi... Tu seras déçu, je te préviens. Ton imagination d'écrivain peut refermer ses ailes, elle n'aura pas à voyager...

Il m'avait entraîné à l'intérieur de la maison. La chambre réservée à mon usage était une vaste pièce carrée, meublée d'une manière hétéroclite. Il apparaissait nettement que tout ce mobilier provenait de biens de famille, échoués là d'héritage en héritage et conservés à titre de souvenirs, avec une sorte de fétichisme sentimental.

— Voilà ce que mon hospitalité peut t'offrir, mon cher ami, me dit Destanges. Sans doute, le cadre n'est-il pas aussi séduisant que celui où tu fais vivre tes héros de *l'Esclave*; mais je n'ai rien de commun non plus avec les raffinés dont tu peins l'e...ence...

Il s'arrêta, jouissant de ma surprise. Puis :

— Mais oui, je viens de lire *l'Esclave*. Dès lundi dernier, je suis allé chez le libraire de Rambouillet. Je ne voulais pas faire montre encore vis-à-vis de toi de trop d'ignorance... Je me suis abonné au *Temps moderne*, où tu m'as dit tenir une chronique. Sachant tes occupations, tu penses bien que je suis curieux de connaître tes œuvres !

Je fus touché de l'application qu'il mettait à me prouver son amitié :

— Tu es gentil, lui dis-je, de t'intéresser ainsi à moi. Au moins, n'as-tu pas regretté ton achat ? Mon roman t-a-t-il plu ?

Il sourit, et franchement :

— Ne te fâche pas de ce que je vais te dire; au reste, mon jugement ne présente aucune valeur, puisque j'ignore tout des tendances de l'art moderne. Je n'aime ton livre ni par le fonds ni par la forme. Je n'ai rien trouvé là-dedans qui me rappelle la façon de penser et de vivre de mon camarade de jeunesse, si enthousiaste, si sincère, si vibrant. Tes personnages me paraissent des malades, des névrosés, des toxicomanes. Leur langage est d'une amoralité, d'un scepticisme déconcertants. Leurs actes, d'un cynisme inconcevable. Ton héroïne, en quête d'expériences amoureuses que tu sembles admettre comme toutes naturelles, est simplement ignoble à mes yeux, malgré l'atmosphère de sympathie dont tu as pris la précaution de l'envelopper.

J'interrompis le discoureur :

— Arrête-toi ! Je proteste : j'appartiens à la classe des auteurs qui ne sont ni pornographes, ni morbides ! Evidemment, je n'écris pas à l'intention des petites filles, mais enfin !

— Que veux-tu ? Je suis un retardataire. Je crois encore aux sentiments, tu sembles ne plus admettre que des sensations; je pense qu'il peut exister du bonheur, tu ne parais envisager que le plaisir; j'aspire à un absolu, tu ne considères que du relatif... Si tes écrits reflètent ta personnalité et traduisent les pensées du plus grand nombre, le monde n'est plus peuplé que de vieillards vicieux et désenchantés !

— Mais encore, lui dis-je, cite-moi des points précis. Quel passage te choque, quelles idées te blessent ?

Il eut un geste vague; puis, s'animant encore :

— Je ne critique spécialement aucune partie de ton ouvrage; tout me surprend : ton besoin d'analyse; ces images crevant parfois ta phrase comme des clowns un cerceau de papier; ce souci constant de demeurer maître de ta plume sans lui permettre jamais d'érafler la page dans un mouvement de passion ou de colère ! Oui, tout me déroute, jusqu'à l'intrigue où tu affectes de te montrer plein d'indulgence, de complaisance même, pour certaines faiblesses inavouables. A t'entendre, il semble que rien en soi n'ait d'importance, qu'il n'y ait pas de vérité, toutes les femmes seraient des dévergondées, tous les hommes des jouisseurs, et l'amour une mascarade... Comme j'ai raison, alors, de vivre solitaire ! comme je plains les autres !

Ce réquisitoire et son âpreté m'amusaient follement :

— Calme-toi, mon ami, m'écriai-je. Tu n'étais pas préparé à la littérature moderne, je vois cela ! Mais, pour l'amour de Dieu, ne juge pas mon pauvre roman avec tant de sévérité ! Quand je pense qu'un critique austère m'a décerné le titre de « photographe du cœur humain en ce qu'il a d'éternel » !

Très vite, Destanges se détendit :

— Tu vois bien, c'est moi qui suis une bête, un vrai paysan du Danube, comme tu le disais l'autre jour...

On frappait à la porte :

— Monsieur, le dîner est prêt.

V

Le repas achevé, la table desservie, Destanges me conta comment il avait trouvé — mais à rebours de saint Paul — son chemin de Damas.

— Nous nous sommes vus, pour la dernière fois, commença-t-il, en juin 1914, dans la chambre que tu habitais alors. Elle se trouvait, avenue de l'Observatoire, au septième étage d'un bel immeuble. Tu étais, pour un étudiant, admirablement logé : la pièce, de belle dimension, s'éclairait d'une grande verrière d'où le regard embrassait tout Paris : au premier plan le Luxembourg, le Sénat, l'Odéon à qui, vu d'en haut, tu prêtais la forme d'un sarcophage; plus loin, le ruban onduleux de la Seine dessinait une symbolique frontière, derrière laquelle l'Opéra, la Trinité se détachaient au milieu d'une mer de toits inégaux et pressés; puis, par-dessus tout cela, encensé de brumes et de fumées lui conférant une sorte d'irréalité, le Sacré-Cœur.

» Je me souviens des soirées estivales passées là-haut, au crépuscule. Nous voyions s'allumer partout des « lumières. Tu me disais : c'est comme dans *Louise*, mon vieux, mais ça en jette autrement qu'à l'Opéra-Comique ! Et tu te mettais à brailler : « Depuis le jour où je me suis donnée ! »

» Bref, pour en revenir à mon point de départ, nous nous vîmes pour la dernière fois dans ton pigeonnier, deux mois avant la guerre. Nous nous quittâmes presque mal, ce jour-là, sans pressentir l'imminence de la catastrophe. Nous nous étions heurtés deux heures sans arrêt : tu mettais, conviens-en aujourd'hui, un véritable acharnement à me combattre. Tu allais jusqu'à essayer de me ridiculiser à mes propres yeux. Mon apparence physique elle-même ne trouvait pas grâce devant toi. Je t'entends encore me dire, rageusement : « Regarde-toi dans la glace : avec cette robe noire, ce petit col raide qui s'attache à l'envers, tu n'es pas beau, je t'assure... » (*A suivre.*)

T. S. F.

FRANCE

Informations, prévisions météorologiques, cours commerciaux, aux heures habituelles.

Concerts

RADIO-PARIS (1.725 m.) :
6 h. 45 et 7 h. 30, Culture physique. ** 7 h. 45, Musique enregistrée. ** 12 heures 30, Musique enregistrée. *Le Prophète* (Meyerbeer); *Tannhauser* (Wagner); *Pelléas et Mélisande* (Debussy). ** 19 h., Causerie par Luc Durtain : « Les droits du lecteur ». ** 19 h. 30, Causerie médicale, par le professeur Roger. ** 20 heures, Leçon de diction. ** 20 h. 45, Théâtre, *Les Plaideurs* (Racine). ** 22 heures, Musique enregistrée. *Marche américaine* (Sousa); *le Pardal (le Moineau)* (X.); *Au fond du square* (Bonincontro); *la Petite Tonkinoise* (Scotto); *Femmes, que vous êtes jolies!* (Codini); *les Filles de Bade* (Kommak); *Je n'ms consolerai pas* (Hanley).

TOUR EIFFEL (1.445 m.) :
17 h. 45, Journal parlé. ** 19 h. 30, Soirée récréative pour la jeunesse. *Gavotte, Bourrée, Air*; Solo de violon; *Gigue* (Bach); *la Vie est un rêve* (Hapan); *Idoménée* (Mozart); *la Flûte enchantée* (Mozart); *Rosamonde* (Schubert); *Sérénade* (Flament); *Ninina* (Tomasi); *Chère nuit* (Bachelet); *Prélude* (Albeniz).

PARIS-P. T. T. (447 m.) :
12 h. 10, Chronique du tourisme. ** 12 h. 25, Disques. ** 13 h. 30, Musique enregistrée. ** 16 h., Radio aux aveugles. ** 17 h. 6, Causerie. ** 19 h. 45, Musique enregistrée. ** 20 h. 30, Relais de Strasbourg.

RADIO-L. L. (368 m.) :
12 h. 30, Concert. ** 20 h. 30, Concert. ** 21 h., *Ruy Blas* (Mendelssohn); *Coppélia* (Delibes); *Héroïde* (C. Saint-Saëns); *Ascanio* (Saint-Saëns); *Danse macabre* (Saint-Saëns); *Songe d'une nuit d'été* (Mendelssohn); *Concerto pour piano et orchestre* (Grieg); *Valses* (Chabrier); *Symphonie la Reine* (Haydn); *Marche hongroise* (Berlioz).

POSTE PARISIEN (327 m.) :
20 h. 15, Disques. ** 21 h., *Si j'étais roi* (Adam); *Promenade* (R.-Baton); *Sonatine* (Ravel); *Sea Sea* (Jones); *Roses trémières* (M. Fosse); *Canzonetta du Concerto romantique* (Godard); *Triptyque* (Saint-Saëns); *la Chauve-souris* (Oscar Strauss); *Romance* (Debussy); *Idylle* (Waldteufel); *Jota et Tripili* (Lacôme); *Marche bohémienne* (Filippucci).

RADIO-VITUS (313 m.) :
20 h. 30, *Cette chanson si tendre* (Bixio); *Dans les bouges, la nuit* (Bixio); *Nanon* (Bixio); *Lohengrin* (Wagner); *Gretna Green* (Guiraud); *Carmen* (G. Bizet); *Paillasse* (Leoncavallo); *Thaïs* (Massenet).

ALGER (363 m.) :
12 h. 30, Concert. ** 19 h., Musique militaire. ** 19 h. 35, Orchestre hawaïen. ** 20 h., Disques de diction. ** 20 h. 20, Hautbois et clarinette. ** 20 heures 45, *Symphonie Jupiter* (Mozart); *le Miracle* (G. Hue); *Sadie* (Guiraud).

RADIO-BEZIERS (219 m.) :
20 h. 30, *le Barbier de Séville* (Rossini); *Czardas* (Monti); *le Chalet* (A. Adam); *Chanson hindoue* (Rimsky-Korsakoff); *Patrie* (Paladilhe); Final des *Scènes alsaciennes* (Massenet). ** 21 heures 15, *Sylvia*, ballet (Delibes).

BORDEAUX-LAFAYETTE (304 m.) :
12 h. 45, Concert. ** 14 h., Musique enregistrée. ** 20 h. 30, *Symphonie en mi bémol majeur* (Mozart). ** 21 h., Festival César Cui : *Petite Suite* in modo populari; *Cantabile*; *Berceuse*; *le Colibri*; *Tristesse des choses*; *l'Amour d'un trépassé*; *Crépuscule*; *le Fils du mandarin*; *Orientale*; *les Deux ménétriers*; *les Roses d'Ispahan*; *l'Hirondelle*; *l'Hiver*; *Marche solennelle*.

RADIO-NORMANDIE (223 m.) :
12 h., Concert. ** 20 h. 30, Concert.

GRENOBLE (329 m.) :
12 h. 30, Musique enregistrée. ** 18 heures 45, *Quatuor* (Dvorak); *Sixième Quatuor* (Beethoven). ** 17 h. 45, Disques. ** 20 h. 15, Musique enregistrée.

LILLE-P. T. T. (269 m.) :
12 h. 30, Concert. ** 19 h., Musique reproduite. ** 20 h., Soirée gaie. ** 20 h. 5, Concert.

LYON-LA DOUA (466 m.) :
10 h., Concert. ** 10 h. 30, Disques. ** 13 h., Concert. ** 19 h., Disques. ** 20 h. 30, *le Mariage de la Princesse Mimi* (Des Verrières).

RADIO-LYON (285 m.) :
10 h. 30, Heure classique. ** 12 h., Disques. ** 12 h. 30, Concert. ** 15 heures 30, Concert. ** 19 h. 30, Musique militaire. ** 20 h. 10, Chansonnettes. ** 20 h. 45, *Manon* (Massenet); *le Roi d'Ys* (Lalo); *Carmen* (G. Bizet). ** 21 heures 15, *les Brigands* (Offenbach). ** 21 h. 45, Valses. *C'est pour toi* (Bechlehe); *Wabash moon* (Downey); *Lady of Spain* (Reas); *Bonbons de Vienne* (Joh. Strauss). ** 22 h., Extraits de films.

MARSEILLE-P. T. T. (315 m.) :
12 h. 30, Musique enregistrée. ** 17 heures 30, Musique enregistrée. Danse. ** 19 h. 30, Musique enregistrée. Chant. Danse. ** 20 h. 30, *la Bohémienne* (Balfe); *Intermezzo* (Demaret); *Espandia* (Lacôme); *les Joyeuses fileuses* (Gillet); *les Filles Jackson* (Clérice); *Au matin* (Godard); *Myrto* (Delibes); *Manon* (J. Massenet); *Deux pièces sylvestres* (M. Pesse); *Mélodie* (Alimenko); *Scènes norvégiennes* (Moin); *Fleurette* (Raff); *Au bord de la Néva* (Eilemberg); *Fête militaire* (Tecil).

NICE-CANNES-JUAN-LES-PINS (249 m.) :
12 h. 30, Saxophone, clarinette et fanfare. ** 13 h., Orchestre. ** 13 h. 30, Mélodies et chansons. ** 13 h. 45, Fantaisies pour orchestre. ** 20 h. 45, Concert.

RABAT (416 m.) :
12 h. 30, Concert. ** 16 h., Musique enregistrée. ** 19 h. 30, Musique enregistrée. ** 20 h., *Jour de fête* (Schumann); *Valse* (Durand); *Lied maritime* (V. d'Indy); *Hamlet* (Thomas); *Romance* (Kreisler); *Clair de lune* (Fauré); *Lakmé* (Delibes); *Tannhauser* (Wagner); *Trio* (Mozart); *Quatuor* (Haydn).

RADIO-STRASBOURG (345 m.) :
11 h. 30, Musique enregistrée. ** 13 heures, Musique enregistrée. ** 16 h. 45, Causerie. ** 17 h., Concert. *Marche des copains* (Krier); *Aimer, boire et chanter* (Joh. Strauss); *Martha* (Flotow); *les Mousquetaires au couvent* (Varney); *Suite carnavalesque* (Thomé); Solo de piano; *Dancing moon* (Aubry); *Badinage* (d'Ambrosio); *Sandy Hook* (Benoit). ** 18 h., Causerie. ** 18 h. 15, Causerie médicale. ** 18 h. 30, *Rosamonde* (Schubert); *Hamlet* (Thomas); *Piccolino* (Guiraud); *la Walkyrie* (Wagner); *Polonaise en la* (Chopin). ** 19 h. 45, Musique enregistrée. ** 20 h. 30, *Concerto grosso en ré mineur* (Haendel); *Symphonie en ut majeur* (Mozart); *Prélude à l'Après-midi d'un faune* (Debussy); *Daphnis et Chloé* (Ravel); *Pacific 231* (Honegger). ** 22 heures 30, Musique de danse.

RADIO-TOULOUSE (385 m.) :
12 h. 45, *Benvenuto Cellini* (Berlioz); *le Vaisseau fantôme* (Wagner). ** 13 heures, Chansonnettes. ** 13 h. 15, Musique militaire. ** 17 h. 15, Soli de violon. ** 17 h. 30, Orchestre divers. ** 17 heures 45, *Symphonie* (Beethoven). ** 18 heures, la *Tosca* (Puccini); *Manon* (Massenet). ** 18 h. 15, Accordéon. ** 18 heures 45, *Cavalleria rusticana* (Mascagni). ** 19 h., Petits ensembles. ** 19 heures 15, Extraits de films. ** 19 h. 45, *Frédérique* (Lehar); *Cocorico* (Gagne); *Gavotte des petits Jumeaux* (P. Lincke); *Berceuse* (Garnefelt); *Oublie-moi* (Telesfar); *Danse viennoise* (Gartner); *Polka bohémienne* (Weinberger). ** 20 h. 15, *Werther* (Massenet). ** 20 h. 30, Musique militaire. ** 20 h. 45, Accordéon. ** 22 h. 45, *Iphigénie en Aulide* (Gluck); *les Maîtres chanteurs de Nuremberg* (R. Wagner). ** 23 h., *les Larmes de Pierrot* (Drdla); *la Caravane* (Moretti); *Ave Maria* (Gounod); *Werther* (Massenet); *les Noces de la Rose* (Gossec). ** 23 h. 30, *Danses hongroises* (Brahms); *Aria* (Bach); *Deux cœurs* (Stolz); *Roses d'amour* (Vachet); *le Tango du chat* (Rainer); *la Lettre de Manon* (Gillet); *O Tanagra!* (Abel).

ETRANGER

Concerts

DAVENTRY (National, 1.554 m.) :
12 h., Musique d'orgue. ** 12 h. 45, Disques. ** 13 h. 30, *Fantaisie pour trio en la mineur* (Bridge); *Trio en ré* (Beethoven). ** 16 h. 30, *Concerto* (Boccherini); *Ballade* (d'Erlanger); *Septième symphonie en ut* (Schubert). ** 18 h. 45, Musique d'orgue. ** 18 h. 30, Musique d'orgue. ** 20 h. 15, *Ivan le Terrible* (Rimsky-Korsakow); *Concerto en ré* (Prokofieff); *la Nuit de la Saint-Jean* (Moussorgsky); *Cinquième symphonie en mi mineur* (Tchaikovsky). ** 22 h. 40 à 24 h., Musique de danse.

DAVENTRY (Centre, 398 m.) :
13 h. 15, Concert d'orgue. ** 14 h. 15, *Fantaisie sur la musique de Rossini* (Urbach); *Berceuse* (Fauré); *Mazurka* (Godard); *Ballet* (O'Neill). ** 18 h. 30, Concert. ** 19 h., Concert. ** 22 h. 45, Musique de danse.

LONDRES (Régional, 356 m.) :
12 h., Concert. ** 13 h. 15, Récital d'orgue. ** 14 h. 15, Concert. ** 16 h. 30, Concert. ** 20 h., Musique militaire. ** 21 h. 15, Théâtre. ** 22 h. 35, Musique de danse.

BRUXELLES (508 m.) :
12 h. 15, Disques. ** 17 h. 15, Matinée de danses. ** 18 h. 30, Musique enregistrée : la *Walkyrie*, de R. Wagner. ** 20 h. 45, Poèmes consacrés à l'hiver. ** 21 h., Concert.

Cinémas

VERSION INTEGRALE ANGLAISE
à la séance de nuit

LE GÉANT ROUGE
(L'AIR ET LA TERRE DE L'URSS)
MAXIME GORKI
RIALTO

GAUMONT-PALACE
UN FILM DE G. W. PABST
LA TRAGÉDIE DE LA MINE

RECORD DE VITESSE!
en 24 heures
TOUT PARIS A SU QUE
Le "Rosier de Madame Husson"
ETAIT UN CHEF-D'ŒUVRE
et qu'il passait en exclusivité à l'
ELYSÉE-GAUMONT

CINÉ ACTUALITÉS
LE JOURNAL

AUJOURD'HUI
à 18 heures
Changement complet
du Programme

Les spectateurs assistant à la séance de 17 heures auront la faculté de voir les deux programmes en entier.

PLACES : 3 et 5 frs — *Le tour du monde en 30 minutes* — 9 h. à 2 h. du matin

AU MOULIN ROUGE — PLACE BLANCHE
LES GALERIES LÉVY & Cie
D'ANDRÉ HUGON

— Tiens, Moïse, ce sera toujours comme ça au MOULIN-ROUGE.
(Tous les jours en matinée, distribution de ballons aux enfants)

CINÉAC

LE JOURNAL LE JOURNAL LE JOURNAL

5 Bd. DES ITALIENS

EXTRAITS DE PRESSE

FIGARO — *26 Décembre 1931*

Le spectacle que l'on a dans cette jolie Salle de CINEAC, d'une variété surprenante et d'un vigoureux éclectisme, est profondément philosophique.

PARIS-SOIR — *26 Décembre 1931*

On ne saurait trop louer cette heureuse initiative qui, d'accord avec notre confrère « LE JOURNAL » a mis sur pied le projet de ces Salles d'Actualités qui répondent si bien à l'esprit de l'époque.

L'INTRANSIGEANT — *2 Janvier 1932*

L'absence de goût, de choix, le hasard de contraste et de rencontre sont peut-être la loi esthétique des actualités et le secret de leur agrément, le seul moyen qu'elles possèdent de traduire un univers hétéroclite et bigarré.

COMŒDIA — *2 Janvier 1932*

Toute la Presse a été unanime à louer l'excellence et la diversité des sujets présentés et chaque jour un public avide de nouveautés s'empresse aux portes de cette Salle élégante et confortable.

L'AMI DU PEUPLE — *19 Janvier 1932*

Le spectacle correspond aux aspirations du public puisqu'il remporte un très grand succès.

De 9 h. 30 à 2 h. du matin **Prix : 3 et 5 francs**

SEANCES PERMANENTES DE 60 MINUTES

OPINION DE LA PRESSE

Sur le film du "PALACE"

de M. PIERRE WOLFF
Critique du *Journal* « PARIS-SOIR »

Il y a longtemps que je n'avais vu un film de cette qualité. Le metteur en scène de « SON HOMME » a atteint les sommets. Il y a un tel mouvement dans ce film qu'on croit rêver. Pas une erreur de distribution, pas une longueur, pas une image inutile.

C'EST LA PERFECTION

CAMEO 32, b^d des Italiens
MILTON
avec
LA BANDE A BOUBOULE

PARNASSE STUDIO 11, r. Jules-Chaplain (21, rue Bréa) à 40 m. de « La Coupole »
CHARLOT POLICEMAN
et
L'AFRIQUE vous PARLE
Soirée 9 h. Jeud., Sam., Dim. : mat. à 3 h. Auj. en mat. : 2 versions de BIG HOUSE
Location : Danton 86-67

« L'ANGE BLEU » NE S'EST PAS ENVOLE

Après plus d'un an de succès, *l'Ange bleu* ne s'est pas envolé de Paris; il va se poser en plein boulevard. C'est à l'Aubert-Palace, en effet, que nous pourrons prochainement admirer à nouveau la mise en scène réalisée de Sternberg dans ce film d'Erich Pommer; la belle Lola-Lola au charme pervers, si magistralement incarnée par Marlène Dietrich, continuera à entraîner le vieux professeur Rath, en l'espèce Emil Jannings, dans l'orbe de son existence mouvementée et plus qu'irrégulière.

LE DON DES LANGUES

L'évolution du cinéma a déterminé l'évolution des vedettes. Maintenant que le muet n'est plus, tous les acteurs de cinéma se mettent non seulement à parler mais à être polyglottes. Ce ne fut pas une petite affaire pour eux. Ils ont sans doute le don des langues, puisqu'ils y sont arrivés. Il faut les admirer, tant pour leur effort que pour leur réussite. C'est ainsi que Buster Keaton a pu interpréter le même rôle dans les versions anglaise, allemande, espagnole et française du film *Buster se marie*, qui passe toujours avec succès au Cinéma Madeleine.

ACTUALITES-JOURNAL (15, fg Montmartre).
AGRICULTEURS, *Trader Horn* (parl. franç.).
ALHAMBRA, *Après l'amour*, music-hall.
ARTISTIC, *les Lumières de la ville*.
AUBERT-PALACE, *Sous les verrous*.
AUTEUIL BON CINE (r. La Font.), 20.45, *le Bal*.
BONAPARTE (pl. St-Sulp.), *le Congrès s'am.*
BOSQ. VARSIA (43, Bur-Nv.), *au bouh. d. dames*.
CAMEO, *la Bande à Bouboule*.
CAPUCINES, *le Disparu de l'ascenseur*.
CASINO GRENELLE (86, Zola), *Marius* (Raimu).
CINEAC (5, boulevard des Italiens), actualités.
CINEMA DES CHAMPS-ELYSEES, *Sonny*.
CINE MADELEINE, *Buster se marie* (Keaton).
CINE MAGIC (av. La Motte-Picquet), *Marius*.
CINE PATHE, *Faubourg Montmartre*.
CLICHY-PALACE, *le Chanteur inconnu*.
COLISEE, *le Chant du marin* (A. Préjean).
CORSO (27, bd Ital.), *Anna Karénine* (Garbo).
COURCELLES-PALACE, *le Vagabonde*.
EDOUARD-VII, *Skyline*.
ELYSEE-GAUMONT, *le Rosier de Mme Husson*.
ERMITAGE, *A nous la liberté*.
FOLIES-DRAM., *le Fortune*, de Trist. Bernard.
GAUMONT-PALACE, *la Tragédie de la mine*.
GAUMONT-THEATRE, *Mam'zelle Nitouche*.
IMPERIAL-PATHE, *le Marchand de sable*.
LE GLOBE, *le Roi des resquilleurs*.
LUNA (pl. Nation), *Pivoine* (H. Garat).
LUTETIA-PATHE, *Nicole et sa vertu*.
LYON-PATHE, *le Roi des resquilleurs*.
MAILLOT-PALACE, *Pas sur la bouche*.
MARIGNY, *Kriss*, grand film exotique.
MARIVAUX-PATHE, *les Frères Karamazoff*.
MAX-LINDER-PATHE, *Après l'amour*.
MIRACLES, 15 h., 21 h., *X 27* (M. Dietrich).
MOULIN-ROUGE, *les Galeries Lévy et Cie*.
MOZART-PATHE, *le Roi des resquilleurs*.
OLYMPIA, *la Chienne* (Michel Simon).
OMNIA-PATHE, *Nicole et sa vertu*.
PAGODE (57, r. Babylone), *Mam'zelle Nitouche*.
PALACE, *Son homme*.
PARAMOUNT, *Lieutenant souriant* (Chevalier).
PARNASSE-STUDIO, *l'Afrique vous parle*.
RANELAGH (r. Vignes), *Princesse à vos ord.*
RIALTO, *le Géant rouge*.
ROYAL-PATHE, *Après l'amour*.
ST-MARCEL-PATHE, *le Roi des resquilleurs*.
SECRETAN-PALACE, *Paris-Béguin*.
SELECT-PATHE, *le Roi des resquilleurs*.
ST-ETOILE (14, Tronchet), *M. S. Rêve de Vienne*.
URSULINES, *l'Opéra de 4 sous*. T. l. j., m. et s.
VICT.-HUGO-PATHE, *la Chance* (Marie Bell).

Bulletin commercial du 2 février

Bourse de Commerce

Avoines. — Courant, 102; mars, 102.50 A; mars-avril, inscoté; 4 de mars, 102.25; mai-juin, 101.75; 4 de mai, 96 V; juillet-août, 90.

Blés. — Courant, 168-168.50; mars, 170-170.50; mars-avril, 171.25-171.75; 4 de mars, 171-171.25; mai-juin, 170.50-170.25; 4 de mai, 162.50; juillet-août, 152.

Cote officielle blé disponible : 157.

Farines. — Courant, 215 V; mars, 215.50 V; mars-avril, 215.50 V; 4 de mars, 216 V; mai-juin, 217.50 V; 4 de mai, 215 V; juillet-août, 206 V.

Farines de consommation : 234.

Caoutchouc crepe first latex. — Courant, 2.85; mars, 2.90 A; 3 d'avril, 3.05-3.15; mai, 3.05-3.20; 3 de juillet, 3.20-3.45; août, 3.20-3.40; 3 d'octobre, 3.30; novembre, 3.30-3.60.

Alcools. — Courant, 790-810; mars, 820 V; 3 de mars, 800-830; avril, 800-820; 3 d'avril, 815; 3 de mai, 805 A; 3 de juin, 805 A; juillet-août, 820 N.

Sucres. — Courant, 215-214.50; mars, 215.50-216; avril, 217.50; 3 de mars, 217.50-218; 3 d'avril, 219.50; 3 de mai, 220.50-21; 3 d'octobre, 215-215.50; 3 de novembre, 216.

Cote officielle disponible : 214-216.

Sucres. — Le vif recul de New-York a accentué l'importance des offres qui avaient déjà affaibli le marché en clôture et il s'en est suivi un recul de 2 à 2.50 sur la campagne courante. La prochaine campagne délaissée par les acheteurs fléchit de 3 à 4 francs.

Marché des Halles Centrales

Beurres. — Le kilo : beurres en mottes centrifuges : Normandie, 22.25; Charente, Poitou, Touraine, 23; autres provenances, 20. Beurres malaxés : Normandie, 18.50; Bretagne, 19; autres provenances, 17. Beurres en 1/2 kilo : provenances diverses, 18.20.

Œufs. — Le mille : Picardie, Normandie, 420 à 660; Brie, Beauce, 455 à 620; Bretagne, 400 à 535; Poitou, Touraine, Centre, 500 à 660; Champagne, Bourgogne, Bourbonnais, 520 à 560; Auvergne, Midi, 500 à 550.

Fromages. — Les dix : brie moyen moulé, 180. Le cent : coulommiers divers, 380; camemberts Normandie, 390; divers, 220; mont-d'or, 145; pont-l'évêque, 380; chèvre, 300. Le kilo : gruyère comté, 10.50; hollande, 8; port-salut, 9; roquefort, 13.

Bœuf. — Le kilo : quartier derrière, 11; quartier devant, 6; aloyau, 13.50; train entier, 10.50; globe, 9.50; cuisse, 8; paleron, 7; bavette, 7; plates-côtes, 7.

Veau. — Le kilo : entier, 14; pan à 9 côtes, 16.50; basse complète, 10.50.

Mouton. — Le kilo : agneau de lait, 16; entier, 14; gigot, 18; épaule, 12.50; milieu à 8 côtes, 28; poitrine, 6.50.

Porc. — Le kilo : demi, 7.80; longe, 13; rein, 9.80; jambon, 10.50; poitrine, 8; lard, 5.

Volailles. — Le kilo : canard nantais, 17.50; lapin Gâtinais mort, 11.50; vivant, 8.40; oie morte, 9.50; poulet mort Bresse, 19.50; vivant Gâtinais, 13.25; poule morte Bretagne, 13. La pièce : pigeon moyen mort, 9.

Poissons. — Le kilo : homard vivant, 25; mort, 8; limande, 5; sole, 15; maquereau petit, 7; merlan ordinaire, 1; raie, 2.25; anguille vivante, 10; hareng, 2.50; carpe morte, 3.25; tanche vivante, 6.50. Le cent : sardines fraîches, 25; écrevisses moyennes, 105. Les cent kilos : moules, 70. Le mille : escargots petits gris, 50.

Marché du Havre

Cotons. — Février, 223; mars, 223; avril, 225; mai, 226; juin, 227; juillet, 228; août, 229; septembre, 231; octobre, 232; novembre, 233; décembre, 236; janvier, 237. — Ventes : 300 balles.

Cafés. — Février, 224.25; mars, 225.25; avril, 225.25; mai, 224.25; juin, 224.25; juillet, 222.75; août, 222.50; septembre, 223; octobre, 223; novembre, 223; décembre, 222.50. — Ventes : 2.000 sacs.

BOURSE DE PARIS

Physionomie de la séance du 2 février

Nouvelle avance des cours

Au lendemain de la liquidation, la spéculation marque souvent une pause et le comptant est plus calme, en raison de la disparition de certains ordres en carnet, non renouvelés à l'échéance.

Aussi, l'allure particulièrement animée et ferme de notre cote a-t-elle revêtu aujourd'hui une signification particulière.

On sait, de reste, qu'en ce moment, les événements extérieurs sont de peu de poids pour influencer notre marché, du moins dans le mauvais sens. Mais, par contre, l'empressement avec lequel on interprète avec optimisme les moindres indications susceptibles de renforcer les initiatives déployées à la hausse, atteste avec quelle obstination on cherche à réagir contre le marasme et le découragement. Il faut reconnaître qu'depuis un mois de grands progrès ont été réalisés à ce point de vue, et que la clientèle commence à apporter son concours attentif au redressement si bien amorcé.

Aujourd'hui, on a fait état des meilleures dispositions de Wall Street, basées sur l'accord intervenu pour les salaires des cheminots, et aussi sur la déclaration de certains dividendes, en particulier celui de la Standard New Jersey. Et divers groupes de valeurs internationales, sous la conduite des Pétrolifères et des Mines Métalliques, se sont vivement améliorés.

On soulignait d'ailleurs, à Londres, l'avance du sterling à 88 francs contre 87,67, et le raffermissement de l'étain à 141 livres contre 139,16,3.

Mais les valeurs françaises et industrielles françaises n'ont pas non plus été négligées : la Banque de France à 12.390 (+240), le Crédit Foncier à 4.790 (+100), l'Union Parisienne à 440 (+21), les Forges Nord et Est à 605 (+38), la Compagnie Générale d'Electricité à 2.395 (+30), la Distribution à 2.285 (+20), l'Energie Industrielle à 300 (+14), de même que Péchiney à 1.375 (+30), ajoutant d'intéressantes plus-values à leurs progrès antérieurs.

Ainsi, chaque séance contribue à renforcer l'impression satisfaisante que laisse, depuis plusieurs semaines consécutives, l'attitude soutenue et sans défaillance de notre place.

Actualités

Le procès de l'or

Le débat sur les responsabilités de l'or dans la crise actuelle n'est pas près d'être épuisé. Nous avons vu tout récemment que les assemblées annuelles des grandes banques anglaises avaient été, pour leur président, l'occasion de discourir abondamment sur ce sujet, et nous avons vu du même coup constater combien profondément était ancrée dans l'esprit des Anglais — qu'ils soient moyens ou supérieurs — cette idée que l'or est responsable, pour une large part, de la crise, et que, par le fait qu'il a failli à sa tâche, son rôle d'étalon monétaire international devient très contestable.

L'or nous quitte? Mais ce n'est qu'un métal commun après tout! Cette historiette pourrait s'appeler : comment on un plomb vil l'or pur s'est-il changé? A moins qu'on ne préfère invoquer le renard de La Fontaine et ses raisins trop verts.

Sir Henry Strakosch, qui fait autorité outre-Manche en matière d'économie politique, ne va pas jusqu'à affirmer que l'or est trop vert, mais on voit qu'il n'est pas loin de penser que les raisins en seraient vraiment. Lui et M. Charles Rist sont justement engagés dans une controverse — oh! très courtoise — qui offre un grand intérêt d'actualité et qui a donné l'occasion à sir Henry de préciser ses idées sur cette question de l'or monétaire. Il se déclare tout d'abord partisan convaincu de l'étalon d'or, mais il incrimine ce qu'il appelle l'accumulation de l'or en France et aux Etats-Unis. Pour lui, c'est ce stockage qui est cause de la crise.

On reconnaît là la pure doctrine anglaise : ce n'est pas le déséquilibre économique qui a entraîné ces larges migrations de métal jaune, mais c'est, au contraire, cette polarisation de l'or autour de Paris et de New-York qui est à l'origine de la crise.

Mais peut-il en être autrement? Si sir Henry Strakosch admettait la thèse contraire, qui est la nôtre et qui nous paraît, à nous Français, conforme aux plus justes et aux plus saines règles économiques, il porterait, en effet, du même coup, la plus grave accusation dont la politique anglaise, depuis trente ans, ait jamais été l'objet. Cela n'est pas concevable. A vrai dire, des hommes non suspects de partialité ont déjà mis en cause cette politique. Mais ils n'étaient pas Anglais...

Informations

Le volume des échanges

Le marché s'est encore sensiblement élargi sur diverses valeurs. On a échangé 3.317 Banque de Paris contre 3.781; 1.352 Union Parisienne contre 467; 1.393 Crédit Lyonnais contre 940; 899 Thomson contre 629; 530 Distribution contre 432; 1.514 Lens contre 1.011; 1.748 Kuhlmann contre 803; 1.336 Péchiney contre 945; 2.782 Air Liquide contre 1.558; 3.209 Canadian Pacific contre 2.912; 1.781 Rio contre 1.152; 9.173 Royal Dutch contre 5.542. Par contre, fléchissement des échanges sur le Suez (696 contre 1.050), sur le Métropolitain (357 contre 1.537), sur les Wagons-Lits (792 contre 1.542).

Compagnie parisienne de distribution d'électricité

Il sera procédé, le 16 février prochain, à 9 h. 30, dans les bureaux de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, au tirage au sort de 963 obligations 4 0/0 de la Compagnie parisienne de distribution d'électricité, à rembourser le 1er avril 1932.

Canal de Suez

Les recettes du mois de janvier (chiffre provisoire) sont de 73.690.000 francs.

MARCHÉS ÉTRANGERS

Londres

Le Stock Exchange, inquiet des événements d'Extrême-Orient, mais bien impressionné par la reprise enregistrée la veille à New-York, témoigne de dispositions d'ensemble plus favorables. Pourtant, les fonds japonais et chinois accusent un nouveau recul. Les emprunts anglais suivent le raffermissement de la livre. Les valeurs locales font bonne contenance et les titres américains s'améliorent. Les cuprifères restent bien orientées. Mines d'or calmes, mais soutenues. Quelques demandes de Paris sur la De Beers. Les pétroles accentuent leur avance sur les indications de New-York et aussi sur le bruit qu'un accord pour un relèvement des prix est sur le point d'être conclu en Angleterre entre les distributeurs indépendants et ceux des grands trusts.

En 3e page : le marché de New-York

VALEURS SE NÉGOCIANT A TERME ET AU COMPTANT

VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour	VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour	VALEURS	TERME Cours précéd.	TERME Cours du jour	COMPT. Cours du jour
PARQUET				Nord-Lum.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	EN BANQUE			
3 % perp.	78 95	79 ..	78 80	Thomson	[illegible]	[illegible]	[illegible]	S. Mexic. 13	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 % amort.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 % 1917	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 % 1918	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5 % 1920	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banq. de France	12150	12390	12390	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS SE NÉGOCIANT AU COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour	VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
PARQUET			[illegible]	[illegible]	[illegible]	VILLE DE PARIS			EN BANQUE		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	COMMUNALES			COURS DES CHANGES		
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	FONCIÈRES	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Petites Annonces

DEMANDES D'EMPLOIS — 7 fr. la lig.

GENS DE MAISON

Dame 30 ans de réf. dem. place femme, cuis. mén. seul. Goudon, 38, rue du Commerce.

EMPLOIS DIVERS

Dames

Au pair, J. f. all. cult. anglais franç. angl. piano ch. pl. pr enf. Ecr. Steuner, 21, r. Léopold.

J. fille 22 a. ... fam. dem. pl. demoiselle Cie ... enf. de fam. hon. fr. ou étrang. Pet. rétr. Ec. Edificius, 25 bis, r. An.-France, Levallois Seine.

Dame 30 a. secrét. sténo-dactylo tous trav. bur. cherche empl. ap.-midi 300 fr. Mme G. DELARUE, 42, r. Véron, Alfortville Seine.

Dame a. caissière 30 a. même mais. dem. pl. caiss. pharmac. ou aut. Ec. Wiey, 12, Jnal.

Dame, sér. réf. désire place vendeuse ou manut. de maroq. Ec. Neil, 18, r. Bargue 15e.

Dame b. éduc. dem. ten. int. préf. av. enfant peut surv. ou com. instr. aider com. ou pr. dame âg. Log. ou non. Déf. verb. Ser, 12, Jnal.

D. 38 ans, Viennoise, genre f. de ch., ch. pour le 1er mars, place auprès petit bébé, conn. bien couture, parl. allem., un peu français, bons référ. Ecr. av. dét. Mme Kreiss, 9, boulev. Rochepiatte, Orléans.

Hommes

Chef comptable expér. libre 1/2 jours réf. 1er ord. dem. empl. Devaux, 263, bd Pereire.

Monsieur habitant Londres depuis nomb. années, parl. parfait. l'anglais, ch. situat. stable de maison de 1er ordre, comp. spécial. chocolat et confiserie. Ecr. D. A. C. J. no 9011 N. ... Paris (2e), qui trans.

Français 41 a. parl. corr. angl. cot. all. dact. ch. emploi secrétaire ou autre commerce, industrie. Ecrire 571, M. Journal.

Mr 40 a. prés. bien, ch. emploi toutes maisons. sér. référ. Fours, 30, rue la Chapelle.

Employé bureau, ans. cherch. ... emploi. Binders, 4, pl. de la République, Rouen.

DEMANDES D'OUVRAGE — 12 fr.

Soins esthétiques et médicaux par infirmière diplôm. 2, r. de l'Isly, Paris (8e).

Institut Champerret. Mass. méd. amaigr. soins beauté, manuc. péd. 8, pl. Champerret.

GARDES D'ENFANTS — 12 fr.

Rent. dir. institutrice prend enfants campagne pr mod. Ec. Cachar, 21, r. Chabrol. 10e.

Pouponnière Téléphone 124 à Bougival.

Enfance Heureuse, 2 à 10 ans. Tél. 21, Vésinet.

Dame dem. enf. nourr. née ou aut., soins mat. grand air. Vallée de Chevreuse. Loubre (S.-O.), Mme Gaillot, 2, r. d. Fraisiers.

DEMANDES de REPRES. COMM. 15 fr.

ANCIEN NEGOCIANT PARISIEN
toutes références, connaissant bien les affaires, ayant sens organisation commerciale, bureau installé Tarbes, facilité d'entreposer, fils comme collaborateur, recherche pour la région représentation commerciale ou industrielle (ni spiritueux, ni assurance).
Annonce très sérieuse.
Ecrire BOIZY, Agence Havas, à PAU.

OFFRES D'EMPLOIS — 15 fr. la lig.

GENS DE MAISON

Bon. à tout faire bonnes référ. bs gages. Bureau, 3, rue Brémontier, 17e.

EMPLOIS DE BUREAU

On demande jeune homme débutant pour téléphone. Ne pas se présenter. Ecrire G.C.Cie, 32, Boulevard Haussmann.

Petit employé de bureau 13-14 ans. — 11, rue François-Ier, 12, Paris, 8e.

2e empl. Administration p. j. gens 15-19 a. ap. concours. Déb. 650 p. mois. T. b. instr. prim. Ecrire UNI, 11, boulevard St-Martin.

Sténos, Dactylos

On dem. b. sténo-dact. av. brev. Adm. Un. 135, rue Châtillon, Malakoff, pas s. prés. env. réf.

On dem. sténo-dactylo allem. très expérimentée, références 1er ordre, permis travail exigés. Ecrire sans timbre et rép. al. certifié, origine à PACI, No 6664 M, 20, rue Saint-Marc, Paris, qui transmettra.

Très bonne secrétaire sténo-dactylo, bonnes références exigées. Ecrire S.E.P., No 21.396, 18, rue de la Victoire, Paris.

Comptabilité

On dem. jeune homme dégagé obligations militaires sachant bien écrire machine, pr travaux aide-comptable, appointements 800 francs. Se présenter BRICARD, 39, rue Richelieu, à 10 ou 11 heures.

Comptable facturier homme sér. énerg., réf. réf. exig. 30 a. env. 1100 1/2 journée qui. tidienne. Ecr. Lamperatio, 1, r. Soleillet, 20e.

COMMERCE

Représentants et placiers

FABRIQUE jarretelles et supp.-ch. bien placée dem. représentants compris. Ecr. CORREAU, 201, bd République, Le Mans.

Représentants sér. vis. régul. et intr. client. robe prov. gros et demi-gr. d. p. fte mais. Roubaix. Ec. av. réf. Case 31 F, Ag. Havas, Lille.

Bons vendeurs connaissant bien moteurs et appareils ménagers électriques, pour visiter à domicile les abonnés d'un important secteur rural. Adresser références et prétentions à :
SOCIETE DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE L'OUEST,
7 ter, rue de la Garenne,
LAIGLE (Orne).

REPRESENTANTS av. auto visit. peintres plâtriers. Ec. Ag. Fournier, Roanne No 204 vous recevr. proposition intéressante.

On dem. représ. toutes localités pour vente des aspirateurs. Ecr. M. BONSSON, 26, rue du Chemin-de-Fer, Emainville (S.-O.).

GAINS intéressants vend. direct à particul. nouv. tr. gr. appar. photo poche à concur. Ecr. MARC, ab. P.O.P., 126, bd St-Germain.

On dem. rep. dès s'adj. carte à cons. Vis. mag. lib. Paris prov. Roy, 21, r. Temple, Paris.

Repr. dem. le départ. compris Seine, auto. gains en visitant hôteliers, restaurat., etc. Comm. import. payée imm. Ecrire sans timbre ni certificats Tyl, 205, Journal.

Repr. vis. usines Paris banl. prov. art. brev. transmis. Ec. réf. Gillet, 3, av. Italie, Paris.

2e 8/9 comm. à repr. act. intr. client. détail pour pl. articles celluloïd. Ecr. av. réf. F. O., boîte 44, Oyonnax (Ain).

Représ. pr étiquet. étalage appareils lumin. bon marché. THEPOT, 77, rue Temple.

REPRES. av. auto visitant quincailliers, papetiers, mds couleur, pr s'adjoindre Colle Liquide Chacot nouv. fermeture brevetée.
35, rue de Louvain, Courbevoie (Seine).

REPRES. VOYAG. AGENTS
Ec. Lampe ADES, 128, r. du Temple, Paris-3e.

Imp. mais. d'huiles pour autos dem. de tres rép. agents actifs et tr. introd. Sit. assur. cond. intér. Ecr. Case 59 M, Ag. Havas, Lille.

Importante Manufacture du Nord toiles, linge de maison, lingerie, recherche représentants sérieux pour vente directe au consommateur. Facilités de paiement. Bne commission. Collect. compl. grat. Ecr. av. référ. à M. FOREST, 1, r. Nationale, Lille.

Importante maison vins supérieurs Côtes-du-Rhône et Bordeaux rech. pour Paris et banl. représentants actifs, sérieux, bien introduits bars, restaurants, pour la vente vins de comptoir et carafe. Aussi retraités pour visiter client. particul. Ecr. avec référ. G.V.S.F., 4, rue Buffault, PARIS.

Châtelain Bordelais cherche placiers en vins. Ecr. PELLETIER, BLAYE (Gir.).

Soieries dem. repr. intr. coutur. rég. Ouest, Est, Nord, gde banl. Ecr. référ. secteur, Audoir, boîte 18, Bureau 18, Paris.

ETIQUETTES EN TOUS GENRES
ARTICLES PUBLICITAIRES
Repr. dem. Paris prov. Cie Papier Manufacture, 8, av. Anatole-France, St-Maur (Seine).

Couture, confection, modes

On dem. ESSAYEUSE très très capable pour la robe fine, très bien payée. Se prés. l'après-midi mercredi, jeudi ou vendredi. Magas. « Au Chemin de Fer », r. du Havre, Paris.

On dem. mannequin et se présenter à 9 h. 1/2, Flavenet, 12, rue Auber.

INDUSTRIE

Peintre-comptable matière première et prix de revient, métrage, génie LEMERCIER Frères, 15, r. Roger-Bacon, Paris, 17e.

Bon monteur pr réseau électrique HT et BT, postes transformation, pouvant faire chef d'équipe. Situat. d'avenir. Ecr. av. référ. Cie Méridionale d'Electricité, Golfe-Juan, A.-M.

AUTRES EMPLOIS SPECIFIES

OFFICE AGRICOLE, 98, bd Clichy, pour la Motoculture et faire apprentissage.

Commis travaux plomberie zinc, 25 à 35 a. Sté d'Eclairage, 49, rue d'Avron.

On dem. une employée au courant de l'orfèvrerie, Lenain, 16, rue Dupetit-Thouars.

OCCUPATIONS DIVERSES — 20 fr.

VOYAGEURS et REPRESENTANTS pr placement d'articles brevetés courants de grande consommation. Condit. intéress. Ecr. Société L.M.A., 11, r. de Vienne, Paris, 8e.

Bons gains à retraités, 2 sexes, pr trav. écritures à domic. Albert, 2 R. P. 15, Nice.

CHEZ SOI, trav. décoratif à la portée de tous. Bons gains. Echantillons gratis. Ecr. ARTS MANUELS, Service J, à LYON.

AUCUN APPORT, GAIN IMPORTANT GARANTI. Situation stable. Faut être âgé minim. 25 a. Il ne s'agit PAS D'ASSUR. POPULAIRE. Voir M. STEL, 8, r. de Rome.

Cherche direction Industrie, Commerce, Dépôts ou Gérance. Au courant ttes opérations immob. Réf. 1er ordre, Paris, prov. Afrique Nord. Ecr. Havas, Avignon, No 361.

Dem. ou dem. présent. h. pour représentat. Paris Banlieue. Grosse comm. frot. sur prés. sans réf. Univ. 14, rue Mazagran, de 2 à 3 h.

On dem. pour voyage province tr. bon vendeur, référ. exig. se prés. le matin 22, r. de la Sablière, Asnières (près gare Bécon-les-B.).

OFF. et DEM. COMMERC. — 30 fr.

Concess. excl. art. brev. vte facile disp. 1.000 à 7.000 pr stock suiv. région. BIM, 8, bd Barbès.

Commerçant disposant très bel magasin à Strasbourg, prendr. succursale d'une mais. sér. Off. à No 203, Ag. Havas, Strasbourg.

(Voir la suite en 7e page)

IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS - TERRAINS
VENTES ET ADJUDICATIONS

CHRONIQUE
DÉCOR

Dans le conflit des idées actuel, les intransigeants de la construction moderne n'admettent, pour la décoration intérieure, que la seule application de principes stricts.

Le mur, à leurs yeux, doit être réduit à sa plus simple expression, c'est-à-dire demeurer nu. Nous nous permettons de croire que le désir de faire triompher avant tout une doctrine de netteté et d'unification les amène à rejeter, pour le moment du moins, tout ce qui serait de nature à en modifier les termes fondamentaux.

Le style en honneur il y a une trentaine d'années devait amener une réaction, et d'autant plus accentuée, que l'évolution opposée n'avait pu se faire qu'avec une extrême lenteur.

L'excès d'un genre appelle l'excès contraire et c'est le spectacle auquel nous assistons présentement.

D'un côté, les défenseurs de l'intimité du foyer, attachés soit par sentiment, soit par habitude ou par goût, à certains souvenirs, de l'autre, des calculateurs méthodiques et précis, froids dispensateurs de propreté et d'hygiène — ce à quoi on ne saurait trop applaudir — mais indifférents, sinon hostiles, à ce qui peut apporter une atténuation et quelque douceur à la rigueur mathématique et géométrique du home.

Posé de la sorte devant l'opinion d'un pays de tradition, la solution du problème ne serait pas douteuse. Mais, à moins d'ignorer aveuglément l'effort considérable fourni dans le monde entier pour améliorer les conditions d'habitation du plus grand nombre, il faut chercher, de part et d'autre, le moyen de concilier les deux écoles.

Plus d'encombrement, de « nids à poussière », comme disaient nos grand'mères — sans consentir, d'ailleurs, au moindre déplacement d'un objet ayant fait partie de leur existence — plus de coins obscurs, de place perdue, mais de l'air, de la lumière partout. Judicieusement distribuées en vue de leur utilisation pratique, les pièces devront avoir des dimensions calculées de façon à diminuer autant que possible l'effort matériel de l'occupant.

Parfait ! nul ne saurait qu'approuver de telles dispositions, mais en même temps, il ne sera pas moins légitime de respecter l'indépendance de chacun sans vouloir lui imposer, sous prétexte de rationalisme, des intérieurs aux apparences de cellule monacale.

L'adaptation au cadre moderne d'objets contemporains ou de meubles anciens se fait de la façon la plus heureuse. A défaut d'éducation artistique et autant que le goût, la sensibilité intervient en la circonstance avec un égal bonheur.

Au lieu d'essayer de l'annihiler en ramenant le décor à une page blanche, développons-le, au contraire, pour que l'homme y puise la santé morale, aussi nécessaire à l'individu que le bien-être physique.

Immeubles
PARIS ET BANLIEUE

Bd St-Germain. Imm. p. de t. App. 6 p. eff. R.100.000. P.1.500.000. Malleur, 32, av. Breteuil.

A vendre IMMEUBLES modernes tt conf. à VILLEMOMBLE. S'ad. 31, Bd Papin, Villemomble (Tél. 746) ou 50, r. d. Martyrs. Tél. Trud. 54-19. Inter. s'abst.

Maison de Rapp. R. de la Pompe 62, Cre 132 m. R. br. 33.000 f. M. à p. : 400.000 fr. Adj. ch. not. Paris 16 Fév. Me Amy, not., 175, r. de la Pompe cip serb.

Vente au Palais de Justice à Paris le samedi 27 février 1932, à 14 heures

IMMEUBLE A COURBEVOIE

(Seine), 10, rue du Capitaine-Guynemer. M. à p. : 250.000 f. Pavillon à Courbevoie (Seine), 76, r. Regnault. M.à p. 40.000. S'ad. à Paris Me Labat, Barbier, av., Dufour, not.

MUETTE Hôtel part. 2 sal. 6 ch. de m. 4 ch. de dom. Jard. gar. 725.000 DE VERNEREY, 99, La Boëtie (Elys. 17-77)

FORCE Immeuble tt conf. s.d.b. net 135.000 av. 400.000. TREB, 72, rue d'Hauteville.

TERNES Tr. b. Imm. P. tail. 5 ét. 7 croisées 2 bout. Electr. Ext. 4 appts p. ét. Surf. 430 m. Prix : 825.000 fr. Segondi, 4, rue de Clichy. Trinité 64-43.

A Vendre. Bel HOTEL PARTICULIER. Prix très intéressant. 10, rue Berlioz (16e).

R.gauche. B.Im.av. gar. 8.916 m. R.142.000. P. 1.200.000. Lavaille, 52, bd Sébastopol.

Turbigo Urg. tr. b. aff. 6 ét. pde façade, 2 bout. et garages, entr. rock. gros avenir. R. 90.000. P. 800.000 dont 500 compt. POGU, 3, bd Sébastopol. Cent. 13-27.

A céd. à VINCENNES, Imm. d'angl. R. constr. 1 ét. Tt à l'ég. 10 fen. par ét. Rapp. 40.000. Bénéf. 30.000. Px 400.000 av. 1/2 compt. BEAUMONT, 170, av. de Paris, Vincennes.

Bb St-Germain (près) BON IMMEUBLE parf. état, entr. roch. R 42.000 à augm. du 200.000 C.F. à conserv. E., r., él., égout. Prix 415.000. LAROCHE, gérant, 51, r. Monsieur-le-Prince. Dan. 71-73.

Vente au Palais de Justice, à Paris, le 20 février 1932, à 14 heures

IMMEUBLE à NEUILLY-sur-SEINE (SEINE)
86, rue de Longchamp, et 27 et 29, rue de la Ferme
en cours de construction

6 étages et 2 immeubles presque entièrement couvert

LIBRE DE LOCATION

Surface construite : 865 mètres carrés. Surface cour : 232 mètres carrés.

MISE A PRIX : 2.000.000 DE FRANCS

S'adresser pour renseignements à Me DELOISON, avoué à Paris, 1, rue Bourdaloue ; Me Pierre Joly, avoué à Paris, 47, boulevard Sébastopol.

Auteuil TR. BEL IMM. 1911, p. de taille. App. de 4 p. s. de b. conf. mod. Revenu 53.000. Prix : Un million, facilités. BOUQUANT, 21, boulevard Poissonnière.

Quart. St-Georges Bon imm. p. de taill. rap. 48.000 net 6 %. Appart. de 4 p. lib. à la vente. Px 520.000. Très g. facil. CUVELIER, 132, Bd Haussmann.

Mais. rap. 6 étages 14, Cité d'Antin Cce 124 m. R. 27.800 M.à p. 250.000. Adj. Ch. Not. 23 févr. 14 h. Prêts Créd. Fonc. S'ad. Me Aubron, not. 146, r. Rivoli.

Bd Magenta, im. 5 fen. façade. Et. Ext. R.64.000. P. 650.000. Lepetit, 39, r. Taitbout. Trin. 95-70.

Environs de Paris
PROPRIÉTÉS - VILLAS - PAVILLONS

Etude de Me Henri Petel, avoué à Versailles, rue de Moscou, no 5.

Vente au Palais de Justice de Versailles le 18 février 1932, à 13 h. UNE PROPRIETE à MAISONS-LAFFITTE (S-et-O.)

avenue Eylé, no 11, avec jardin potager et d'agrément, serres chaude et tempérée. Orangerie - Commun - Garage avec fosse. Contenance : 7.300 mètres

Mise à prix : .... 125.000 francs

S'adresser à Me Henri Petel et Clément Grandcour, avoué à Versailles.

Et. Sablet, not. Montmorency, adj. 29 févr. 1932, 14 h. à Montmorency, sal. des fêtes. MAIS. GROSLAY, pr. gare. M. à p. 20.000. MAIS. MONTMAGNY. M à p. 30.000. 22 PIEC. terre m. com. M. à p. dix 478 m. et 1.027 m. m. com. M. à p. 10.000 et 25.000 francs. 4 terr. à bât. m. com. 4 pièc. terre DEUIL. M. à p. 1.000 à 3.000. 17 a. 68 terr m. com. M. à p. 25.000. 5 pièc. terre Groslay. M. à p. 700 à 5.000. 30 a. 47 terr. m. com. M. à p. 20.000. 17 a. 40 terr. Pierrefitte. M. à p. 6.000. 3 pièc. terr. Saint-Brice-sous-Forêt. M. à p. 700 à 3.000. 68 a. 40 terr. Sarcelles. M. à p. 6.000. 27 a. 53, 25 a. 62. VILLETANEUSE. M. à p. 20.000 et 50.000. 66 a. 60 et 4 a. 27 terre. EPINAY-s-SEINE. M. à p. 35.000 et 17.000. S'ad. pour vis. à place et pour tous renseig. aud. not. (Tél. 7) et Barel, géom. exp. à Deuil (Tél. 23).

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 25 février 1932, à 14 heures, d'une :

PROPRIETE AUX LILAS

78, av. Pasteur et 80, r. Chassagnole. M. à p. 30.000. S'ad. Me Aron, av. 2, bd Sébastopol.

Propriétés
DÉPARTEMENTS

Riche domaine région Bordeaux CHATEAU meublé, 15 pièces, tout le confort, terrasse, parc, vue splendide, 32 ha. vignoble et laiterie, tous chapiteis. Aff. très intéress. Prix avantageux, grandes facilités. CABINET SOL, Montauban.

A Carqueiranne VIEUX MAS provençal à restaurer. Très belle vue, golfe de Giens et les îles, plein midi, très beaux arbres, superficie 4.000 mq. Prix : 100.000 francs avec facilités. 2e Très beaux Terrains à CARQUEIRANNE, plein midi, abrité des vents, vue très belle sur rade TOULON, le large golfe GIENS, rade HYERES, les ILES, très beaux arbres, joli petit port de pêche. CARQUEIRANNE, superficie à partir de 5.000 mq. et au dessus. Prix 10 fr. le mq. S'ad. M. SAMARAN, 8, av. Iles-d'Or, Hyères (Var).

Occasion rare Sup. Propriété 240 ha. 3 k. gare, 50 k. Limoges, 350.000. Chepteis. Rapp. 90.000. Bois haute futaie. Prix : 1.600.000, 1/2 cpt. MASTOUNIN, à Limoges.

Vente au Pal. de Just. à Melun, 12 février 1932, 13 h. 30, en un lot : 1o PROPR. dite « DOMAINE DE CORNEBICHE » à ARBONNE Canton sud de Melun (S.-et-M.), bordure forêt de Fontainebleau ; 2o Fonds d'Hôtel-Restaur. expl. dans ladite propr. av. matér. et agenc. M. à p. : 100.000 fr. S'ad. à Melun : Me Bastien, avoué poursuiv., et Harang, syndic.

Immeubles industriels

Bourget. Usine mod. raor 3.000 m. 3.500 pour. 450.000, moit. cpt. KAL, 44, r. Montcalm.

Terrains

Vente sur saisie au Palais de Justice à Paris, le 18 février 1932, à 14 heures Terrain A PARIS (7e arr.)

RUE DU BAC, 105 et 107

d'une contenance utilisable d'environ 4.101 m. 80 cent. M. à p. : 100.000 francs. S'adresser pour renseignements à Me Roger Danet, avoué à Paris, 85, rue de Richelieu, et à Me Labouret, notaire à Paris.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

Moyennant un simple versement de 500 fr. devenez propriétaire d'un terrain et d'une maison. Loi Loucheur, pay. en 15, 20 et 25 a. pour le prix d'un loyer. Ecr. GIFFARD, 93, boulevard Magenta, Paris.

Plus que jamais LA TERRE est le meilleur placement, aujourd'hui. ACHETEZ sans plus tarder TERRAIN AU DOMAINE DE SCEAUX vous ferez

PLACEMENT DE PREMIER ORDRE

Viabilité modèle, eau, gaz, électr., t. à l'égout, larges avenues. Pour renseignements s'adr. : Bureau de ventes à Bourg-la-Reine, ou SOCIETE AMENAGEMENT URBAIN, 26, rue de la Pépinière, Paris (Lab. 39-79 à 39-79). Seule mandatée par Département pour réalisation ventes. Desservi par gares SCEAUX, BOURG-LA-REINE, CROIX-BERNY, trams 88, 88 barre, Autobus EQ. Notice adressée gratuitement en retournant cette annonce.

Ventes mobilières

Administration des Domaines

VENTE aux enchères publiques au Musée permanent des colonies, avenue Daumesnil, les 12 et 13 février 1932, à 9 h., et le 15 février et jours suivants s'il y a lieu, de :

MATÉRIEL et OBJETS DIVERS provenant de l'Eposition coloniale

Meubles, tapis, projecteurs, peintures, rideaux, plafond de cèdre, bois coloniaux, bateaux, peaux, literie, arbustes, automobiles, objets de curiosité, etc... etc... Renseignements : 1er bureau des Domaines, 9, place Saint-Sulpice, de 9 à 11 h.

Divers

Vente sur b. de m. à p. au Pal. Just. Paris, le 24 février 1932, à 11 h. CONSTRUCTIONS sur terr. autrui, av. droit au bail du terr. et Fonds Hôtel meublé 24, R. SAINT-BERNARD (17, r. Faidherbe). M. à p. h. : 3.000 fr. av. obl. rep. mat. et march. en sus. S'adr. Me J.-J.-F. Chartier, av. Paris, 34, av. Opéra, Laverne, Plaignaud, av. ; Bachelez, notaire.

PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES

CAPITAUX DISPONIBLES

Prêts sur Immeubles Paris, Banlieue. Taux avantageux - Solution rapide

La Gérance Hypothécaire

120, avenue des Champs-Elysées

ADDA consent LES PLUS IMPORTANTS CREDITS POUR BATIR IMMEUBLES

MINIMUM 1 MILLION

PARIS, BANLIEUE SEULEMENT

Adda, 32, r. Ponthieu 18e ; de 9 à 11 h. 30 sauf le samedi

Petites Propriétés
20 fr. la ligne de 30 lettres ou chiffres

Leur réception s'arrête pour les tableaux des lendemains, les mardis et vendredis à MIDI

Rég. Vendôme, Mais. 7 pces peas, poss. agr. 7 gdes dépend. potag. 1.000 mq. Px 25.000. LE LOGIS, 24, R.LAFFITTE

Tr.b. habitat. rég. Houdan, 3 p. facil. agr. 7 gdes dépend. eau, él., jard. potag. 1.200 m2. LE LOGIS PRIX 35.000 FRANCS. 24, RUE LAFFITTE. N.

PROFITEZ d'une affaire rég. Pacy-sur-Eure. Rue propriété 1.200 mq. Mais. et vast. dépend. Ib. 25.000, et SAILLARD 32.000 COMPTANT. — à EZY (Eure).

BEAU DOMAINE 20 Ha

et lot rie nat. bel. mais. neuve 5 p. terrain lre nature, bel. prairies eau bélier, él., maisexp. détail p. let. Prix 75.000 fr. Facilités. Remy COUDERC, Miramont (Tarn-et-Gar.)

Rég. Gournay. Maison 4 p. jard. 1.300 m. 13.500. Metiger, 28, r. Paul-Bert. Paris-Ile.

AVIS

La RUBRIQUE IMMOBILIERE paraît deux fois par semaine — mercredi et samedi — Adresser tous les ordres et demandes de renseignements à l' « IMMOBILIERE PUBLICITE », 20, boulevard Poissonnière, Paris (9e). Téléphone : Taitbout 68-89.

Les Etablissements DE GIALLULY

Fournisseurs des Hôpitaux de Paris
et de l'Ecole Supérieure Technique d'Artillerie (laboratoire de la précision)

Téléph. : Europe 44-80 32, Rue de Liége, PARIS *Téléph. : Europe 44-81*

vous présentent

La plus belle production de la Radio française

LE SUPER SEPT ANTIPILE

Le premier poste à changeur de fréquence comportant deux grilles écran fonctionnant directement sur tous secteurs alternatifs et permettant la séparation, même à Paris, de Rome P.T.T. Zurich, Muhlacker Alger, Tour Eiffel Daventry Radio Paris.

Le SUPER SEPT ANTIPILE dans un meuble luxueux en acajou ou en noyer frisé (à volonté) monté avec

HAUT-PARLEUR ÉLECTRO-DYNAMIQUE

CARACTÉRISTIQUES

Une bigrille ;
Deux grilles écran (3 MF) ;
Une détectrice ;
Lampes à forte pente (28F) ;
Fonctionnant directement sur le secteur alternatif.

PARTICULARITÉS

Alimentation 4 volts, par oxymétal. Alimentation 40, 80, 120, 250 v. par redressement à l'aide d'éléments oxymétal Westinghouse.
2 alternances.
Suppression totale de toutes valves de redressement ou de régulation dont on connaît les inconvénients multiples.
Aucune chute de tension due aux variations du secteur.
Suppression totale de tous ronflements dus au secteur.
Consommation d'électricité, 0,02 (2 centimes à l'heure)
Basse fréquencee à circuit magnétique en tôle B à enroulement en fer et à fuite.

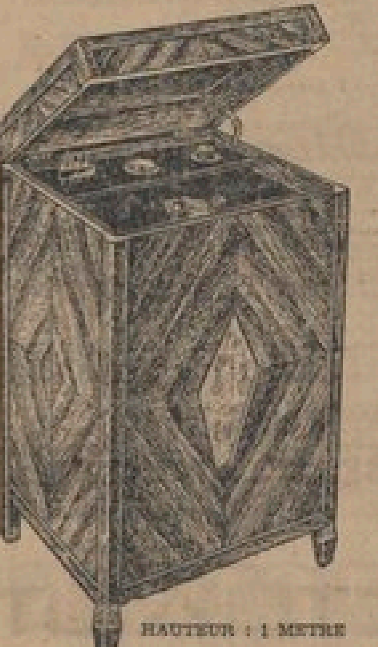

HAUTEUR : 1 METRE

MISE EN MARCHE

Une simple prise de courant.
Haut-parleur électro-dynamique à l'intérieur du meuble. Puissance modulée 2 watts, membrane de 300 m/m. (Licence Thomson).
Prise de pick-up.
Alimentation totale sur secteur alternatif.
Lampes accessibles par le derrière.
Le SUPER SEPT ANTIPILE est fourni avec un étalonnage d'environ 80 postes européens.
Il peut être fourni, pour les personnes n'ayant pas le secteur électrique, le même appareil avec son alimentation à l'intérieur (même prix).

Démonstrations gratuites à domicile sur demande (Paris et banlieue)

Envoi du catalogue 1932 gratuit

BON D'ÉCHANGE
Valable jusqu'au 25 février

GARANTI DEUX ANS

PURETÉ ET PUISSANCE INÉGALÉES — SÉLECTIVITÉ ABSOLUE

Malgré ces perfectionnements, qui permettent de comparer le SUPER SEPT ANTIPILE aux meilleurs postes de marque française ou étrangère (même américains), et grâce à un outillage de premier ordre, le SUPER SEPT ANTIPILE est vendu au même prix que précédemment. LE SUPER SEPT ANTIPILE, malgré la robustesse de ses organes, est vendu à un prix de bon marché inconnu jusqu'à ce jour : en ordre de marche, au comptant... **3.660 fr.**

A CREDIT : 100 francs à la commande, le solde en 20 mensualités de 197 francs

ECHANGEZ VOTRE POSTE contre le SUPER SEPT ANTIPILE

EXCEPTIONNELLEMENT et JUSQU'AU 25 FÉVRIER, nous reprenons le poste que vous possédez,
dans son état actuel pour la somme de 800 francs à valoir sur le prix du SUPER SEPT ANTIPILE

En cas d'échange, prix du SUPER SEPT ANTIPILE : AU COMPTANT.............. **2.860 fr.** A CREDIT : 100 francs à la commande, le solde en 16 mensualités de 197 francs.

POUR LA PROVINCE EXPEDITION DE VOTRE POSTE A LA RECEPTION DU NOTRE

M. COULINGES, 3, rue Bisson à Paris : Je puis vous affirmer que je suis heureux du poste SUPER SEPT ANTIPILE dont je vous ai passé commande le 24 décembre dernier. Il marche avec une pureté dont je suis enchanté, et me donne beaucoup de postes étrangers d'une puissance incomparable. Votre établissement est une maison très sérieuse, et je me suis permis de vous l'écrire, car vraiment vous méritez ces félicitations. Je n'hésiterai pas à vous envoyer des clients...

M. MENUEL, 19, rue de l'Eglise, La Villa-d'Ay, Marne : Votre poste SUPER SEPT ANTIPILE que vous m'avez envoyé me donne entière satisfaction à tous les points de vue. Il est simplement merveilleux tant au point de vue de la sélectivité, de la pureté, qu'à l'accrochage, c'est réellement un plaisir de changer d'émetteur, car du premier coup on a le poste désiré, sans tâtonnement ; en ce moment j'en ai déjà beaucoup repéré.

M. MOLHO, sous-officier, Cité P.L.M. à Breil (A.-M.) : Je me fais un juste devoir de vous faire connaître toute notre entière satisfaction de votre poste. A tous points de vue le SUPER SEPT ANTIPILE ne peut être égalé tant par son grand luxe son rendement, sa solidité et par la douceur du son ; aussi je me fais un plaisir de le conseiller à tous mes camarades et amis qui d'ailleurs le reconnaissent comme moi.

Petites Annonces

OFF. et DEM. COMMERC. (Suite)

Industriel Lyonnais ayant clientèle locaux, bureaux, téléphone, personnel vendeurs et ouvriers, recherche dépôt d'une affaire importante. S'adresser à la clientèle Havas Lyon. Numéro 692.

LEÇONS 12 fr. la lig.

L'espagnol actuel. Fernandez, 11, r. de Trévise.

Les modes Mlle Thomas, 3, r. Fabre-d'Eglantine. Anglais. W. E. Lobb. 72, r. Condorcet.

Leçons partic. d'anglais, conversation. Armstrong, 14, rue Bellefond.

Allemand, music. (piano), chorals, conversat. av. les Français...

INSTITUT. ECOLES et COURS 20 fr.

APPRENEZ Un Métier, coiff. luder, ...

Apprenez Manucure, Pédic., Coiff., Mass. Ecole Américaine. 138, rue de Rivoli. Cours coiff., mass. f., man. 26, rue Réaumur.

ECOLE FRANÇAISE MASSAGE médic. ...

CINQ langues. Cachet de 5 lec. à fr. 5 ...

ACADEMIE PARISIENNE de COIFFURE ... SEBASTOPOL (Réaumur).

STENO apprise en 10 leçons et 20 frs. chez DUPLOYE, 36, r. Rivoli. DACTYLO, COMPTABILITE, ANGLAIS, STENO ANGLAISE ...

OCCASIONS 20 fr. la lig.

AMEUBLEMENT

DES MILLIERS D'OCCASIONS, ... SALLES DE VENTES MONTMARTRE, 26, R. FONTAINE.

Urgent. Lit s.à m., chamb. mod. ... Bas px. ... St-Denis.

SALLES DE VENTES HAUSSMANN 120, Boulevard Haussmann, 120. Vente à très bas prix quantité mobiliers ...

Salle bureaux ... SALON AGRICOLE. Ets KANTOROWITCH, 36, bd Magenta, Paris.

SAISIES WARRANTS, 1, rue de la Douane ...

ABOLDER 1/2 px 1 millions de ...

VETEMENTS

Achat vêt. occ. hom. fem. ...

Paul MAN achète au maximum tous vêtements d'occ. ...

Splend. mant. vison Canada naturel à vend. 14.000 f. Aff. rare. W. 35, av. Mac-Mahon.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS PLEYEL, ERARD GAVEAU, BORD et ttes marques neufs et occas. LOCATION VENTE. Répar. échange. ... PIANO 1.200 fr. ...

ALIMENTATION

Vins fins et ordinaires, achetez direct. château. Ed. PELLETIER, BLAYE, Gironde.

LOCATIONS 20 fr. la lig.

NON MEUBLES (Paris et Seine)

Offres d'appartements

9 r. 29 BIS, R. CHAPTAL. A louer appts tt conf. ...

Appt 3-4 p. ... Philippe-de-Girard.

A louer porte de Versailles, villa ... Issy-les-Moulineaux.

Métro Daumesnil, 18, rue de Gravelle ...

A Neuil. ...

APPARTEMENTS A LOUER ... INVALIDES, 16, Av. de Breteuil ... AUTEUIL ... PARC MONTSOURIS ... PORTE MAILLOT ... NEUILLY ...

S'adr. chez CONCIERGES ...

SCEAUX ... R. CROIX-NIVERT ...

Pavillon près Lycée Lakanal ... Bourg-la-Reine.

Garçonnière ...

21 Rue LA FONTAINE, 4 pièc. ...

Garçonnière ...

Grde Compie PROPRIETAIRE NOMBREUX IMMEUBL. TS QUARTIERS TOUS PRIX LOUE APPART. S'adr. ... r. Cambon. Tél. Central 87-67.

Monceau, bel app. ...

Environs de Paris

Fontenay-s-Bois ...

MEUBLES (Paris et Seine)

Appartements

...

Chambres

...

Pied-à-ter. ...

Pensions de famille

Villa du Bois de Boulogne ...

CESS. BAUX et LOC. COMM. 25 fr.

Magasins et boutiques

Urgent. Cherche appartement ...

Locaux divers

...

FONDS DE COMMERCE 25 fr.

INDUSTRIE HOTELIERE

Hôtels Bureaux

Rich. mais. mbl. 20 Nos ... Av. 90.000 Ets REAU ...

HOTEL 45 Nos ... Av. 300.000 Ets REAU ...

GDS BOULEV. ... BOUQUANT

Ric. hôt. 25 Nos Pens. ... Av. 50.000 Ets REAU ...

ECOLE MILITAIRE ... CONSTANT ...

Place Clichy ... GIRAUD

Magnifique HOTEL ...

HOTEL 45 Nos ... Av. 275.000 Ets REAU ...

HOTEL BUREAU 25 Nos ... MAUGER ... 150.000

Gare St-Lazare ... RAMET ...

Hôtel 32 Nos ...

QUARTIER DES ECOLES 62 Chambres 14.000 de Loyer ... L.GORDON 6, r. d'AMSTERDAM

34 Nos Gd LUXE AV. 120.000 ... L.GORDON 6, r. d'AMSTERDAM

OPERA-ST-LAZARE ... LATROMPETTE ...

CHAMP DE MARS ... SIMFOR ...

SUPERBE HOTEL ... 900.000 Frs DE RECETTE ... MAUGER ...

RAPPORT 130.000 av. 180.000 ... GORDON et Cie ...

HOTEL Opéra ... AYRAULT ...

HOTEL ... HOULETTE ...

Hôt. Bur. ... AGNUS PERE ...

Palace près Madeleine ... GRONNIER et Cie

D... Batignolles ... DUMAINE

Hôtel ... SANCEAU ...

Hôtels Cafés

Hôtel Bar 30 Nos ... Av. 60.000 Ets REAU ...

Hôtel-Café ... GORDON et Cie, 11, bd MONTMARTRE

Grand HOTEL ... NET 165.000 BENEF. ... BERTIN ... 200.000

Hôtel-Vins 10 Nos ... 75.000. EST-OFFICE ...

TABAC HOTEL BANLIEUE 9 Nos ... AV. 50.000 ...

HOTEL Café ... LACOMBE, 48, bd SEBASTOPOL

Hôtel-Café 25 Nos ... Av. 130.000 Ets REAU ...

HOTEL-VIN ...

BENEF. NET 130.000 ...

HOTEL CAFE ... GRONNIER et Cie

Hôtel Café ...

R... MEUTEY ...

SUR RTE NAT. ...

UNIQUE, AVEC ... MARTINAGE ...

Hôtels-Restaurants et Pensions

UN COIN DE PARADIS ... L. GORDON, 6, r. d'Amsterdam.

HOTEL CAFE TABLE ... GORDON et Cie ... MONTMARTRE

1 million d'affair. dt 1/3 en Café ... SIMFOR ...

Meublé ... BIEHLER ...

Pension ... Duvignon ...

PRES PARIS ... BOURGOIN ...

HOTEL-RESTAURANT ...

BARS, CAFES, RESTAURANTS

Bar ... GORDON et Cie ...

CAFE Liquoriste ... 120.000. EST-OFFICE ...

CAFE TABAC ... 200.000 LIMONADE 150.000 TABAC MAUGER ...

BAR TERMINUS ... 1.000 FRS PAR JOUR ... MAUGER ...

PLUS-VALUE CERTAINE ... SIMFOR ...

Coquet BAR ... Av. 20.000 Ets REAU ...

CAFE-Tabac ...

MODERN BAR ... Av. 40.000 Ets REAU ...

(Voir la suite en 8e page)

En exigeant la marque LETRIK, vous êtes sûr d'avoir le peigne à pile double force et, par conséquent, d'obtenir résultats et valeur inégalables.

Preuve décisive

Quelques lettres parmi des milliers

Vorstadt Matten INTERLAKEN Suisse

"Mes cheveux commencent à devenir très épais, et reprennent leur couleur naturelle, bien que j'aie bientôt 60 ans."

Mme Ott Jenner

"Les cheveux de ma petite fille étaient raides et clairsemés, mais depuis que j'emploie votre peigne LETRIK ses cheveux font l'admiration de tous. Ils sont complètement ondulés et d'une très belle couleur."

Au microscope vous pouvez voir la nouvelle couleur monter le long des vieux cheveux gris.

Voyez comme les cheveux sont ondulés automatiquement au passage des dents.

De nouvelles pousses commencent à apparaître. Les cheveux deviennent plus forts et plus épais de jour en jour.

BONNES NOUVELLES !

PLUS DE SOUCIS POUR VOS CHEVEUX !

Cheveux gris ? En dix jours, vous les verrez en train de disparaître.

Commencement de calvitie ? Après quelques jours, vos cheveux commenceront à repousser.

Cheveux plats et ternes ? Les premiers jours sont le point de départ d'une "permanente". La couleur naturelle réapparaît dans les 48 heures.

Vos cheveux tombent ? Les racines se fortifient ; la chute des cheveux s'arrête.

Pellicules ? Le cuir chevelu en est débarrassé au bout de quelques jours.

Pourquoi ces résultats étonnants ? Parce que le doux courant électrique allant jusqu'aux racines des cheveux, les ranime, les vivifie et fait pousser de nouveaux cheveux sains et ondulés.

Aucun choc. Vous ne sentez absolument rien en vous peignant, qu'une agréable sensation de douceur. Vous n'employez le peigne LETRIK, comme un peigne ordinaire, que quelques minutes, matin et soir.

Employez dès aujourd'hui le peigne LETRIK, fabriqué en France, au lieu de votre peigne inanimé habituel. La pile qui alimente le peigne dure six mois. Une nouvelle pile, que vous remplacez vous-même instantanément, coûte trois francs. Une dépense annuelle de six francs vous assure une belle chevelure ondulée. Songez à l'économie que LETRIK vous permet de réaliser, puisque tout autre traitement vous coûte, chaque fois, 50 Frs et même plus.

LETRIK tient tout ce qu'il promet (1.150.000 peignes actuellement en usage). Faites-en l'expérience sur vos propres cheveux, pour une semaine seulement, si vous le désirez. Il ne vous en coûtera rien. Si ce que nous avançons dans cette annonce ne se réalise pas pour vous, retournez-nous votre peigne LETRIK. Nous vous rembourserons sans discussion 30 francs et les frais d'affranchissement. Dès aujourd'hui, adressez-nous le coupon ci-dessous.

LE PEIGNE ÉLECTRIQUE **LETRIK**

COUPON DE GARANTIE

A remplir et à adresser à :

Établts SIMPSON S.A. (LETRIK), 9, Rue d'Astorg, PARIS (8e) (près Saint-Augustin). Tél. : Anjou 23-97 et 23-98

Veuillez m'adresser par retour du courrier un de vos peignes électriques LETRIK, appareil complet, avec pile et lampe de contrôle, prêt à servir, et les instructions pour son emploi.

Ci-inclus mandat-poste de 30 Frs. }
Contre remboursement de 30 Frs. } *(Rayez la formule inutile)*

Vous vous engagez à me rembourser 30 francs et les frais d'affranchissement, si je vous retourne dans les 7 jours ce peigne LETRIK, dans le cas où il ne me donnerait pas entière satisfaction. **Écrire très lisiblement.**

NOM ______

ADRESSE ______

L. J. 5

IMPORTANT : Si un de vos amis veut également un peigne LETRIK, nous vous en enverrons 2 pour 55 fr., affranchissement compris. Indiquez seulement sur le coupon 2 peignes au prix de 55 fr.

ADRESSEZ-LE IMMÉDIATEMENT

LE PEIGNE LETRIK EST ÉGALEMENT EN VENTE DANS LES MEILLEURES MAISONS ET PHARMACIES. DEMANDEZ-LE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR HABITUEL.

PHOTOGRAPHIES DE DEUX PERSONNES ENTHOUSIASMEES

PREMIER JOUR

"J'avais un commencement de calvitie. Mes cheveux ne cessaient de s'amincir".

PREMIER JOUR

"Mes cheveux étaient minces et grisonnants. A 35 ans j'en paraissais 45."

DIXIÈME JOUR

"De nouveaux cheveux commencent à pousser à la partie menacée. Mes cheveux ne tombent plus, mais s'épaississent et commencent à onduler".

DIXIÈME JOUR

"D'abord incrédule, maintenant je ne le suis plus. De nouveaux cheveux poussent, leur couleur revient."

QUINZIÈME JOUR

"Mes cheveux sont magnifiques, ondulés, d'une belle couleur naturelle, et font l'admiration de tous. Finies les "permanentes". Mon LETRIK me suffit."

QUINZIÈME JOUR

"Votre Peigne LETRIK a fait merveille. Ma chevelure est abondante, ondulée, a retrouvé son châtain d'autrefois. Merci ! J'en parlerai à tous."

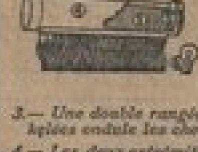

1.— La petite pile robuste est à l'intérieur de la poignée du peigne.

2.— Pas de contact à mettre, toujours prêt. Pour remplacer la pile, dévissez ici.

3.— Une double rangée de dents ondulées et nickelées ondule les cheveux en les peignant.

4.— Les deux extrémités de la poignée sont également nickelées.

5.— Un des ressorts qui maintient la pile en place.

6.— **Une lampe de 2 v. 5 — fournie avec le peigne — s'allume au contact de la double rangée de dents.**

Le Dépuratif Richelet

a sauvé

des milliers d'Arthritiques et de malades du Sang

Partout et toujours, le Dépuratif Richelet s'affirme comme le rectificateur du sang par excellence et dont l'efficacité extraordinaire se montre certaine, rapide et durable dans tous les vices du sang. Les rhumatisants ou goutteux traités au Dépuratif Richelet cessent de souffrir et sont remis sur pied après quelques jours de traitement. Des maladies de peau invétérées : Acnés, Erythèmes, Dartres, Eczémas, Sycosis, Psoriasis, Prurigo, Impetigo, cèdent rapidement à l'action curative du Dépuratif Richelet. Les Plaies anciennes, les Ulcères variqueux désespérants par leur chronicité sont, grâce au Dépuratif Richelet, en quelques jours séchés, fermés sans cicatrice. Les maladies des reins : Gravelle, Néphrites, les douleurs : Névralgies, Sciatiques, sont complètement guéries. Des malheureux, souffrant d'hémorroïdes, de varices ou de phlébites voient leur mal disparaître et retrouvent leur marche et leur agilité. Les terribles menaces de l'Artério-Sclérose, de la Neurasthénie, du mauvais Retour d'âge avec danger, chez la Femme, de Fibromes, de Tumeurs et de Métrites, les vieilles manifestations syphilitiques sont arrêtées net dans leur évolution par le Dépuratif Richelet, qui, en s'incorporant à la masse sanguine, chasse les poisons mortels et porte en tous les points de l'organisme la santé, la vigueur et la vie.

Des Preuves :

Des milliers de témoignages attestent que, dans le monde entier, le Dépuratif Richelet sauve chaque jour des existences humaines. Lisez ces preuves convaincantes :

Étant atteinte d'eczéma et de cruelles démangeaisons qui me désespéraient, j'ai la joie de vous informer que tout cela n'est plus qu'un mauvais souvenir. Deux cures de Dépuratif Richelet ont suffi pour me délivrer de mon mal.

Mme Veuve Pétéguen à Lanniquelle Lorient (Morbihan).

Je certifie que, atteint de rhumatismes douloureux et ayant fait usage du Dépuratif Richelet, je suis aujourd'hui complètement délivré de ce mal. Dès le premier flacon, j'ai constaté un mieux sensible, et ensuite, un bien-être général auquel je n'étais plus accoutumé.

M. Désiré Lemoine, à Manonpont (Meuse).

Après avoir en vain tout essayé pour me soulager de douleurs et d'un lumbago qui me faisaient terriblement souffrir, j'ai fait une cure de votre Dépuratif Richelet. Aujourd'hui, et cela me semble bon, plus de douleurs, ni de lumbago.

M. Paulin Defaye, 22, rue Bourgon, Paris-13e.

Mes deux mains étaient couvertes d'eczéma et l'avais tout essayé pour m'en débarrasser. Un de mes amis qui avait souffert du même mal me conseilla la cure du Dépuratif Richelet. Tout comme lui et en peu de temps, je suis maintenant délivré de cet eczéma pourtant tenace.

M. Blanchetot, agriculteur à St-Auzier par Villeneuve de Duras (Lot-et-Garonne).

Le Dépuratif Richelet se vend dans toutes les bonnes pharmacies. A défaut et pour renseignements, écrire à L. Richelet, de Bohan, 8, rue de Belfort, Bayonne (B.-P.).

OR Achat OR 25f le gr. Bijoux. Dentiers or 2me 2-Denis 50, Faub. St-Denis (Mo Gare Est)

ON DEMANDE A ACHETER
Propriétés - Fonds de Commerce - Industries de toutes importances
Adresser détails et prix
Agence Lagrange, 11, r. de la Bourse, Paris.

DIVORCE A CREDIT
en 3 mois par Avocat spécial
SOMMEN, 60, Boulevard Sébastopol
CONSULTATIONS GRATUITES

OR Achat OR 25f le gr. BIJOUX, Dentiers or Bout. 37, rue Château-d'Eau. Mo République

CHAUFFEZ-VOUS
ECONOMIQUEMENT avec le
Radiateur "LE SORCIER"

Breveté S.G.D.G.
France et Étranger
Chauffé par la vapeur ou par circulation d'eau chaude sans tuyauteries ni canalisations
FONCTIONNE au PETROLE, au GAZ et à l'ÉLECTRICITÉ
Absolument garanti SANS ODEUR et SANS DANGER
Essentiellement transportable et d'ENTRETIEN NUL
Plusieurs récompenses
Plus de 40.000 appareils déjà vendus
Nombreuses lettres de références
Brochure **L J** franco

L. BREGEAUT, inventeur-constructeur
65, rue de Turbigo, PARIS (3e)
Téléphone : Archives 43-09

Le **DENTOL,** eau, pâte, poudre, savon, est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il est tout particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur très persistante.

Dentol

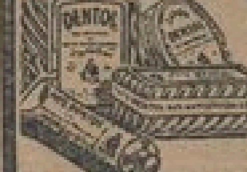

Dépôt général : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob - Paris

CADEAU **Pour recevoir gratuitement et franco un échantillon de DENTOL** Il suffit d'envoyer à la Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, son adresse exacte et bien lisible, en y joignant la présente annonce du JOURNAL.

Petites Annonces

FONDS DE COMMERCE (Suite)

MAGNIF. CAFE CAISSE. Affaire de grand luxe. Excellente situation de import. ville du Sud-Ouest, très bel. salles install. et matér. import., billard, caisse, etc.
BENEFICES 175.000 FR.
JAC On traite avec cpt 15, bd Magenta, Paris 250.000 f.

Cafe à Senlis, fais. 400 p. jour en buvette, tenu 25 ans, se retire. Bail 6 a. loy. 1.200. ... Affaire très sérieuse, px 35.000. ... Dussutter, 76, bd Magenta.

A UNE HEURE DE PARIS
CAFE TABAC BILLARD
av. immeuble construction briques, grand jardin, arbres fruitiers, log. 2 p., 1 cuis., 2 belles salles. Agés, se retirent. Bénéfice net 25.000 f. Mieux faire. ...
DOMAL 45, faubourg Montmartre.

A Paris, Café Bar Restaurant
Une affaire sérieuse qui travaille, bien 140.000 fr. d'affaires, garanti
Moitié au comptant.
Beau fonds, de 4 p., belle boutique avec ... bon matériel, jeux ménage même. Début. ... ETUDE GAL, 21, r. de Paradis, ...

CAFE CAISSE
Belle place, parfait. ... gd comptoir ... Client de café ... BOURGOIN 4, bd St-Denis (20e arr.)

TABAC BUV. loy. conf. ... bail ... Cède avec ... Rue Tox. ...
Tabac CAFÉ-HOTEL ... Malade, le cède av. seul 80.000. ...
Affaire de spéculation à remonter. Café, jolie ville ... Bail ... 11.000. Dussutter, 76, bd Magenta

GÉRANCES ET DÉPOTS

Oblige reprend. mon hôtel je cherche ... Dépôt vins paquet, 1.200 p.j. ... Établis. TALBERT, 36, faubourg Montmartre
DEPOT de Vins, rec. 300 p.j., bail 15 a. ... PERY, 21, bd Strasbourg ...
GERANTS ... 17, Caves Beaujolaises, 136, rue St-Martin.
UNION des VINS de FRANCE
Vins en gros, marque déposée, recherche jeune ménage même débutant pour sup. DEPOTS-VINS-ALIM. ... 38, RUE MONTMARTRE.
Dem. GERANTS dames ou ménages DEPOT VINS, ... Ets SAINTMANT, 105, boulevard Sébastopol

ALIMENTATION

BEURRE-ŒUFS, UNIQUE
Champ de Mars. Install. marbr. et glaces. ... ATHAULT, 1 r. Francoeur, 1, ...
500.000 frs Cafs ... ALIMENT. GENERALE ... Caisse enregistreuse.
MARC Bel. ... 21, bd Magenta. av. 20.000 f.

Epic. Beurr. Œufs Prox. Gde Banlieue. ... AV. 30.000
Ets REAU 132, r. Rivoli. Mo Châtelet Logé grat. affaires à céd.
ALIMENTATION av. 30.000 fr. seulem. 1.000 fr. par jour à 25 0/0. ... ACTIVITE, 26, bd BARBES, Paris (18e)
VERITABLE OCCASION
Epicerie Chx quart. Etoile, ... 20.000 cpt. Nouvelles, 100, bd Sébastopol
Epicer. Buv Gare Montparnasse ... AV. 30.000
Ets REAU 132, r. Rivoli. Mo Châtelet La plus importante Maison
DEPOT VINS CHAMP-DE-MARS ... FOREST
Epicerie Conf. ... DUVERNON, spécial, 11, av. Opéra.
EPICERIE spécial. Produits d'Italie, ... EST-OFFICE, 16, bd Strasbourg
Epic. Confis. ... DUC, 40, r. Château.
1.200 f. p. jour. Sup. EPIC.-BAR ... POINTEAU et Cie, 11, r. Havre Mo St-Lazare
Nous sommes seuls, avec 10.000 f. pouvant offrir avec garantie ... EPICERIE-VINS ... OCCASION TR. RARE, CAUSE MALADIE
Ets NOREST 138, r. Lafayette, 138. (Face Gare du Nord)
EPICERIE ... A Chambre Syndicale, ... Halles
SUPERBE PAS DE PORTE ...
EPIC. de CHOIX, VINS FINS ... RECETTES à COMPT. ...
On traite même av. 35.000 cpt
MARVAS qui vend, visit. et doc. sans ... 45, boulevard Magenta.
Avec 30.000 ... LEMAIRE

COMMERCES DE DAMES

Jolie Librairie ... BEN. 40.000 PEGUY. ... Av. 50.000
Ets REAU 132, r. Rivoli. Mo Châtelet La plus importante maison
Teinturerie ... DEVINNON, spécial, 11, av. Opéra.
LIBRAIR. Classiq. pap. plein centre ... FOREST
Teint. Rivoli ... 14, r. du Rocher ...
Papeterie, ... Trocadéro ...
Papet. ... HUON, 4, r. d'Archives.
Librairie ... Chx. ... Duvignon, 11, av. Opéra
TEINT. face gare, beau log. ... Verlaye, 130, bd Magenta

TEINTURERIE AUTEUIL ...
STARCK 16, RUE DU PONT-NEUF, 16
LIBRAIRIE PAPETERIE face METRO. ... MARVAS, 45, BOULEVARD MAGENTA
Papeterie ... LEROY, 17, r. de la Victoire.
Teint. av. Wagram ...
HERBORISTERIE PARFUM ... Mme Jourdan, 11, av. Clichy
LINGERIE, LAYETTE, TRINITÉ ... Cabinet LE HAIL, 62, Chaus.-d'Antin ...
Cause décès. Teinturerie ... Gobelins

FONDS INDUSTRIELS

CEDE A L'ESSAI
... Etude Davignon, 11, av. Opéra.
Fabr. ... Cab. Dary, 16, r. Port-Mahon (Opéra)
Cause décès, on céderait à Oran magasin électricité, atelier équipement auto. ... AGENCE HAVAS No 236, ORAN

CINEMAS

... MODEL, 16, rue Monthoion.
Paris Palace ... SINA, 11, faubg St-Martin.

GARAGES

GARAGE 35 V ... 70.000 ... EST-OFFICE, 16, bd de STRASBOURG

FONDS DIVERS

A céder Charbons Gros ... 11, bd St-Denis
QUINCAILLERIE ... CAILLIOT ... BOULOGNE, ... Paris-8e.
COULEURS St-Lazare ...
STARCK 16, rue du Pont-Neuf, 16.
Lavoir ... CHOLIN Cie, 36, rue ETIENNE-MARCEL.
Comm. gros ... CAILLIOT ... CONSTANT ...
PRIVILEGE V. PARIS ... KOELB, Turbigo
Fabriq. EAUX gazeuses ... 200.000 ... EST-OFFICE, 16, bd de STRASBOURG.
Bd MONTMARTRE bureau ... Bureau Central ...
MANDAT. HALLES
Part de charge, aff. recherch. ... Service Halles ETS REAU, 132, r. de Rivoli, Mo Châtelet
Chandelière, Marseille, grand magasin à céder, ... F. AUGUSTE, 27, rue Pavillon, MARSEILLE
Couleurs Art ménag. détail, ... Tallon, 67, b. Beaumarchais
Couleurs, Bazars, Quincailleries ... Groupement des Représentants en Couleurs-Vernis, L. Fouquet, 87, r. Rivoli.

BUREAU Ch. de Fer ...
COMMERCE TRES SIMPLE ...
COULEURS BANLIEUE OUEST ... FOREST
ENT. BIERES ... MOUZIMANN, 36, bd de SEBASTOPOL.
Champignonnière ... VIOU, 78, r. Petit-Neuf.
Bijouterie, riche inst. ... Moniteur Bijouterie, 1, bd St-Denis, Paris
200.000 BENEF. NET ...
COMMERCE de GROS
...
150.000 FR.
... MARCEL-AGUIER Cie, 5, bd Strasbourg
MANDAT. HALLES
Cse maladie, à céder part de charge, ... CHAPUT, ...
Fournitures COIFFEURS, ...
CAFES 1/2 gros, ... JOURDAN, 11, avenue Clichy.
COULEURS av. Parmentier, ... MARVAS, 45, BOULEVARD MAGENTA
Affaire rare. ... 23, av. Mac-Mahon.

CAPITAUX 30 fr. la lig.

PRETS

Débiteurs ... LES SOCIÉTÉS ...
Prêts dep. 4 1/2 0/0 en 24 heures
... Ets Martin, ... St-Denis.
HYPOTHEQUES 1er et 2e rangs.
CREDITS ...
AVANCES SUR TITRES
CREDIT PRIVE, ...
CAISSE HYPOTHECAIRE
a fait réaliser plus dizaines millions, prêts à commerce, industr. ...
Billets de FONDS Conditions les plus avantageuses.
NANTISSEMENTS HYPOTHEQUES ESCOMPTE
AIDE aux commerçants pr ECHEANCES
Le Secours Commercial, 21, r. Chauchat (9e)
ARGENT de ste sur Billets de Fonds Hypothèques, Commerce. NEUVE-EGLISE, ... 160, bd SEBASTOPOL.
Grande import. ... RENARD, ...
FORTUNE à réalis. ... Bonnet, ... bd Magenta, Paris.

PRETS D'ARGENT A 6 0/0 L'AN REMBOURSABLES AU GRE PAR MENSUEL OU EN 2, 5, 10, 20 ANS, etc. à Agriculteurs, Commerç., Industr. et Partic. AVANCES POUR CONSTRUIRE AVANCE pr achat ou gérance FDS COMM. Prêts à FONCTIONNAIR. ou ASSIMILES OFFICE du COMMERCE, 41, r. Franç. 1er, ...
Officiers Fonct. prêts à 6 0/0 ... TARD, POP, 11, bd St-Germain
Fonct. CHATELET-OFFICE ... AVANCE à 6 0/0 L'AN ...
ACHAT CHER BILLETS FONDS ARGENT DE SUITE. Valet, 21, r. St-Lazare
Nantissement Billets de fonds. Lefèvre, 7, bd Carnot, Bourg-la-Reine.
MANVIC, 22, r. Châteaudun
... HYPOTHEQUE ... NANTISSEMENT ...
Fonct. L'AIDE AMICALE, ... Magenta
FONCTION NAIRES, ... CALE, ... Pont-Neuf
... Prêts hypot. ... 167, bd Magenta
PRETS 6 0/0 ... Prosper, 31, r. Lancry ...

ASSOCIATIONS, SITUAT. INTERESS.

Part en Association de Cabinet Vte Fonds ... GRAULET, 5, rue des Halles.
Sérieux. Direct. Admin. Journal offerte ... RELATIONS, ... rue de Richelieu, ...
Propriétaire d'une industrie prospère ... BARRE, 120, fg St-Denis (Mo Nord est Est)
On dem. Directeur de imp. affaire ... GORDON et Cie, 11, boulevard Montmartre.
SITUATION 100.000
dans aff. alimentation ... CAISSE HYPOTHECAIRE, 57, r. St-Lazare ...
S ... CO-DIRECTEUR ... ETUDE ... Magenta
Sup. situat. ... PIERRE, ... Fg-Poissonnière, PARIS.
Industriel ... WEST-BANK, ... d'Hauteville.
SITUATION Administrative
en associat. ... LECOMTE et Cie, 35, bd Sébastopol.

CAPITAUX DIVERS

10.000 f. ... Poissonnière.

RENSEIG. RECHERCHES 25 fr.

HARRIS CONSULTATIONS GRATUITES. Enquêt. Recherc. Surveill. Divorc. 24, rue St-Marc (Bourse). Cent. 40-41.
SOMMER Enquête av. mariage. ... 40 f.
Divorce à crédit par AVOCAT spécial. ...
60, Boulevard SEBASTOPOL
DUBLY Tres Missions partout ... 40 frs
Filature, Enquête avant et après Mariage
Divorce. Maison sérieuse, ...
15, R. de LIEGE Consultat. gratuite. Gare ST-LAZARE.

L. GUILLAUME, Ex-Inspect. Sûreté, Rens. Enquêtes av. mariage, surveil. recherches, divorces. Ch.-d'Antin, 25 bis (Trinité 18-81).
SUTTY Ex-Insp. Sûreté. Enquêt. surv. rech. créances, div. 40 f. DIVORCE en 3 mois à crédit. Consult. grat. ... 11, FG-MONTMARTRE, 11 (Provence 45-...) et 12, RUE TAYLOR, 12 (Botzaris 38-...).

ACHAT TRÈS CHER BIJOUX HAIMET
Maison de confiance
4, Chaussée d'Antin près Bd des Italiens

MONTRE-BRIQUET
automatique semi-automatique garanti 10 ans **50f**
même mod. sans montre **10f**
Envoi contre rembours.
Fabr. J.M. LYNDA, MORTEAU près Besançon
Dépôt à Paris : 75, rue Lafayette

NE VOUS GRATTEZ JAMAIS

C'est dangereux et inutile.

Les boutons, les rougeurs, l'eczéma, toutes les affections de la peau disparaissent après quelques applications du **REMÈDE D.D.D.** Ce liquide émollient décongestionne, calme les démangeaisons et revivifie l'épiderme en atteignant la racine même du mal car il pénètre sous la peau même. Il a des millions d'adeptes. Dès l'instant de son application, l'irritation et les démangeaisons disparaissent et, en très peu de temps, la peau redevient blanche, nette et veloutée. Se gratter ne fait qu'envenimer le mal ; le **REMÈDE D.D.D.** le guérit. Le flacon, dans toutes les pharmacies, 6 fr. Essayez aussi le Savon D.D.D. 4 fr.

LE MOTEUR DE LA VIE

La science appelle ainsi les glandes endocrines ... Les **PERLES ISTUS** ... 9e PHARMIE DES DAMES, 5, r. des Dames, Paris-17e

VOIES URINAIRES Syphilis, Impuiss., Hémorroïdes
Trait. sans p. ... Dr Firo, 5, r. Cadet (Mo Cadet), 9 à 20 h.

BLENNO syphilis, traitement ... 14, rue des Carmes ...

MALADIES URINAIRES et des FEMMES ... INST. BIOLOGIQUE, 59, rue BOURSAULT, PARIS-17e

VOIES URINAIRES ... PERLES DE MYSOL ... SOLUTION GONOCOCCINE

NEURASTHENIE PILULES du Dr SMITHS

SYPHILIS TRAITEMENT A TRIPLE EFFET PLUS DE PIQURES ... Pharmacie FARAT, 46, Rue d'Hauteville, PARIS

SYPHILIS TRAITEMENT SÉRIEUX efficace, discret, facile à suivre
COMPRIMÉS DE GIBERT
... 600 ... 18 francs
... GIBERT, 19, rue d'Aubagne, MARSEILLE
Dépôt à Paris : Phie Planche, 1, rue de l'Arrivée

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

L'Imprimeur-Gérant : R. PICAUD
100, rue de Richelieu, Paris